BUDGET DE DÉPENSES 2002-2003

VOLUME II

Crédits des ministères et organismes

pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003

Déposé à l'Assemblée nationale conformément aux articles 45 et 47 de la *Loi sur l'administration publique* (2000, chapitre 8) par monsieur Joseph Facal, ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique et président du Conseil du trésor



AVANT-PROPOS

Les informations touchant le Budget de dépenses 2002-2003 se retrouvent dans quatre volumes :

Volume I: Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des

personnes désignées

Volume II : Crédits des ministères et organismes

Volume III : Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes

Volume IV : Message du Président du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires

Le Volume I regroupe les informations se rapportant à l'Assemblée nationale et aux personnes désignées par cette dernière, c'est-à-dire le Vérificateur général, le Directeur général des élections et le Protecteur du citoyen. La section portant sur l'Assemblée nationale comprend le message de sa présidente, suivi des crédits 2002-2003 et du plan annuel de gestion des dépenses pour la prochaine année financière. L'autre section présente les crédits et les plans annuels de gestion des dépenses de chacune des personnes désignées.

Le Volume II présente les crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 2002-2003 en distinguant les crédits, le budget de dépenses et le budget d'investissements. Ces crédits sont ventilés par portefeuille et programme. Il est à noter que les tableaux apparaissant au début de ce volume englobent non seulement les crédits et les dépenses des ministères et organismes du gouvernement mais aussi les crédits et les dépenses du Volume I concernant l'Assemblée nationale et les personnes désignées par cette dernière. Ces tableaux sont présentés ainsi afin de faciliter l'accès à l'information portant sur les crédits et le budget de dépenses.

Le Volume III regroupe les *Plans annuels de gestion des dépenses* élaborés par chacun des ministères en vertu de la *Loi sur l'administration publique* (2000, c. 8); ces plans présentent les choix effectués dans l'allocation des ressources et les actions envisagées pour atteindre les objectifs fixés dans les plans stratégiques déposés à l'Assemblée nationale. On retrouve au début de ce volume un sommaire du budget de dépenses par portefeuille.

Le Volume IV débute par un message du Président du Conseil du trésor qui donne les faits saillants du prochain budget de dépenses. Les chapitres qui suivent fournissent des informations additionnelles sur le budget de dépenses ainsi que d'autres renseignements portant sur des sujets qui y sont rattachés.

Table des matières

NC	OTES EXPLICATIVES	Page
1.	Objet du Budget de dépenses	Δ_3
2.	Contenu du Volume II du Budget de dépenses	
3.	Modifications à la structure des portefeuilles et des programmes	
4.	Modalités régissant les crédits	
т. 5.	Explications des termes apparaissant au Budget de dépenses	
6.	Définition des supercatégories	
	Définition des catégories	
so	DMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS	
Bu	dget de dépenses	B-3
Dis	stinction entre le budget de dépenses et les crédits	B-4
So	mmaire des crédits	B-5
	mmaire des crédits à voter pour des dépenses imputables aux années	
fina	ancières 2003-2004 et 2004-2005	B-6
So	mmaire des crédits 2002-2003 pouvant être reportés en 2003-2004	B-7
Pro	ogrammes faisant l'objet d'un crédit au net	B-8
CR	RÉDITS PAR PORTEFEUILLE	
Aff	aires municipales et Métropole	1-1
Ag	riculture, Pêcheries et Alimentation	2-1
Со	nseil du trésor, Administration et Fonction publique	3-1
Со	nseil exécutif	4-1
Cu	Iture et Communications	5-1
Éd	ucation	6-1
Em	nploi, Solidarité sociale	7-1
En	vironnement	8-1
Fai	mille, Enfance et Condition féminine	9-1
Fai	une et Parcs	10-1

Table des matières

	Page
Finances	11-1
Industrie et Commerce	12-1
Justice	13-1
Recherche, Science et Technologie	14-1
Régions	
Relations avec les citoyens et Immigration	
Relations internationales	17-1
Ressources naturelles	18-1
Revenu	19-1
Santé et Services sociaux	20-1
Sécurité publique	21-1
Tourisme, Loisir et Sport	
Transports	
Travail	

NOTES EXPLICATIVES

EXPLICATIVES

1. OBJET DU BUDGET DE DÉPENSES

Le Budget de dépenses 2002-2003 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2003. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les revenus perçus par le gouvernement sont versés au Fonds consolidé du revenu et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

Les crédits déterminent les sommes maximales que le gouvernement est autorisé à engager au cours de l'exercice financier. Le Budget de dépenses présente non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale, mais aussi les crédits permanents autorisés en vertu d'une loi particulière et les crédits reportés ou déjà votés en vertu d'une loi de crédits.

2. CONTENU DU VOLUME II DU BUDGET DE DÉPENSES

Comme il est indiqué en avant-propos, la présentation des crédits se retrouve dans deux volumes. Le Volume I regroupe l'ensemble de l'information se rapportant à l'Assemblée nationale et aux personnes désignées par cette dernière, c'est-à-dire le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général et le Directeur général des élections. De son côté, le Volume II présente les crédits requis par le gouvernement pour chacun des ministères et des organismes.

La première section du Volume II est consacrée au sommaire du Budget de dépenses et des crédits. Un premier tableau présente le Budget de dépenses 2002-2003 par portefeuille comparé à la dépense probable 2001-2002. Un second tableau établit la distinction entre le budget de dépenses et les crédits totaux. Un troisième tableau donne le sommaire des crédits. Les tableaux suivants font état des crédits à voter pour des dépenses imputables aux années financières 2003-2004 et 2004-2005, des crédits 2002-2003 pouvant être reportés en 2003-2004 ainsi que des programmes faisant l'objet d'un crédit au net.

La section suivante présente les crédits, le budget de dépenses et le budget d'investissements prévus pour chaque portefeuille ministériel. Un sommaire résume le budget global et les crédits de l'ensemble des programmes compris dans le portefeuille. Pour chacun des programmes, des tableaux précisent la répartition des crédits par éléments, le budget de dépenses et le budget d'investissements par éléments et par supercatégories. Une brève description explique à quelles fins les crédits sont utilisés. L'élément représente une subdivision du programme. S'il y a lieu, on y trouve l'effectif pour chacun des programmes et ses éléments.

EXPLICATIVES (suite)

Enfin, la présentation de chacun des portefeuilles ministériels se termine par de l'information sur les fonds spéciaux et les crédits de transfert et, pour certains portefeuilles, par de l'information sur les crédits au net et les crédits portant sur plus d'un an. Les crédits affectés aux fonds spéciaux sont distingués par fonds, alors que l'effectif indiqué porte sur l'ensemble des fonds concernés. Pour leur part, les crédits de transfert sont détaillés pour chacun des programmes, puis répartis par bénéficiaires et par catégories de dépenses.

3. MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DES PORTEFEUILLES ET DES PROGRAMMES

Aux fins de présentation du Budget de dépenses 2002-2003, la structure des programmes a subi certains changements. Cette section décrit les principales modifications apportées aux structures de programmes. Un signe (+) indique l'ajout d'une responsabilité alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'une responsabilité.

AFFAIRES MUNICIPALES ET MÉTROPOLE

(+) L'élément « Régie des installations olympiques » s'ajoute au programme « Promotion et développement de la Métropole ». La Régie des installations olympiques était auparavant présentée au portefeuille « Environnement ».

CONSEIL DU TRÉSOR, ADMINISTRATION ET FONCTION PUBLIQUE

- (+) À compter de 2002-2003, les coûts de la Direction générale des acquisitions sont imputés aux dépenses du programme « Secrétariat du Conseil du trésor » au lieu de faire partie du Fonds des services gouvernementaux.
- (+) Le programme « Fonctions gouvernementales » fait l'objet d'un nouvel élément où se retrouve une provision permettant de transférer des crédits entre programmes ou portefeuilles afin de faciliter le transfert de biens entre ministères et organismes.

CONSEIL EXÉCUTIF

(+) Le programme « Développement de la Capitale-Nationale » apparaissant auparavant au portefeuille « Environnement » se retrouve maintenant au portefeuille « Conseil exécutif ». Les sommes destinées à la région de la Capitale-Nationale en ce qui a trait notamment au Fonds de développement régional ainsi qu'au financement des centres locaux de développement et du conseil régional de concertation et de développement ont également été transférées du ministère des Régions au programme « Développement de la Capitale-Nationale ».

EXPLICATIVES (suite)

(+) L'élément « Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales » s'ajoute au programme « Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif ». Cet élément a pour but de transférer aux ministères les sommes requises pour des projets de communications gouvernementales.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Dans le programme « Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État », l'élément « Grande bibliothèque du Québec » a été fusionné à l'élément « Bibliothèque nationale du Québec ».

ENVIRONNEMENT

- Le programme « Développement de la Capitale-Nationale » a été transféré au portefeuille « Conseil exécutif ».
- (-) Le programme « Régie des installations olympiques » est retranché puisque cet organisme apparaît maintenant au portefeuille « Affaires municipales et Métropole ».

FAMILLE, ENFANCE ET CONDITION FÉMININE

(+) L'élément « Service de la dette des centres de la petite enfance » a été ajouté au programme « Services à la famille et à l'enfance ».

L'élément « Conseil des aînés et Secrétariat aux aînés » du programme « Organismesconseils » a été scindé pour former les éléments « Conseil des aînés » et « Secrétariat aux aînés ».

JUSTICE

(+) Le programme « Administration de la justice » incorpore un nouvel élément « Système intégré d'information de justice ».

EXPLICATIVES (suite)

RÉGIONS

(-) Les sommes reliées au Fonds de développement régional, aux centres locaux de développement ainsi qu'au conseil régional de concertation et de développement relatifs à la région de la Capitale-Nationale ont été transférées au programme « Développement de la Capitale-Nationale » du portefeuille « Conseil exécutif ».

RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION

(+) Au programme « Relations civiques, relations avec les citoyens et gestion de l'identité », l'élément « Gestion de l'identité et des lois d'accès et de protection » a été ajouté afin de distinguer les dépenses visant à assurer l'intégrité de l'identité des citoyens ainsi que la promotion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

RESSOURCES NATURELLES

L'adoption au cours de la dernière année de la Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives (2001, c. 6) entraîne une modification des revenus et dépenses comptabilisés dans le Fonds forestier. À cette fin, une modification à la structure des programmes du ministère a été apportée. Le programme « Financement forestier » devient un élément du programme « Connaissance et gestion du patrimoine forestier ». En outre, l'élément « Planification et soutien des interventions forestières » regroupe des activités qui se retrouvaient auparavant dans deux éléments de ce programme.

AUTRES MODIFICATIONS À LA STRUCTURE DE PROGRAMMES

La structure de présentation des crédits 2002-2003 incorpore d'autres modifications mineures. Des modifications au libellé ou à la numérotation de certains programmes ou d'éléments de programmes ont aussi été apportées. Le cas échéant, le comparatif 2001-2002 a été rajusté pour assurer la cohérence des données.

EXPLICATIVES (suite)

4. MODALITÉS RÉGISSANT LES CRÉDITS

De manière générale, les crédits sont votés par programme de sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. En outre, l'autorisation est donnée pour un an seulement, les crédits non dépensés à la fin de l'année financière devenant périmés. Le montant de crédits couvre les dépenses à encourir pour un programme sans égard aux revenus qui peuvent y être associés.

La Loi sur l'administration publique (2000, c. 8) sanctionnée en mai 2000 instaure un cadre de gestion axée sur les résultats qui permet des assouplissements par rapport aux règles établies. À cet effet, le Budget de dépenses prévoit des modalités particulières en ce qui concerne le vote et l'utilisation de certains crédits.

LES CRÉDITS REPORTÉS

Selon les dispositions prévues à la *Loi sur l'administration publique* (2000, c. 8), il est possible, sous certaines conditions, de reporter à l'exercice suivant un crédit non utilisé à la fin de l'année financière. Ce mécanisme a pour but d'améliorer les pratiques de gestion en permettant aux ministères et aux organismes d'utiliser l'année suivante certaines sommes économisées au cours d'une année.

Le Budget de dépenses 2002-2003 précise les montants de crédits qui pourront être reportés en 2003-2004. On retrouve au début de ce volume un sommaire qui présente par portefeuille le maximum de crédits pouvant être reportés si les conditions fixées au Budget de dépenses sont respectées. Le cas échéant, les conditions qui s'appliquent sont précisées au bas des tableaux de chacun des programmes. Il est à noter que le mécanisme de report de crédits ne s'applique pas aux crédits permanents.

LES CRÉDITS PORTANT SUR UNE PÉRIODE DE PLUS D'UN AN

La *Loi sur l'administration publique* (2000, c. 8) prévoit qu'un crédit voté peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

On retrouve au début de ce volume un sommaire présentant le montant des crédits à voter pour des dépenses imputables aux années financières 2003-2004 et 2004-2005. Une information plus complète est fournie à chacun des portefeuilles concernés à la suite de la présentation de leurs programmes.

EXPLICATIVES (suite)

LE CRÉDIT AU NET

La Loi sur l'administration publique (2000, c. 8) prévoit la possibilité que des crédits soient votés selon la technique du crédit au net. Ce mécanisme vise à favoriser une meilleure intégration du processus de budgétisation en établissant une correspondance plus étroite entre les coûts et les revenus reliés à certaines activités. Le recours au crédit au net s'avère une solution particulièrement intéressante dans les cas où les revenus et les dépenses sont influencés directement par la variation du volume d'activité.

En vertu de la technique du crédit au net, les revenus perçus continuent d'être versés au Fonds consolidé du revenu, conformément à la pratique courante. Cependant, la législation permet, sous certaines conditions décrites au Budget de dépenses, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs à ceux prévus. En contrepartie, lorsque ces revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

Un sommaire apparaissant au début de ce volume énumère les programmes qui font l'objet d'un crédit au net. Les modalités d'application de chaque crédit au net sont décrites à la fin de la présentation des programmes des portefeuilles concernés.

LES TRANSFERTS DE CRÉDITS ENTRE PROGRAMMES

La Loi sur l'administration publique (2000, c. 8) habilite le Conseil du trésor à autoriser le transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille et ce, dans les limites fixées dans les lois sur les crédits. Pour 2002-2003, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés dans la mesure où de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de réduire de plus de 10 % le montant du crédit d'un programme, tel que voté par les lois sur les crédits.

Par ailleurs, certains programmes apparaissant au Budget de dépenses contiennent des provisions. Dans le cas de ces programmes, les lois de crédits donnent au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles, pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions décrites au Budget de dépenses. C'est le cas, entre autres, du « Fonds de suppléance » prévu au programme 5 du portefeuille « Conseil du trésor, Administration et Fonction publique » dont l'objet est de pourvoir aux insuffisances de crédits qui peuvent survenir en cours d'exercice dans l'un ou l'autre des programmes apparaissant au Budget de dépenses.

Il faut noter par ailleurs que les ministères peuvent, en cours d'exercice, modifier la répartition de leurs crédits à l'intérieur d'un même programme. En vertu de la réglementation en vigueur, l'approbation préalable du Conseil du trésor est toutefois requise pour les virements de crédits en provenance ou au bénéfice de la supercatégorie « Transfert » ou de la catégorie « Support » comprise à l'intérieur de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

EXPLICATIVES (suite)

5. EXPLICATIONS DES TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES

CRÉDITS 2002-2003

Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont le déboursement grève les sommes versées au Fonds consolidé du revenu et sur lequel le Parlement a droit d'allocation.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le Budget de dépenses présente non seulement les crédits à voter annuellement mais aussi les crédits portant sur plus d'un an et les crédits déjà autorisés. Ces derniers comprennent les crédits reportés en vertu des lois de crédits ainsi que les crédits permanents octroyés en vertu d'une loi particulière.

CRÉDITS COMPARATIFS POUR 2001-2002

Les crédits comparatifs 2001-2002 reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de programmes ou de portefeuilles pour l'exercice 2002-2003. Pour établir le comparatif avec les crédits 2002-2003, les crédits 2001-2002 comprennent non seulement les crédits inscrits au Budget de dépenses 2001-2002 mais aussi, pour certains programmes, les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Ils incorporent également les variations de crédits permanents ainsi que les transferts de crédits effectués qui ont un caractère de récurrence, y incluant ceux en provenance du programme « Fonds de suppléance » apparaissant au portefeuille du « Conseil du trésor, Administration et Fonction publique ». Les crédits comparatifs 2001-2002 comprennent les crédits qu'il est prévu de reporter à l'exercice 2002-2003. Dans le cas des dépenses et revenus portant sur le crédit au net, les données comparatives présentées sont celles qui apparaissaient au Budget de dépenses 2001-2002.

BUDGET DE DÉPENSES ET BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le Volume II du Budget de dépenses 2002-2003 présente distinctement le budget de dépenses et le budget d'investissements pour chaque portefeuille, programme et élément. Le budget de dépenses regroupe les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres provisions ». Le budget d'investissements comprend les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, Placements et Avances ».

Les investissements en immobilisations sont capitalisés et seul l'amortissement est inscrit à la dépense de l'exercice à l'intérieur de la supercatégorie « Fonctionnement ». L'amortissement découle de crédits autorisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations; son inscription au budget de dépenses ne requiert pas de crédit puisqu'il s'agit d'une dépense qui n'exige pas de déboursé.

Bien qu'ils ne constituent pas une dépense, les investissements en prêts, placements et avances sont inclus au budget d'investissements puisqu'ils entraînent des déboursés qui ne peuvent se faire sans crédit.

EXPLICATIVES (suite)

EFFECTIF

L'effectif apparaît au Budget de dépenses de chacun des portefeuilles et de chacun de leurs programmes ainsi que dans le sommaire des crédits affectés aux fonds spéciaux rattachés au portefeuille.

L'effectif est exprimé en équivalent temps complet (ETC). Ce chiffre correspond à la durée d'emploi de l'ensemble du personnel régulier et occasionnel et constitue une prévision pour l'année. L'effectif comparatif comprend l'effectif indiqué au Budget de dépenses de l'exercice précédent, modifié, s'il y a lieu, pour refléter les changements à la structure des programmes, les transferts de postes entre ministères ainsi que les ajustements récurrents effectués en cours d'exercice.

CRÉDITS AFFECTÉS À UN FONDS SPÉCIAL

L'information financière sur les fonds spéciaux est fournie au volume III *Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes*. Au Volume II du Budget de dépenses, seuls les montants de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » sont présentés dans les données par programme. Ces crédits sont également répartis par fonds spéciaux et par catégories de dépenses pour chaque portefeuille.

CRÉDITS DE TRANSFERT

Les crédits de transfert font l'objet d'un tableau spécifique qui apparaît à la fin de chacun des portefeuilles, lorsque ceux-ci en comportent. La répartition des crédits de transfert par projets y est présentée pour chaque programme. Le détail par bénéficiaires et par catégories de dépenses y apparaît pour l'ensemble du portefeuille.

SUPERCATÉGORIES

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères pour la comptabilisation de leurs dépenses et de leurs investissements. Au Budget de dépenses, seules les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » sont réparties par catégories.

EXPLICATIVES (suite)

6. DÉFINITION DES SUPERCATÉGORIES

RÉMUNÉRATION

Cette supercatégorie comprend la rémunération de base, le temps supplémentaire et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel, aux occasionnels et aux employés saisonniers du secteur public. Elle comprend également les traitements versés aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec ainsi qu'aux étudiants et aux stagiaires. Elle inclut enfin les avantages sociaux et les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

FONCTIONNEMENT

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues pour l'acquisition, la location-exploitation et l'utilisation de biens et de services. Elle inclut également l'amortissement des immobilisations.

SERVICE DE LA DETTE

Cette supercatégorie comprend les intérêts du service de la dette directe, les intérêts sur le compte des régimes de retraite, l'amortissement des frais reportés et des gains et pertes de change non réalisés, les dépenses de change et les frais associés à la gestion de la dette. On ne retrouve cette supercatégorie qu'au portefeuille « Finances ».

AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues par un ministère ou un organisme pour assumer la totalité ou une partie des dépenses imputées sur un fonds spécial qu'il administre, afin notamment d'en assurer l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

TRANSFERT

Cette supercatégorie comprend les dépenses qui ne constituent pas pour le gouvernement des acquisitions directes de biens ou de services. Elle regroupe les paiements qui sont effectués dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant de la variation à la « Provision pour créances douteuses » et à la « Provision pour pertes sur interventions financières garanties par le gouvernement ».

EXPLICATIVES (suite)

IMMOBILISATIONS

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les frais encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations.

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle regroupe, entre autres, les paiements à effectuer en vue d'acquérir certains éléments d'actif. On y retrouve les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, ainsi que l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds locaux de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé.

7. DÉFINITION DES CATÉGORIES

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

RÉMUNÉRATION

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend la rémunération du personnel d'organismes et d'entreprises du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend la rémunération du personnel affecté à un fonds spécial.

FONCTIONNEMENT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, des organismes et des entreprises du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

EXPLICATIVES (suite)

CAPITAL

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend les immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

Intérêt

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le paiement des intérêts sur emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une entreprise, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

SUPPORT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le soutien financier versé aux bénéficiaires, autre que celui mentionné à l'intérieur de la même supercatégorie, aux catégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Capital » et « Intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les paiements destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget

de dépenses

	2002-2003	2001-2002	
	Budget de	Dépense	
	dépenses	probable	
	(0	000 \$)	
Assemblée nationale*	91 474,5	88 634,8	
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	47 918,9	49 726,2	
Affaires municipales et Métropole	1 519 875,3	1 478 746,9	
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	643 549,1	640 745,3	
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	548 239,0	437 657,5 **	
Conseil exécutif	178 382,4	116 710,7	
Culture et Communications	504 085,7	486 769,7 **	
Éducation	11 143 847,7	10 540 012,8	
Emploi, Solidarité sociale	3 967 782,6	4 056 019,1 **	
Environnement	181 240,0	174 228,3	
Famille, Enfance et Condition féminine	1 859 068,4	1 704 496,5 **	
Faune et Parcs	107 416,2	121 471,5	
Finances (excluant le service de la dette)	628 828,3	490 626,2 **	
ndustrie et Commerce	144 917,1	208 636,9 **	
lustice	508 187,9	511 337,9	
Recherche, Science et Technologie	246 458,3	223 691,4	
Régions	194 715,9	141 766,0 **	
Relations avec les citoyens et Immigration	199 889,4	215 322,0	
Relations internationales	107 457,6	109 497,7	
Ressources naturelles	277 556,2	326 317,3	
Revenu	658 648,6	626 755,6	
Santé et Services sociaux	17 451 424,6	17 109 955,7	
Sécurité publique	790 137,5	789 957,3	
Fourisme, Loisir et Sport	128 119,8	157 360,2	
Fransports	1 362 315,1	1 363 901,4	
Fravail	61 227,7	77 157,1	
Économies à réaliser	(300 000,0)		
Crédits 2002-2003 reportés en 2003-2004	(29 763,8)		
Dépenses de programmes	43 223 000,0	42 247 502,0	
Service de la dette	6 497 000,0	6 732 000,0	
Total	49 720 000,0	48 979 502,0	

^{*} Les informations portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouvent dans le Volume I.

^{**} Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2001-2002 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

^{***}Un redressement a été effectué afin de présenter la dépense probable 2001-2002 sur la même base qu'en 2002-2003. Ce redressement entraîne, pour 2001-2002, une hausse de 38,4 M\$ au portefeuille « Famille, Enfance et Condition féminine » vu que la politique familiale a pour effet de remplacer graduellement certaines mesures auparavant comptabilisées en déduction des revenus.

Distinction entre le budget de dépenses et les crédits

	2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits totaux
		(000 \$)		
Assemblée nationale*	91 474,5	4 570,0	10 170,2	97 074,7
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	47 918,9	2 148,9	2 150,0	47 920,0
Affaires municipales et Métropole	1 519 875,3	2 329,0	11 805,8	1 529 352,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	643 549,1	7 524,0	28 285,8	664 310,9
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	548 239,0	161,0	305 129,0	853 207,0
Conseil exécutif	178 382,4	672,5	3 176,7	180 886,6
Culture et Communications	504 085,7	1 687,2	6 104,3	508 502,8
Éducation	11 143 847,7	4 927,8	193 572,0	11 332 491,9
Emploi, Solidarité sociale	3 967 782,6	1 141,6	1 926,2	3 968 567,2
Environnement	181 240,0	6 188,2	12 325,7	187 377,5
Famille, Enfance et Condition féminine	1 859 068,4	2 311,5	4 459,5	1 861 216,4
Faune et Parcs	107 416,2	7 021,9	9 251,3	109 645,6
Finances	7 125 828,3	4 049,3	9 066,9	7 130 845,9
Industrie et Commerce	144 917,1	1 445,8	5 325,5	148 796,8
Justice	508 187,9	5 041,0	23 403,1	526 550,0
Recherche, Science et Technologie	246 458,3	400,0	521,3	246 579,6
Régions	194 715,9	528,0	32 863,7	227 051,6
Relations avec les citoyens et Immigration	199 889,4	5 251,0	10 346,0	204 984,4
Relations internationales	107 457,6	1 239,6	1 635,0	107 853,0
Ressources naturelles	277 556,2	12 442,1	19 470,3	284 584,4
Revenu	658 648,6	1 500,0	4 153,5	661 302,1
Santé et Services sociaux	17 451 424,6	1 894,8	1 167,4	17 450 697,2
Sécurité publique	790 137,5	19 274,2	19 560,0	790 423,3
Tourisme, Loisir et Sport	128 119,8	146,3	683,0	128 656,5
Transports	1 362 315,1	105 601,5	39 516,1	1 296 229,7
Travail	61 227,7	2 215,0	2 642,9	61 655,6
	50 049 763,8	201 712,2	758 711,2	50 606 762,8
Autres postes affectant les dépenses				
Économies à réaliser	(300 000,0)			
Crédits 2002-2003 reportés en 2003-2004	(29 763,8)			
Budget de dépenses	49 720 000,0			

^{*} Les informations portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouvent dans le Volume I.

Sommaire

des crédits

	2002-2003				2001-2002
_	Crédits à voter*	Crédits permanents	Crédits reportés ou crédits déjà votés **	Crédits totaux	Crédits comparatifs
				(000 \$)	
Assemblée nationale***	-	97 074,7	-	97 074,7	94 786,1
Personnes désignées par l'Assemblée nationale***	25 006,8	22 913,2	-	47 920,0	48 000,4
Affaires municipales et Métropole	1 527 245,5	1 448,2	658,4	1 529 352,1	1 453 041,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	663 902,7	77,6	330,6	664 310,9	638 707,8
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	549 348,8	303 782,0	76,2	853 207,0	817 104,4
Conseil exécutif	179 129,7	1 756,9	-	180 886,6	149 826,8
Culture et Communications	506 383,0	2 119,8	-	508 502,8	484 926,8
Éducation	10 691 504,9	640 987,0	-	11 332 491,9	10 814 948,8
Emploi, Solidarité sociale	3 662 288,0	9 319,2	296 960,0	3 968 567,2	4 106 610,6
Environnement	186 592,9	34,6	750,0	187 377,5	170 237,0
Famille, Enfance et Condition féminine	1 727 081,8	2 484,6	131 650,0	1 861 216,4	1 680 305,4
Faune et Parcs	109 570,6	75,0	-	109 645,6	114 976,7
Finances	620 675,9	6 507 261,6	2 908,4	7 130 845,9	7 302 770,5
Industrie et Commerce	148 787,2	9,6	-	148 796,8	153 995,9
Justice	423 481,7	98 196,3	4 872,0	526 550,0	510 927,8
Recherche, Science et Technologie	246 579,6	-	-	246 579,6	227 115,5
Régions	219 592,3	7 159,3	300,0	227 051,6	221 077,0
Relations avec les citoyens et Immigration	203 419,8	487,6	1 077,0	204 984,4	190 406,1
Relations internationales	107 743,4	109,6	-	107 853,0	106 006,0
Ressources naturelles	279 545,2	5 039,2	-	284 584,4	316 948,6
Revenu	457 987,4	196 383,1	6 931,6	661 302,1	633 531,4
Santé et Services sociaux	10 387 520,7	7 063 176,5	-	17 450 697,2	17 138 885,2
Sécurité publique	784 035,5	6 387,8	-	790 423,3	762 165,5
Tourisme, Loisir et Sport	128 646,9	9,6	-	128 656,5	120 208,6
Transports	1 296 210,5	19,2	-	1 296 229,7	1 318 290,3
Travail	58 602,1	2 473,5	580,0	61 655,6	73 879,5
Total	35 190 882,9	14 968 785,7	447 094,2	50 606 762,8	49 649 679,9

^{*} Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-haut, les crédits à voter pour des dépenses imputables aux années financières 2003-2004 et 2004-2005 apparaissant à la page suivante.

^{**} Ces montants incluent, conformément à la Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5), les crédits reportés de l'exercice précédent ainsi que des crédits déjà votés pour des dépenses imputables à l'année financière 2002-2003.

^{***} Les informations portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouvent dans le Volume I.

Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables aux années financières 2003-2004 et 2004-2005

	2003-2004	2004-2005
	(000	\$)
Éducation		
Programme 5 - Enseignement supérieur	80 164,5	-
Emploi, Solidarité sociale		
Programme 2 - Mesures d'aide financière	279 000,0	-
Famille, Enfance et Condition féminine		
Programme 2 - Services à la famille et à l'enfance	120 000,0	-
Programme 3 - Prestations familiales	51 700,0	-
Revenu		
Programme 1 - Administration fiscale	37 891,5	37 891,5
Total	568 756,0	37 891,5

Sommaire des crédits 2002-2003 pouvant être reportés en 2003-2004

	D.,	dont de démenses		Budget
	Report ne requérant	dget de dépenses Report requérant		d'investissements Report ne requérant
	pas l'approbation du	l'approbation du		pas l'approbation du
	Conseil du trésor	Conseil du trésor	Total	Conseil du trésor
			(000 \$)	
Assemblée nationale	-	-	-	-
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	226,9	-	226,9	6,0
Affaires municipales et Métropole	1 801,4	18 196,5	19 997,9	206,5
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	5 573,1	-	5 573,1	792,1
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	2 531,6	-	2 531,6	0,9
Conseil exécutif	1 650,0	-	1 650,0	95,3
Culture et Communications	2 962,1	-	2 962,1	182,9
Éducation	3 649,7	29 857,5	33 507,2	917,2
Emploi, Solidarité sociale	12 209,7	-	12 209,7	38,3
Environnement	4 680,8	-	4 680,8	369,8
Famille, Enfance et Condition féminine	1 343,3	-	1 343,3	133,8
Faune et Parcs	2 619,5	-	2 619,5	277,5
Finances	3 013,2	-	3 013,2	272,0
Industrie et Commerce	2 278,9	-	2 278,9	159,8
Justice	10 254,7	-	10 254,7	585,9
Recherche, Science et Technologie	685,1	-	685,1	15,6
Régions	456,1	-	456,1	18,8
Relations avec les citoyens et Immigration	4 988,1	-	4 988,1	310,3
Relations internationales	2 491,3	-	2 491,3	49,1
Ressources naturelles	7 387,5	-	7 387,5	584,1
Revenu	12 665,3	2 000,0	14 665,3	124,6
Santé et Services sociaux	3 301,8	15 882,5	19 184,3	35,0
Sécurité publique	22 067,3	-	22 067,3	584,1
Tourisme, Loisir et Sport	184,9	-	184,9	20,5
Transports	15 030,9	19 022,9	34 053,8	1 170,6
Travail	1 675,2	-	1 675,2	77,3
Total	125 728,4	84 959,4	210 687,8	7 028,0

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net*

	Référence
Affaires municipales et Métropole	
Programme 7 - Régie du logement	1-10
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	
Programme 3 - Aide aux entreprises agroalimentaires	2-8
Programme 4 - Appui réglementaire	2-8
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor	3-9
Emploi, Solidarité sociale	
Programme 3 - Soutien à la gestion	7-6
Environnement	
Programme 1 - Protection de l'environnement	8-4
Relations avec les citoyens et Immigration	
Programme 2 - Immigration, intégration et régionalisation	16-6

^{*} Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLE

		2002-2003					
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits		
			(000 \$)				
1. Promotion et développement de la Métropole	116 354,4	_	4 763,2	121 117,6	82 186,8		
2. Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	608 326,3	_	-	608 326,3	628 913,9		
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	478 165,7	-	-	478 165,7	428 985,3		
4. Administration générale	45 263,2	2 140,0	6 857,6	49 980,8	47 417,6		
5. Commission municipale du Québec	3 132,5	53,0	10,0	3 089,5	2 811,1		
6. Habitation	254 700,4	-	-	254 700,4	249 078,5		
7. Régie du logement	13 932,8	136,0	175,0	13 971,8	13 648,0		
	1 519 875,3	2 329,0	11 805,8	1 529 352,1	1 453 041,2		
Moins:							
Crédits permanents				1 448,2	1 448,2		
Crédits reportés				658,4			
Crédits à voter				1 527 245,5	1 451 593,0		

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
	(000 \$)		
Rémunération	43 740,8	42 126,7	
Fonctionnement	19 153,5	17 898,9	
Affectation à un fonds spécial	1 960,0	1 960,0	
Transfert	1 453 592,0	1 381 502,8	
Créances douteuses et autres	1 429,0	1 429,0	
Total	1 519 875,3	1 444 917,4	
Effectif des programmes	762	762	
Effectif total	762	762	
Budget d'investissements			
Immobilisations	7 042,6	5 429,9	
Prêts, Placements et Avances	4 763,2	4 763,2	
Total	11 805,8	10 193,1	

Programme 1 Promotion et développement de la Métropole

Éléments		2002-2003						
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits			
		(000 \$)						
1. Société du Palais des congrès de Montréal	33 948,7	-	-	33 948,7	16 248,7			
2. Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	22 830,8	-	4 763,2	27 594,0	26 694,0			
3. Aide au développement de la Métropole	43 763,0	-	-	43 763,0	39 244,1			
4. Régie des installations olympiques	15 811,9	-	-	15 811,9	-			
	116 354,4		4 763,2	121 117,6	82 186,8			
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 2				1 429,0	1 429,0			
Crédits à voter				119 688,6	80 757,8			

Ce programme consiste à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la Métropole afin d'en favoriser le progrès, le dynamisme et le rayonnement. De plus, il vise à fournir un soutien financier à la réalisation d'initiatives ayant comme objectifs le développement et la promotion de la Métropole tout en agissant comme catalyseur et rassembleur pour la promotion de ses intérêts. Il facilite la concertation entre de nombreux partenaires métropolitains, tant du secteur privé que public, veille à la cohérence des actions gouvernementales sur ce territoire et assume la responsabilité de la politique gouvernementale de soutien au développement local et régional pour les régions administratives de Montréal et de Laval.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			2002-2003	2001-2002		
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Affectation à un fonds spécial	-	1 960,0	-	-	1 960,0	1 960,0
Transfert	33 948,7	19 441,8	43 763,0	15 811,9	112 965,4	74 034,6
Créances douteuses et autres	-	1 429,0	-	-	1 429,0	1 429,0
	33 948,7	22 830,8	43 763,0	15 811,9	116 354,4	77 423,6
Budget d'investissements						
Prêts, Placements et Avances	-	4 763,2	-	-	4 763,2	4 763,2
	-	4 763,2	-	-	4 763,2	4 763,2

Programme 2 Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
		(000 \$)				
1. Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	13 644,5	-	-	13 644,5	13 998,7	
2. Assainissement des eaux du Québec	498 514,3	-	-	498 514,3	529 241,3	
3. Infrastructures	95 477,6	-	-	95 477,6	85 673,9	
4. Renouveau urbain et villageois	689,9	-	-	689,9	-	
	608 326,3			608 326,3	628 913,9	
Crédits à voter				608 326,3	628 913,9	

Ce programme assure une participation financière du gouvernement pour faciliter la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'assainissement des eaux usées municipales au sein de toutes les régions du Québec. De plus, il permet d'apporter un soutien financier à la réfection d'infrastructures au sein des municipalités, des communautés métropolitaines de même qu'en milieu nordique particulièrement par la mise en place des initiatives suivantes : « Renouveau urbain et embellissement villageois » et « Infrastructures Québec-Municipalités ».

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			2002-2003	2001-2002		
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	-	-	850,0	549,6	1 399,6	575,0
Fonctionnement	-	-	236,0	140,3	376,3	99,6
Transfert	13 644,5	498 514,3	94 391,6	-	606 550,4	628 239,3
	13 644,5	498 514,3	95 477,6	689,9	608 326,3	628 913,9
Effectif total	-	-	18	-	18	18

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde du crédit de transfert de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant du crédit.

Programme 3 Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités

Éléments		2001-2002			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	17 000,0	-	-	17 000,0	17 912,1
 Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation 	235 448,9	-	-	235 448,9	225 009,2
 Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales 	3 500,0	-	-	3 500,0	3 191,1
4. Aménagement du territoire municipal	23 759,1	-	-	23 759,1	23 759,1
5. Aide financière aux municipalités, aux villages nordiques et à l'Administration régionale Kativik	31 253,3	-	-	31 253,3	32 253,3
Suite à la page 1 - 5					

Ce programme vise à fournir aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement, des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que des gouvernements étrangers. Il a aussi pour but d'inciter au regroupement de municipalités, et ce, à travers toutes les régions du Québec. De plus, il permet d'accorder une aide financière et technique au milieu municipal, aux villages nordiques et à l'Administration régionale Kativik. Il couvre le soutien aux municipalités régionales de comté, notamment pour l'aménagement du territoire. Il reflète également les mesures financières du pacte fiscal incluses dans l'entente conclue avec le monde municipal.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Transfert	17 000,0	235 448,9	3 500,0	23 759,1	31 253,3	310 961,3
	17 000,0	235 448,9	3 500,0	23 759,1	31 253,3	310 961,3

Programme 3 (suite)

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
6. Mesures financières du pacte fiscal	167 204,4	-	-	167 204,4	126 860,5	
	478 165,7		-	478 165,7	428 985,3	
Crédits à voter				478 165,7	428 985,3	

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Transfert	310 961,3	167 204,4		478 165,7	428 985,3
	310 961,3	167 204,4		478 165,7	428 985,3

Programme 4 Administration générale

Éléments		2002-2003					
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits		
		(000 \$)					
1. Direction	4 038,1	-	-	4 038,1	4 597,6		
2. Gestion	41 225,1	2 140,0	6 857,6	45 942,7	42 820,0		
	45 263,2	2 140,0	6 857,6	49 980,8	47 417,6		
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				19,2	19,2		
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5) Crédits à voter			-	658,4 49 303,2	47 398,4		

Ce programme comprend la direction du Ministère et les unités responsables de la planification, la direction et la coordination des ressources nécessaires à la gestion des différents programmes du Ministère et à l'élaboration des politiques. En outre, il permet d'assurer une représentation au sein des diverses régions du Québec dans la mise en oeuvre des orientations et des politiques ministérielles et gouvernementales touchant le milieu municipal.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	1 118,4	28 053,4		29 171,8	29 291,3
Fonctionnement	2 094,4	12 786,9		14 881,3	13 471,3
Transfert	825,3	384,8		1 210,1	1 165,1
	4 038,1	41 225,1		45 263,2	43 927,7
Effectif total	20	473		493	493
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	6 857,6		6 857,6	5 279,9
	-	6 857,6		6 857,6	5 279,9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

Programme 5 Commission municipale du Québec

Élément		2002-2003			2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Commission municipale du Québec	3 132,5	53,0	10,0	3 089,5	2 811,1
Crédits à voter				3 089,5	2 811,1

Ce programme permet d'agir auprès des municipalités en matière d'organisation territoriale, de régulation technique, de tutelle, d'adjudication et de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
Dauget as aspenses	1			
		(000 \$)		
Rémunération	2 287,2		2 287,2	1 822,7
Fonctionnement	845,3		845,3 3 132,5	1 021,7 2 844,4
	3 132,5			
Effectif total	26		26	26
Budget d'investissements				
Immobilisations	10,0		10,0	10,0
	10,0		10,0	10,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 6 Habitation

Éléments		2002-2003			2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Société d'habitation du Québec	253 950,4	-	-	253 950,4	248 328,5
2. Immobilière SHQ	750,0	-	-	750,0	750,0
	254 700,4	-		254 700,4	249 078,5
Crédits à voter				254 700,4	249 078,5

Ce programme vise à faciliter, aux citoyens du Québec, l'accès à des conditions adéquates de logement tenant compte de leur capacité financière, de la diversité de leurs besoins et de la conjoncture économique et sociodémographique, à promouvoir l'amélioration des conditions générales de l'habitat au Québec et à favoriser le développement et la reconnaissance du savoir-faire québécois en habitation.

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2			
			(000 \$)		
Transfert	253 950,4	750,0		254 700,4	249 078,5
	253 950,4	750,0		254 700,4	249 078,5

Programme 7 Régie du logement

Élément		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régie du logement	13 932,8	136,0	175,0	13 971,8	13 648,0
Crédits à voter*			-	13 971,8	13 648,0

Ce programme permet de trancher par décision les différends entre les propriétaires et les locataires en matière de bail résidentiel. En outre, il permet de renseigner les citoyens sur les droits et obligations découlant du bail et il favorise la conciliation entre les locataires et les locateurs. Il permet égagement de veiller, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
Luaget as asponess	1	1		
		(000 \$)		
Rémunération	10 882,2		10 882,2	10 437,7
Fonctionnement	3 050,6		3 050,6	3 306,3
	13 932,8		13 932,8	13 744,0
Effectif total	225		225	225
Budget d'investissements	S			
Immobilisations	175,0		175,0	140,0
	175,0		175,0	140,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

^{*} Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Crédit au net

		2002-2003	2001-2002
		(000	(\$)
Progra	mme 7 - Régie du logement		
	Dépenses du programme (excluant amortissement)	13 796,8	-
Moins	Revenus associés au crédit au net	3 100,0	-
	Crédit au net	10 696.8	

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion à intervenir entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à informer les locataires et les locateurs sur leurs droits et obligations résultant du bail, à favoriser la conciliation entre ceux-ci et, à défaut de règlement à l'amiable, à trancher les litiges. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 3 100 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Promotion et développement de la Métropole		
Fonds de développement régional	1 960,0	1 960,0
Total	1 960,0	1 960,0

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
	000 \$)
1 960,0	1 960,0
1 960,0	1 960,0

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Promotion et développement de la Métropole		
Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	19 441,8	18 541,8
Équipements scientifiques - Société de gestion Marie-Victorin	19 963,0	13 944,1
Fonds de développement de la Métropole	23 800,0	25 300,0
Régie des installations olympiques	15 811,9	-
Société du Palais des congrès de Montréal	33 948,7	16 248,7
Total du programme 1	112 965,4	74 034,6
Programme 2 - Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain		
Amélioration des infrastructures des municipalités nordiques	10 388,0	10 206,9
Assainissement des eaux du Québec	498 514,3	529 241,3
Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	1 603,4	1 784,9
Eaux vives du Québec	12 041,1	12 213,8
Infrastructures Canada-Québec 2000	4 692,1	825,4
Infrastructures Canada-Québec 94/97	73 976,8	72 843,0
Infrastructures municipales en milieu nordique	2 703,7	1 124,0
Infrastructures Québec-Municipalités	2 631,0	
Total du programme 2	606 550,4	628 239,3
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
Compensation financière pour les équipements antipollution	5 000,0	10 000,0
Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	3 500,0	3 191,1
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	235 448,9	225 009,2
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	17 000,0	17 912,1
Financement des services municipaux nordiques	6 487,6	6 385,4
Mesures financières du pacte fiscal	167 204,4	126 860,5
Programme d'aide aux municipalités régionales de comté	6 000,0	6 000,0
Programme de neutralité	2 737,4	2 737,4
Regroupement municipal	8 759,1	8 759,1
Regroupement municipal supplémentaire	15 000,0	15 000,0
Subvention à l'Administration régionale Kativik	2 983,7	2 983,7
Autres crédits de transfert	8 044,6	4 146,8
Total du programme 3	478 165,7	428 985,3
Programme 4 - Administration générale	4.040.4	4.405.4
Autres crédits de transfert	1 210,1	1 165,1
Programme 6 - Habitation		00.000.0
Aide à l'amélioration de l'habitat	32 659,3	28 386,0
Aide au logement social et communautaire	194 621,1	193 613,5
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	650,0	700,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec Immobilière SHQ	26 020,0 750 0	25 629,0
Total du programme 6	750,0 254 700,4	750,0 249 078,5
_		<u>.</u>
Total du portefeuille	1 453 592,0	1 381 502,8

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Entreprises	12 137,7	16 501,4
Entreprises et organismes d'État	76 530,6	42 627,7
Institutions d'enseignement	20 989,2	13 944,1
Municipalités	1 078 080,9	1 050 173,2
Organismes à but non lucratif	140 756,9	121 342,2
Personnes	125 096,7	136 914,2
Total du portefeuille	1 453 592,0	1 381 502,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
ation	26 455,7	25 765,0
ent	15 147,5	9 496,6
	292 372,0	264 468,8
	454 243,4	474 255,5
	665 373,4	607 516,9
le	1 453 592,0	1 381 502,8

		20	02-2003		2001-2002
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Formation, recherche et développement technologique	35 479,5	_	1 039,3	36 518,8	36 079,1
2. Financière agricole du Québec	305 000,0	-	-	305 000,0	305 000,0
3. Aide aux entreprises agroalimentaires	174 653,1	-	913,6	175 566,7	183 227,9
4. Appui réglementaire	54 247,6	512,5	2 252,6	55 987,7	43 483,2
5. Gestion interne et soutien	54 515,5	7 011,5	20 787,4	68 291,4	49 839,9
6. Développement des pêches et de l'aquiculture	19 653,4	-	3 292,9	22 946,3	21 077,7
	643 549,1	7 524,0	28 285,8	664 310,9	638 707,8
Moins:					
Crédits permanents				77,6	77,6
Crédits reportés				330,6	-
Crédits à voter				663 902,7	638 630,2

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	((000 \$)
Rémunération	122 832,9	118 469,9
Fonctionnement	47 127,3	41 502,5
Transfert	473 338,9	473 046,7
Créances douteuses et autres	250,0	250,0
Total	643 549,1	633 269,1
Effectif des programmes	2 168	2 168
Effectif total	2 168	2 168
Budget d'investissements		
Immobilisations	28 285,8	10 583,8
Total	28 285,8	10 583,8

Programme 1 Formation, recherche et développement technologique

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Recherche et développement technologique	16 032,1	-	53,6	16 085,7	16 184,9
2. Formation bioalimentaire	19 447,4	-	985,7	20 433,1	19 894,2
	35 479,5	_	1 039,3	36 518,8	36 079,1
Crédits à voter			-	36 518,8	36 079,1

Ce programme vise à développer le potentiel et améliorer les performances technologiques reliées à la production, à la transformation et à la conservation des produits agroalimentaires tout en respectant l'environnement. Il vise également à former des personnes compétentes en agriculture.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	8 632,6	15 420,1		24 052,7	22 299,3
Fonctionnement	1 090,1	2 755,3		3 845,4	3 775,4
Transfert	6 309,4	1 272,0		7 581,4	7 681,4
	16 032,1	19 447,4		35 479,5	33 756,1
Effectif total	174	285		459	459
Budget d'investissements					
Immobilisations	53,6	985,7		1 039,3	2 323,0
	53,6	985,7		1 039,3	2 323,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Financière agricole du Québec

Élément		2002-2003			
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Financière agricole du Québec	305 000,0	-	-	305 000,0	305 000,0
Crédits à voter				305 000,0	305 000,0

Ce programme vise à promouvoir la rentabilité des exploitations agricoles en leur procurant un financement adéquat, à compenser les pertes de rendement dans les récoltes et à garantir un revenu annuel aux producteurs agricoles selon certaines modalités.

Budget de dépenses	1	Élément	2002-2003	2001-2002
		(000 \$)		
Transfert	305 000,0		305 000,0	305 000,0
	305 000,0		305 000,0	305 000,0

Programme 3 Aide aux entreprises agroalimentaires

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
		(000 \$)				
1. Appui financier	133 630,7	-	-	133 630,7	142 738,5	
2. Appui professionnel et technique	41 022,4	-	913,6	41 936,0	40 489,4	
	174 653,1		913,6	175 566,7	183 227,9	
Crédits à voter*				175 566,7	183 227,9	

Ce programme vise à améliorer la compétitivité des entreprises ainsi qu'à promouvoir le développement des marchés internes et externes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
Dauget as asponess	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	-	35 353,2		35 353,2	34 679,2
Fonctionnement	-	5 669,2		5 669,2	5 309,2
Transfert	133 630,7 133 630,7	-		133 630,7 174 653,1	142 738,5 182 726,9
		41 022,4			
Effectif total	-	683		683	683
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	913,6		913,6	501,0
	-	913,6		913,6	501,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

^{*} Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Programme 4 Appui réglementaire

Éléments	2002-2003				2001-2002
_	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Contrôle de la qualité des produits	42 273,2	-	1 881,8	44 155,0	31 975,8
2. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	3 340,0	-	20,8	3 360,8	3 215,2
 Commission de protection du territoire agricole du Québec 	8 634,4	512,5	350,0	8 471,9	8 292,2
•	54 247,6	512,5	2 252,6	55 987,7	43 483,2
Moins:					
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				330,6	
, , ,				330,0	
Crédits à voter*				55 657,1	43 483,2

Ce programme vise à assurer des produits de qualité aux consommateurs, à favoriser la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et à préserver la vocation des sols arables.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	20 999,3	2 634,6	6 514,8	30 148,7	28 907,8
Fonctionnement	5 840,1	705,4	2 119,6	8 665,1	6 930,3
Transfert	15 433,8 42 273,2	=	-	15 433,8 54 247,6	5 433,8 41 271,9
		3 340,0	8 634,4		
Effectif total	448	43	107	598	598
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 881,8	20,8	350,0	2 252,6	2 339,9
	1 881,8	20,8	350,0	2 252,6	2 339,9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit des éléments 2 et 3 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé du crédit de l'élément 1, en excluant sa partie « Transfert », peut être reporté en 2003-2004, jusqu'à concurrence d'un montant de 1 500 000 \$ et ce, afin de donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

^{*} Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Programme 5 Gestion interne et soutien

Éléments		2001-2002			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction	6 810,0	-	92,1	6 902,1	6 634,5
2. Soutien administratif	47 705,5	7 011,5	20 695,3	61 389,3	43 205,4
	54 515,5	7 011,5	20 787,4	68 291,4	49 839,9
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1 Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15)				9,6	9,6
Élément 2				68,0	68,0
Crédits à voter				68 213,8	49 762,3

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
9	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	5 403,9	21 346,3		26 750,2	26 176,3
Fonctionnement	1 406,1	26 109,2		27 515,3	24 055,3
Créances douteuses et autres	-	250,0		250,0	250,0
	6 810,0	47 705,5		54 515,5	50 481,6
Effectif total	67	231		298	298
Budget d'investissements					
Immobilisations	92,1	20 695,3		20 787,4	4 374,8
	92,1	20 695,3		20 787,4	4 374,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 6 Développement des pêches et de l'aquiculture

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		-
1. Planification et recherche	7 478,6	-	3 167,2	10 645,8	8 350,2
2. Contribution à la pêche, l'aquiculture et la transformation	12 174,8	-	125,7	12 300,5	12 727,5
	19 653,4		3 292,9	22 946,3	21 077,7
Crédits à voter				22 946,3	21 077,7

Ce programme vise à orienter le développement des pêches et de l'aquiculture et à fournir aux entreprises une aide financière, des services et des équipements d'appui aptes à améliorer le rendement du secteur.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
=g.:pecc	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	4 506,3	2 021,8		6 528,1	6 407,3
Fonctionnement	972,3	460,0		1 432,3	1 432,3
Transfert	2 000,0	9 693,0)	11 693,0	12 193,0
	7 478,6	12 174,8		19 653,4	20 032,6
Effectif total	89	41		130	130
Budget d'investissements					
Immobilisations	3 167,2	125,7		3 292,9	1 045,1
	3 167,2	125,7		3 292,9	1 045,1

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédit au net

		2002-2003	2001-2002
		(000) \$)
Progra	mme 3 - Aide aux entreprises agroalimentaires		
	Dépenses du programme (excluant amortissement)	174 653,1	-
Moins	Revenus associés au crédit au net	50,0	-
	Crédit au net	174 603,1	

Ce crédit au net concerne les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la cotisation annuelle des adhérants au programme.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 50 000 \$.

Progra	mme 4 - Appui réglementaire		
	Dépenses du programme (excluant amortissement)	53 735,1	39 907,3
Moins	Revenus associés au crédit au net	7 400,0	7 400,0
	Crédit au net	46 335,1	32 507,3

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'émission de permis (excluant les permis touristiques) pour un montant de 7 000 000 \$ et de services offerts par le Laboratoire de pathologie animale rattaché au Centre pour un montant de 400 000 \$.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, le crédit de ce programme augmente d'un montant équivalent à la hausse des revenus qui excèdent 400 000 \$ dans le cas du Laboratoire de pathologie animale et à 20 % des revenus qui excèdent 7 000 000 \$ dans le cas des permis émis (excluant les permis touristiques).

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Formation, recherche et développement technologique		
Formation d'exploitants agricoles	897,0	897,0
Organismes de recherche	3 427,7	3 427,7
Recherche universitaire	2 981,7	2 981,7
Autres crédits de transfert	275,0	375,0
Total du programme 1	7 581,4	7 681,4
Programme 2 - Financière agricole du Québec		
Financière agricole du Québec	305 000,0	305 000,0
Programme 3 - Aide aux entreprises agroalimentaires		
Appui au développement en région	12 451,0	11 856,3
Associations et organismes agricoles	3 777,0	4 477,0
Prime-Vert	15 400,0	42 052,5
Secteur bioalimentaire : gestion des entreprises et développement de nouveaux produits	5 893,6	6 343,6
Services vétérinaires	16 600,0	12 000,0
Taxes municipales et scolaires : remboursement partiel	78 000,0	64 500,0
Autres crédits de transfert	1 509,1	1 509,1
Total du programme 3	133 630,7	142 738,5
Programme 4 - Appui réglementaire		
Qualité et sécurité alimentaire	15 433,8	5 433,8
Programme 6 - Développement des pêches et de l'aquiculture		
Appui financier à la pêche commerciale	4 000,0	4 000,0
Associations du secteur des pêches	588,0	588,0
Pêches maritimes : consolidation et développement des entreprises	5 105,0	5 605,0
Soutien financier à la recherche et au développement	2 000,0	2 000,0
Total du programme 6	11 693,0	12 193,0
Total du portefeuille	473 338,9	473 046,7

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
prises	404 571,7	406 878,5
es et organismes d'État	49 100,0	46 301,0
seignement	3 281,7	3 281,7
	4 433,8	5 433,8
out non lucratif	11 951,7	11 151,7
feuille	473 338,9	473 046,7

Crédits de transfert (suite)	

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
(00	0 \$)
37 800,0	35 847,0
11 300,0	10 454,0
16 703,6	43 356,1
407 535,3	383 389,6
473 338,9	473 046,7

		2002-2003			
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Secrétariat du Conseil du trésor	63 473,6	131,0	11,0	63 353,6	61 931,3
2. Fonctions gouvernementales	69 825,5	-	5 100,0	74 925,5	78 216,5
3. Commission de la fonction publique	2 778,8	30,0	18,0	2 766,8	2 649,9
4. Régimes de retraite et d'assurances	308 161,1	-	-	308 161,1	327 120,5
5. Fonds de suppléance	104 000,0	-	300 000,0	404 000,0	347 186,2
	548 239,0	161,0	305 129,0	853 207,0	817 104,4
Moins : Crédits permanents				303 782,0	322 768,0
Crédits reportés				76,2	-
Crédits à voter				549 348,8	494 336,4

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(0	000 \$)
Rémunération	383 417,8	398 938,2
Fonctionnement	124 398,5	82 616,9
Affectation à un fonds spécial	19 150,0	24 791,4
Transfert	21 272,7	20 822,1
Total	548 239,0	527 168,6
Effectif des programmes	830	830
Effectif des fonds spéciaux	915	915
Effectif total	1 745	1 745
Budget d'investissements		
Immobilisations	5 118,0	5 118,0
Prêts, Placements et Avances	300 011,0	284 978,8
Total	305 129,0	290 096,8

Programme 1 Secrétariat du Conseil du trésor

Élément		2002-2003			
-	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Secrétariat du Conseil du trésor	63 473,6	131,0	11,0	63 353,6	61 931,3
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédits à voter*			_	63 344.0	61 921,7

Ce programme regroupe les dépenses visant à établir des politiques générales de gestion des ressources humaines, à assurer l'encadrement normatif et réglementaire concernant les contrats gouvernementaux, à réaliser les activités d'acquisition et d'aliénation découlant de la Loi sur le service des achats du gouvernement (L.R.Q., c, S-4), à assurer la mise en oeuvre de l'inforoute gouvernementale, à déterminer l'allocation des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles conformément aux priorités du gouvernement et à veiller à ce que les ministères et organismes les utilisent efficacement dans l'exécution de leurs programmes. On y retrouve également les dépenses visant à fournir divers services aux ministères et organismes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
_ anger as aspended	1			
		(000 \$)		
Rémunération	45 980,3		45 980,3	45 272,6
Fonctionnement	15 137,3		15 137,3	15 137,3
Affectation à un fonds spécial	2 200,0		2 200,0	1 511,4
Transfert	156,0		156,0	130,0
	63 473,6		63 473,6	62 051,3
Effectif total	726		726	726
Budget d'investissements				
Prêts, Placements et Avances	11,0		11,0	11,0
	11,0		11,0	11,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

^{*} Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Programme 2 Fonctions gouvernementales

Éléments		20	02-2003		2001-2002
•	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Soutien au développement de l'employabilité	7 198,1	-	-	7 198,1	7 172,9
2. Coordination et soutien à la gestion des ressources	11 339,8	-	-	11 339,8	7 656,0
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets reliés à l'Inforoute gouvernementale*	1 000,0	-	5 000,0	6 000,0	6 000,0
4. Contributions du gouvernement à titre d'employeur	33 337,6	-	-	33 337,6	34 007,6
5. Fonds relatif à la tempête de verglas	7 910,0	-	-	7 910,0	11 680,0
 Fonds d'assistance financière aux régions sinistrées Suite à la page 3 - 4 	9 040,0	-	-	9 040,0	11 600,0

Ce programme regroupe les dépenses reliées aux fonctions centrales se rapportant au développement de l'employabilité, de même qu'au recrutement, à la coordination et au soutien à la gestion des ressources, particulièrement les ressources humaines. Ce programme pourvoit également au financement des programmes de reconstruction des régions sinistrées suite au verglas de janvier 1998 et aux pluies diluviennes survenues en juillet 1996. On y retrouve aussi la provision permettant d'appuyer la réalisation de projets visant la mise en oeuvre de l'Inforoute gouvernementale ainsi que le budget se rapportant à des contributions du gouvernement à titre d'employeur. Finalement, ce programme inclut une provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Budget de dépenses			Éléments				Sous-
_ aagot ao aoponese	1	2	3	4	5	6	total
			(000 \$)				
Rémunération	7 193,6	7 307,7	-	33 337,6	-	-	47 838,9
Fonctionnement	4,5	4 032,1	1 000,0	-	-	-	5 036,6
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	7 910,0	9 040,0	16 950,0
	7 198,1	11 339,8	1 000,0	33 337,6	7 910,0	9 040,0	69 825,5
Effectif total	48	23	-	-	-	-	71
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	-	5 000,0	-	-	-	5 000,0
	-	-	5 000,0	-		-	5 000,0

Programme 2 (suite)

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes*	-	-	100,0	100,0	100,0
	69 825,5		5 100,0	74 925,5	78 216,5
Crédits à voter				74 925,5	78 216,5

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Rémunération	47 838,9	-		47 838,9	44 799,9
Fonctionnement	5 036,6	-		5 036,6	5 036,6
Affectation à un fonds spécial	16 950,0	-		16 950,0	23 280,0
	69 825,5	_		69 825,5	73 116,5
Effectif total	71	-		71	71
Budget d'investissements					
Immobilisations	5 000,0	100,0		5 100,0	5 100,0
	5 000,0	100,0		5 100,0	5 100,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit des éléments 1 et 2 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance ou par des virements en provenance des autres éléments du même programme.

Programme 3 Commission de la fonction publique

Élément		2001-2002			
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Commission de la fonction publique Moins : Crédite reportée	2 778,8	30,0	18,0	2 766,8	2 649,9
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				76,2	-
Crédits à voter			-	2 690,6	2 649,9

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission qui a principalement pour mandat d'intervenir au regard de recours exercés par les fonctionnaires, de vérifier le caractère impartial et équitable des décisions les affectant, de s'assurer de l'observation des lois et des règlements relativement au système de recrutement et de promotion, de décider des demandes de certification des moyens d'évaluation, de produire des études, de donner des avis et de faire des rapports aux autorités et de donner des avis au Conseil du trésor lorsque celui-ci décide de soustraire un emploi ou une catégorie d'emplois aux dispositions de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
	1			
		(000 \$)		
Rémunération	2 454,2		2 454,2	2 337,3
Fonctionnement	324,6		324,6	324,6
	2 778,8		2 778,8	2 661,9
Effectif total	33		33	33
Budget d'investissements				
Immobilisations	18,0		18,0	18,0
	18,0		18,0	18,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 4 Régimes de retraite et d'assurances

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régime de retraite des fonctionnaires	36 621,0	-	-	36 621,0	37 081,0
2. Régime de retraite de certains enseignants	17 797,0	-	-	17 797,0	17 399,0
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	148 073,1	-	-	148 073,1	134 970,4
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 400,7	-	-	4 400,7	4 374,1
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	6 488,0	-	-	6 488,0	6 707,0
6. Régime de retraite des jugesSuite à la page 3 - 7	9 679,0	-	-	9 679,0	42 548,0

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Budget de dépenses			Éléments				Sous-
	1	2	3	4	5	6	total
			(000 \$)				
Rémunération	36 621,0	-	148 073,1	1 081,0	6 488,0	9 679,0	201 942,1
Transfert	-	17 797,0	-	3 319,7	-	-	21 116,7
	36 621,0	17 797,0	148 073,1	4 400,7	6 488,0	9 679,0	223 058,8

308 161,1 327 120,5

Conseil du trésor, Administration et Fonction publique

223 058,8

18 105,0

66 997,3

Programme 4 (suite)

ÉΙ	éments			2002-2003				
				get de enses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
						(000 \$)		
7.	Régime de retraite des membre Québec	s de la Sûreté du	18	105,0	-	-	18 105,0	18 610,0
8.	Régime de retraite du personne	l d'encadrement	66	997,3		<u> </u>	66 997,3	65 431,0
			308	161,1	-	-	308 161,1	327 120,5
	oins : Crédits permanents Loi sur le régime de retraite des (L.R.Q., c. R-12)	fonctionnaires,						
	Élément 1 Loi sur le régime de retraite de ((L.R.Q., c. R-9.1)	certains enseignants,					36 621,0	37 081,0
	Élément 2 Loi sur le régime de retraite des gouvernement et des organisme						17 797,0	17 399,0
	(L.R.Q., c. R-10) Élément 3 Loi accordant une pension à la (L.Q. 1970, c. 6)	veuve de M. Pierre La	porte,				148 073,1	134 970,4
	Élément 4 Loi sur le régime de retraite des						12,0	12,0
	services correctionnels, (L.R.Q. Élément 5 Loi sur les tribunaux judiciaires,	,					6 488,0	6 707,0
	Élément 6 Loi sur la police, (2000, c. 12)	(2.11.9., 0. 1 10)					9 679,0	42 548,0
	Élément 7 Loi sur le régime de retraite du p (2001, c.31)	personnel d'encadrem	ent,				18 105,0	18 610,0
	Élément 8						66 997,3	65 431,0
Cr	édits à voter					-	4 388,7	4 362,1
٧	entilation par superc	atégories						
B	udget de dépenses	Sous- total	7	Élé	ments 8		2002-2003	2001-2002
				(000 \$)			
Ré	munération	201 942,1	18 105,0	66	997,3		287 044,4	306 428,4
Tra	ansfert	21 116,7	-		<u>-</u>		21 116,7	20 692,1

Programme 5 Fonds de suppléance

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas 25 % du crédit ainsi augmenté*	103 900,0	-	-	103 900,0	62 118,4
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable à la rémunération*	100,0	-	-	100,0	100,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'année financière 2002-2003*	-	-	300 000,0	300 000,0	284 967,8
	104 000,0		300 000,0	404 000,0	347 186,2
Crédits à voter				404 000,0	347 186,2

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux. Il vise également à combler temporairement des manques de liquidités des ministères et organismes.

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
Dauget as asponess	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	-	100,0	-	100,0	100,0
Fonctionnement	103 900,0	-	-	103 900,0	62 118,4
	103 900,0	100,0	-	104 000,0	62 218,4
Budget d'investissements					
Prêts, Placements et Avances	-	_	300 000,0	300 000,0	284 967,8
	-	-	300 000,0	300 000,0	284 967,8

^{*} Tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins, le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Crédit au net

		2002-2003	2001-2002
		(000	\$)
Progra	mme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
	Dépenses du programme (excluant amortissement)	63 342,6	-
Moins	Revenus associés au crédit au net	184,6	-
	Crédit au net	63 158,0	

Ce crédit au net concerne les activités réalisées en vertu de la Loi sur le service des achats du gouvernement (L.R.Q., c. S-4). Les revenus associés à ce crédit au net proviennent du produit de disposition de biens excédentaires dans les cas où l'article 49 de la Loi sur l'administration publique (2000, c. 8) ne s'applique pas.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 184 600 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	2 200,0	1 511,4
Fonds des services gouvernementaux	-	-
Total du programme 1	2 200,0	1 511,4
Programme 2 - Fonctions gouvernementales		
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	9 040,0	11 600,0
Fonds relatif à la tempête de verglas	7 910,0	11 680,0
Total du programme 2	16 950,0	23 280,0
Total	19 150,0	24 791,4
Effectif total	915	915

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
(00	00 \$)
6 350,0	6 840,0
1 965,0	1 276,4
7 775,0	12 175,0
3 060,0	4 500,0
19 150,0	24 791,4

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002	
	(00	00 \$)	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor			
Autres crédits de transfert	156,0	130,0	
Programme 4 - Régimes de retraite et d'assurances			
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 319,7	3 293,1	
Régime de retraite de certains enseignants	17 797,0	17 399,0	
Total du programme 4	21 116,7	20 692,1	
Total du portefeuille	21 272,7	20 822,1	

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(000) \$)
Établissements de santé et de services sociaux	1 452,7	1 426,1
Institutions d'enseignement	19 664,0	19 266,0
Organismes à but non lucratif	156,0	130,0
Total du portefeuille	21 272,7	20 822,1

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
	(000 \$)
21 116,7	20 692,1
156,0	130,0
21 272,7	20 822,1

		2002-2003			
Programmes	Budget de dépenses	e Moins : s Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	1 220,8	_	-	1 220,8	1 173,4
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	67 207,5	504,6	780,0	67 482,9	66 015,3
3. Affaires intergouvernementales canadiennes	11 386,1	110,8	150,2	11 425,5	12 029,3
4. Affaires autochtones	51 119,7	43,2	16,8	51 093,3	23 379,8
5. Jeunesse	8 772,7	13,9	25,1	8 783,9	8 744,9
6. Développement de la Capitale-Nationale	38 675,6	-	2 204,6	40 880,2	38 484,1
	178 382,4	672,5	3 176,7	180 886,6	149 826,8
Moins:					
Crédits permanents				1 756,9	1 656,9
Crédits à voter				179 129,7	148 169,9

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(0	000 \$)
Rémunération	35 446,0	33 446,6
Fonctionnement	53 683,5	54 057,6
Affectation à un fonds spécial	927,6	927,6
Transfert	87 663,9	58 329,4
Créances douteuses et autres	661,4	561,4
Total	178 382,4	147 322,6
Effectif des programmes	460	460
Effectif total	460	460
Budget d'investissements		
Immobilisations	865,6	865,6
Prêts, Placements et Avances	2 311,1	2 311,1
Total	3 176,7	3 176,7

Programme 1 Cabinet du lieutenant-gouverneur

Élément	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	1 220,8	-	-	1 220,8	1 173,4
Crédits à voter			-	1 220,8	1 173,4

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Élément		2002-2003	2001-2002
	1			
		(000 \$)		
Rémunération	637,3		637,3	581,6
Fonctionnement	573,5		573,5	591,8
Transfert	10,0		10,0	-
	1 220,8		1 220,8	1 173,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments	2002-2003			2001-2002	
-	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Cabinet du premier ministre	4 279,9	-	-	4 279,9	4 220,0
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	15 994,9	-	-	15 994,9	14 867,9
3. Direction générale de l'administration	12 577,8	504,6	780,0	12 853,2	12 572,5
4. Indemnités de l'exécutif	1 066,7	-	-	1 066,7	1 066,7
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales*	33 288,2	-	-	33 288,2	33 288,2
-	67 207,5	504,6	780,0	67 482,9	66 015,3
Moins:					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 066,7	1 066,7
Crédits à voter			_	66 406,6	64 939,0

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments			2002-2003	2001-2002
Dadget de dependee	1	2	3	4	5		
Rémunération	3 274,0	11 717,0	5 767,2	1 066,7	-	21 824,9	20 243,6
Fonctionnement	561,4	3 427,9	6 810,6	-	33 288,2	44 088,1	44 201,8
Transfert	444,5	850,0	-	-	-	1 294,5	1 294,5
	4 279,9	15 994,9	12 577,8	1 066,7	33 288,2	67 207,5	65 739,9
Effectif total	-	160	81	-	-	241	241
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	-	773,5	-	-	773,5	773,5
Prêts, Placements et Avances	-	-	6,5	-	-	6,5	6,5
	-	-	780,0	_	-	780,0	780,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles peut être remboursé à la présente provision avec le droit de l'utiliser à nouveau selon les conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Programme 3 Affaires intergouvernementales canadiennes

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes	831,6	10,2	3,0	824,4	816,2
2. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	6 218,9	100,6	147,2	6 265,5	6 189,0
3. Représentation du Québec au Canada	1 933,7	-	-	1 933,7	2 037,2
4. Coopération intergouvernementale et francophonie	2 401,9	-	-	2 401,9	2 101,9
5. Bureau des études	-	-	-	-	885,0
	11 386,1	110,8	150,2	11 425,5	12 029,3
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				9,6	9,6
					9,6
Crédits à voter				11 415,9	12 019,7

Ce programme vise à assurer la coordination des relations du gouvernement du Québec dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2002-2003	2001-2002
	1	2	3	4	5		
	(000 \$)						
Rémunération	468,6	4 769,7	1 077,1	-	-	6 315,4	6 359,2
Fonctionnement	290,3	1 449,2	856,6	148,0	-	2 744,1	3 604,1
Transfert	72,7	-	-	2 253,9	-	2 326,6	2 026,6
	831,6	6 218,9	1 933,7	2 401,9	-	11 386,1	11 989,9
Effectif total	-	78	25	-	-	103	103
Budget d'investissements							
Immobilisations	3,0	47,2	-	-	-	50,2	50,2
Prêts, Placements et Avances	-	100,0	-	-	-	100,0	100,0
	3,0	147,2	_	_	-	150,2	150,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 4 Affaires autochtones

Élément	2002-2003				2001-2002	
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
		(000 \$)				
1. Secrétariat aux affaires autochtones	51 119,7	43,2	16,8	51 093,3	23 379,8	
Crédits à voter			_	51 093,3	23 379,8	

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
	1			
_		(000 \$)		
Rémunération	3 004,0		3 004,0	2 757,5
Fonctionnement Transfert Effectif total	1 513,7		1 513,7 46 602,0 51 119,7	1 513,7 19 135,0 23 406,2 50
	46 602,0			
	51 119,7			
	50			
Budget d'investissements				
Immobilisations	16,8		16,8	16,8
	16,8		16,8	16,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 5 Jeunesse

Éléments	2002-2003				2001-2002	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
		(000 \$)				
1. Secrétariat à la jeunesse	8 047,8	13,9	9,1	8 043,0	8 013,7	
2. Conseil permanent de la jeunesse	724,9	-	16,0	740,9	731,2	
	8 772,7	13,9	25,1	8 783,9	8 744,9	
Crédits à voter			_	8 783,9	8 744,9	

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse, à coordonner des dossiers à portée interministérielle notamment la mise en oeuvre de la politique québécoise de la jeunesse et à exercer le suivi des engagements pris lors du Sommet du Québec et de la Jeunesse. Il assure des services d'information s'adressant aux jeunes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
Lauget as asponses	1	2			
	(000 \$)				
Rémunération	1 348,0	532,7		1 880,7	1 841,7
Fonctionnement	3 656,4	192,2		3 848,6	3 848,6
Transfert	3 043,4 8 047,8	-		3 043,4 8 772,7	3 043,4 8 733,7
		724,9			
Effectif total	28	10		38	38
Budget d'investissements					
Immobilisations	9,1	16,0		25,1	25,1
	9,1	16,0		25,1	25,1

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 6 Développement de la Capitale-Nationale

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Commission de la capitale nationale du Québec	15 590,8	-	-	15 590,8	12 199,4
2. Soutien au développement de la région de la Capitale- Nationale	22 243,6	-	2 204,6	24 448,2	25 884,7
3. Cabinet du ministre délégué responsable de la région de la Capitale-Nationale	841,2	-	-	841,2	400,0
Malan	38 675,6		2 204,6	40 880,2	38 484,1
Moins : Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 3				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 2				661,4	561,4
Crédits à voter			-	40 209,2	37 913,1

Ce programme vise le soutien et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec comme Capitale nationale, en contribuant à la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités, ainsi qu'en appuyant le développement et la diversification de ses assises économiques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	-	1 357,7	426,0	1 783,7	1 663,0
Fonctionnement	-	573,0	342,5	915,5	297,6
Affectation à un fonds spécial	-	927,6	-	927,6	927,6
Transfert	15 590,8	18 723,9	72,7	34 387,4	32 829,9
Créances douteuses et autres	-	661,4	-	661,4	561,4
	15 590,8	22 243,6	841,2	38 675,6	36 279,5
Effectif total	-	28	-	28	28
Budget d'investissements					
Prêts, Placements et Avances	_	2 204,6	-	2 204,6	2 204,6
	-	2 204,6	-	2 204,6	2 204,6

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
Programme 6 - Développement de la Capitale-Nationale		
Fonds de développement régional	927,6	927,6
Total	927,6	927,6

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
(0)	00 \$)
927,6	927,6
927,6	927,6

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Cabinet du lieutenant-gouverneur		
Autres crédits de transfert	10,0	-
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Mission gouvernementale auprès de l'ÉNAP Autres crédits de transfert	150,0 1 144,5	150,0 1 144,5
Total du programme 2	1 294,5	1 294,5
Programme 3 - Affaires intergouvernementales canadiennes		
Activités de coopération intergouvernementale Organismes francophones hors-Québec Autres crédits de transfert	354,3 1 899,6 72,7	354,3 1 599,6 72,7
Total du programme 3	2 326,6	2 026,6
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec la nation crie Fonds de développement pour les autochtones Organismes autochtones	28 402,0 17 000,0 1 200,0	935,0 17 000,0 1 200,0
Total du programme 4	46 602,0	19 135,0
Programme 5 - Jeunesse		
Autres crédits de transfert	3 043,4	3 043,4
Programme 6 - Développement de la Capitale-Nationale		
Centres locaux de développement de la région de la Capitale-Nationale Commission de la capitale nationale du Québec Conseil régional de concertation et développement-Québec Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale Fonds de développement touristique de la région de Québec Fonds régional de solidarité Québec Programme de soutien aux projets économiques Autres crédits de transfert	4 129,8 15 590,8 740,4 11 193,7 2 000,0 100,0 560,0 72,7	4 214,7 12 199,4 740,4 13 193,7 2 000,0 150,0 271,7 60,0
Total du programme 6	34 387,4	32 829,9
Total du portefeuille	87 663,9	58 329,4

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
reprises	9 172,0	8 949,2
prises et organismes d'État	11 540,1	8 148,7
d'enseignement	255,0	255,0
és	5 000,0	5 000,0
nes à but non lucratif	61 696,8	35 976,5
du portefeuille	87 663,9	58 329,4

Crédits de transfert (suit

Ventilation par catégories de dépenses

	2002-2003	2001-2002
		000 \$)
t	571,0	250,0
	3 402,0	-
	4 068,4	-
	79 622,5	58 079,4
uille	87 663,9	58 329,4

		2001-2002			
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels	76 615,3	1 300,3	5 769,3	81 084,3	74 793,8
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	403 712,8	-	-	403 712,8	386 359,2
3. Charte de la langue française	23 757,6	386,9	335,0	23 705,7	23 773,8
	504 085,7	1 687,2	6 104,3	508 502,8	484 926,8
Moins : Crédits permanents				2 119,8	2 122,7
Crédits à voter				506 383,0	482 804,1

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
	(000 \$)		
Rémunération	63 251,7	61 119,5	
Fonctionnement	36 383,7	36 153,5	
Transfert	403 653,8	386 300,2	
Créances douteuses et autres	796,5	796,5	
Total	504 085,7	484 369,7	
Effectif des programmes	1 049	1 049	
Effectif total	1 049	1 049	
Budget d'investissements			
Immobilisations	4 604,3	2 154,3	
Prêts, Placements et Avances	1 500,0	-	
Total	6 104,3	2 154,3	

Programme 1 Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
1. Gestion interne et soutien	44 226,6	1 300,3	3 143,0	46 069,3	42 609,9	
2. Archives nationales du Québec	12 113,7	-	2 493,0	14 606,7	12 508,0	
3. Centre de conservation du Québec	2 271,2	-	43,8	2 315,0	2 160,8	
 Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec 	17 549,9	-	89,5	17 639,4	17 092,9	
5. Commission des biens culturels du Québec	453,9	-	-	453,9	422,2	
	76 615,3	1 300,3	5 769,3	81 084,3	74 793,8	
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				9,6	9,6	
Crédits à voter			-	81 074,7	74 784,2	

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion. Ce programme a également pour but de favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique, à assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires. Enfin, par l'action de la Commission des biens culturels, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Éléments					2001-2002
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	29 402,3	5 392,6	1 369,3	11 473,1	283,1	47 920,4	46 036,4
Fonctionnement	14 824,3	6 721,1	901,9	6 076,8	170,8	28 694,9	27 888,4
	44 226,6	12 113,7	2 271,2	17 549,9	453,9	76 615,3	73 924,8
Effectif total	413	128	24	194	4	763	763
Budget d'investissements							
Immobilisations	3 143,0	993,0	43,8	89,5	-	4 269,3	2 019,3
Prêts, Placements et Avances	-	1 500,0	-	-	-	1 500,0	-
	3 143,0	2 493,0	43,8	89,5	-	5 769,3	2 019,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

Programme 2 Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Éléments		2001-2002			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Action culturelle et communications	136 948,2	-	-	136 948,2	128 985,5
2. Musées nationaux	60 514,7	-	-	60 514,7	62 375,7
 Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec 	21 148,9	-	-	21 148,9	23 589,2
4. Société de développement des entreprises culturelles	41 784,0	-	-	41 784,0	39 646,7
5. Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	474,5	-	-	474,5	466,9
6. Société de télédiffusion du QuébecSuite à la page 5 - 4	57 970,1	-	-	57 970,1	53 856,6

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; appuyer la réalisation de projets visant la mise en oeuvre de la politique de l'autoroute de l'information; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; assurer la reconnaissance des associations d'artistes et celles de producteurs et encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises.

Budget de dépenses			Éléments				Sous-
	1	2	3	4	5	6	total
			(000 \$)				
Transfert	136 948,2	60 514,7	21 148,9	40 987,5	474,5	57 970,1	318 043,9
Créances douteuses et autres	-	-	-	796,5	-	-	796,5
	136 948,2	60 514,7	21 148,9	41 784,0	474,5	57 970,1	318 840,4

Programme 2 (suite)

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Conseil des arts et des lettres du Québec	62 938,3	-	-	62 938,3	55 642,9
8. Bibliothèque nationale du Québec	21 934,1	-	-	21 934,1	21 795,7
	403 712,8		-	403 712,8	386 359,2
Moins : Crédits permanents Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, (L.R.Q., c. S-11.03)					
Élément 3				2 110,2	2 113,1
Crédits à voter				401 602,6	384 246,1

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Transfert	318 043,9	62 938,3	21 934,1	402 916,3	385 562,7
Créances douteuses et autres	796,5	-	-	796,5	796,5
	318 840,4	62 938,3	21 934,1	403 712,8	386 359,2

Programme 3 Charte de la langue française

Éléments		20	02-2003		2001-2002
-	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Coordination de la politique linguistique	1 781,2	11,7	5,0	1 774,5	2 162,7
2. Office de la langue française	16 393,3	340,0	291,0	16 344,3	15 870,4
3. Conseil de la langue française	1 938,2	20,5	9,0	1 926,7	1 906,0
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française*	1 826,0	-	-	1 826,0	2 026,0
5. Commission de protection de la langue française	1 818,9	14,7	30,0	1 834,2	1 808,7
•	23 757,6	386,9	335,0	23 705,7	23 773,8
Crédits à voter			-	23 705,7	23 773,8

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activités. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments			2002-2003	2001-2002
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	652,2	12 067,2	1 176,0	-	1 435,9	15 331,3	15 083,1
Fonctionnement	645,4	4 082,3	752,1	1 826,0	383,0	7 688,8	8 265,1
Transfert	483,6	243,8	10,1	=	-	737,5	737,5
	1 781,2	16 393,3	1 938,2	1 826,0	1 818,9	23 757,6	24 085,7
Effectif total	10	228	21	-	27	286	286
Budget d'investissements							
Immobilisations	5,0	291,0	9,0	-	30,0	335,0	135,0
	5,0	291,0	9,0	-	30,0	335,0	135,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
Bibliothèque nationale du Québec	21 934,1	21 795,7
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	474,5	466,9
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	5 538,3	5 242,9
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	57 400,0	50 400,0
Musée d'Art contemporain de Montréal	8 351,2	8 335,2
Musée de la Civilisation	21 153,7	21 298,3
Musée des Beaux-Arts de Montréal	16 502,0	17 275,5
Musée du Québec	14 507,8	15 466,7
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	5 905,7	5 368,4
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	35 081,8	33 481,8
Société de la Place des Arts de Montréal	16 954,4	18 718,1
Société de télédiffusion du Québec	57 970,1	53 856,6
Société du Grand Théâtre de Québec	4 194,5	4 871,1
Soutien à la concertation régionale et locale	4 114,2	3 569,0
Soutien à la coopération et au développement international	1 320,5	1 320,5
Soutien à la culture scientifique et technique et au loisir culturel et scientifique	3 196,7	3 196,7
Soutien à la diffusion des arts, aux événements majeurs et aux intervenants nationaux	6 688,7	6 480,2
Soutien à la formation professionnelle, à la sensibilisation et à la formation des jeunes	10 221,0	8 549,5
Soutien à la mise en valeur du patrimoine	24 575,4	21 126,5
Soutien à l'autoroute de l'information et au développement des communications	11 452,7	11 452,7
Soutien au développement de la lecture	18 733,7	18 733,7
Soutien aux équipements culturels	37 959,5	35 330,9
Soutien aux institutions muséales	15 107,5	15 107,5
Autres crédits de transfert	3 578,3	4 118,3
Total du programme 2	402 916,3	385 562,7
Programme 3 - Charte de la langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	727,4	727,4
Autres crédits de transfert	10,1	10,1
Total du programme 3	737,5	737,5
Total du portefeuille	403 653,8	386 300,2

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
Entreprises	42 570,1	41 470,1
Entreprises et organismes d'État	156 984,3	155 419,9
Institutions d'enseignement	618,5	618,5
Municipalités	41 486,0	39 108,7
Organismes à but non lucratif	152 372,0	142 338,6
Personnes	9 622,9	7 344,4
Total du portefeuille	403 653,8	386 300,2

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par catégories de dépenses

	2002-2003	2001-2002
	((000 \$)
ration	74 621,7	73 222,2
nent	61 890,3	60 290,3
	49 958,5	47 727,4
	46 433,4	45 865,6
	170 749,9	159 194,7
uille	403 653,8	386 300,2

		20	02-2003		2001-2002
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Administration et consultation	114 886,7	4 111,2	19 474,3	130 249,8	117 006,7
2. Formation en tourisme et hôtellerie	17 426,2	-	-	17 426,2	16 512,1
3. Aide financière aux études	355 033,3	816,6	174 097,7	528 314,4	525 132,1
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	6 721 139,4	-	-	6 721 139,4	6 396 952,8
5. Enseignement supérieur	3 371 163,3	_	-	3 371 163,3	3 222 149,1
6. Régimes de retraite	564 198,8	-	-	564 198,8	537 196,0
	11 143 847,7	4 927,8	193 572,0	11 332 491,9	10 814 948,8
Moins:					
Crédits permanents				640 987,0	599 839,6
Crédits à voter				10 691 504,9	10 215 109,2

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
		(000 \$)	
Rémunération	81 516,9	76 492,9	
Fonctionnement	45 078,4	42 540,5	
Transfert	10 940 473,8	10 438 075,1	
Créances douteuses et autres	76 778,6	77 950,0	
Total	11 143 847,7	10 635 058,5	
Effectif des programmes	1 395	1 395	
Effectif total	1 395	1 395	
Budget d'investissements			
Immobilisations	30 572,0	20 878,7	
Prêts, Placements et Avances	163 000,0	163 000,0	
Total	193 572,0	183 878,7	

Programme 1 Administration et consultation

Éléments		2002-2003					
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits		
			(000 \$)				
1. Direction	9 713,8	110,4	83,6	9 687,0	9 168,6		
2. Services à la gestion	29 580,9	597,4	1 054,3	30 037,8	30 386,1		
3. Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	30 973,9	617,2	482,9	30 839,6	28 794,2		
4. Administration de l'enseignement supérieur	8 711,2	103,1	70,0	8 678,1	8 289,9		
5. Administration de la formation professionnelle et technique	6 034,5	91,5	65,0	6 008,0	5 491,3		
6. Planification, recherche et technologie de l'informationSuite à la page 6 - 3	25 618,5	2 531,0	17 683,5	40 771,0	30 690,5		

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

Budget de dépenses			Éléments				Sous-
_ aaget as aspenses	1	2	3	4	5	6	total
			(000 \$)				
Rémunération	5 031,1	11 410,8	24 825,1	7 805,1	5 321,8	13 439,1	67 833,0
Fonctionnement	2 096,8	18 170,1	5 818,8	906,1	712,7	12 179,4	39 883,9
Transfert	2 585,9	-	330,0	-	-	-	2 915,9
	9 713,8	29 580,9	30 973,9	8 711,2	6 034,5	25 618,5	110 632,8
Effectif total	66	101	465	126	102	275	1 135
Budget d'investissements							
Immobilisations	83,6	1 054,3	482,9	70,0	65,0	17 683,5	19 439,3
	83,6	1 054,3	482,9	70,0	65,0	17 683,5	19 439,3

Programme 1 (suite)

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
7. Conseil supérieur de l'éducation	2 279,0	20,6	15,0	2 273,4	2 253,7	
8. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	1 974,9	40,0	20,0	1 954,9	1 932,4	
	114 886,7	4 111,2	19 474,3	130 249,8	117 006,7	
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 1				9,6	9,6	
Crédits à voter				130 240,2	116 997,1	

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Rémunération	67 833,0	1 631,9	1 494,8	70 959,7	67 503,2
Fonctionnement	39 883,9	647,1	480,1	41 011,1	39 295,1
Transfert	2 915,9	-	-	2 915,9	2 915,9
	110 632,8	2 279,0	1 974,9	114 886,7	109 714,2
Effectif total	1 135	32	28	1 195	1 194
Budget d'investissements					
Immobilisations	19 439,3	15,0	20,0	19 474,3	10 561,2
	19 439,3	15,0	20,0	19 474,3	10 561,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

Programme 2 Formation en tourisme et hôtellerie

Élément		2001-2002			
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	17 426,2	-	-	17 426,2	16 512,1
Crédits à voter				17 426,2	16 512,1

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle et technique dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

Budget de dépenses	•	Élément	2002-2003	2001-2002
	1			
		(000 \$)		
Transfert	17 426,2		17 426,2	16 512,1
	17 426,2		17 426,2	16 512,1

Programme 3 Aide financière aux études

Éléments		2002-2003					
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits		
			(000 \$)				
1. Bourses consécutives aux prêts	193 967,0	-	-	193 967,0	170 687,9		
2. Intérêts et remboursements aux banques	138 992,7	-	163 000,0	301 992,7	325 836,0		
3. Autres bourses	7 449,1	-	-	7 449,1	6 775,3		
4. Administration de l'aide financière aux études	14 624,5	816,6	11 097,7	24 905,6	21 832,9		
	355 033,3	816,6	174 097,7	528 314,4	525 132,1		
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 2				76 778,6	62 634,0		
Crédits à voter				451 535,8	462 498,1		

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études supérieures et à la formation secondaire professionnelle en fournissant un soutien financier aux étudiants qui en ont besoin.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments		2002-2003	2001-2002
_ aagot ao aoponese	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	-	-	-	10 557,2	10 557,2	8 989,7
Fonctionnement	-	-	-	4 067,3	4 067,3	3 245,4
Transfert	193 967,0	62 214,1	7 449,1	-	263 630,2	262 349,2
Créances douteuses et autres	-	76 778,6	-	-	76 778,6	77 950,0
	193 967,0	138 992,7	7 449,1	14 624,5	355 033,3	352 534,3
Effectif total	-	-	-	200	200	201
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	11 097,7	11 097,7	10 317,5
Prêts, Placements et Avances	-	163 000,0	-	-	163 000,0	163 000,0
	-	163 000,0	-	11 097,7	174 097,7	173 317,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de l'élément 4 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance ou par des virements en provenance des autres éléments du même programme.

Programme 4 Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Éléments		2002-2003					
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits		
			(000 \$)				
1. Commissions scolaires	5 252 280,3	-	-	5 252 280,3	4 977 892,4		
2. Commissions scolaires à statut particulier	156 076,6	-	-	156 076,6	142 220,9		
3. Service de la dette des commissions scolaires	536 993,6	-	-	536 993,6	540 616,7		
4. Enseignement privé	324 211,8	-	-	324 211,8	307 298,7		
5. Soutien à des partenaires en éducationSuite à la page 6 - 7	44 914,7	-	-	44 914,7	37 319,4		

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves de ces niveaux les services d'enseignement et de soutien à l'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux institutions privées et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les ressources financières attribuées pour le transport scolaire.

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Transfert	5 252 280,3	156 076,6	536 993,6	324 211,8	44 914,7	6 314 477,0
	5 252 280,3	156 076,6	536 993,6	324 211,8	44 914,7	6 314 477,0

Programme 4 (suite)

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
6. Aide au transport scolaire	406 662,4	-	-	406 662,4	391 604,7	
	6 721 139,4		-	6 721 139,4	6 396 952,8	
Crédits à voter				6 721 139,4	6 396 952,8	

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Transfert	6 314 477,0	406 662,4		6 721 139,4	6 396 952,8
	6 314 477,0	406 662,4		6 721 139,4	6 396 952,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde du crédit qui n'aura pas été utilisé à l'élément 3 peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de cette partie du crédit.

Programme 5 Enseignement supérieur

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
1. Cégeps	1 183 271,1	-	-	1 183 271,1	1 146 286,2	
2. Universités	1 641 345,1	-	-	1 641 345,1	1 539 391,7	
3. Enseignement privé au collégial	79 990,1	-	-	79 990,1	77 175,2	
4. Service de la dette des cégeps	194 212,2	-	-	194 212,2	196 393,5	
5. Service de la dette des universitésSuite à la page 6 - 9	264 044,8	-	-	264 044,8	256 628,0	

Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiants de ce niveau les services d'enseignement et de soutien à l'enseignement en fournissant aux établissements publics et privés les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement. De plus, ce programme vise à fournir les ressources financières nécessaires au soutien de la recherche universitaire.

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Transfert	1 183 271,1	1 641 345,1	79 990,1	194 212,2	264 044,8	3 362 863,3
	1 183 271,1	1 641 345,1	79 990,1	194 212,2	264 044,8	3 362 863,3

Programme 5 (suite)

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
6. Soutien à des partenaires en éducation	8 300,0	-	-	8 300,0	6 274,5
	3 371 163,3		-	3 371 163,3	3 222 149,1
Crédits à voter*				3 371 163,3	3 222 149,1

^{*} Les crédits à voter pour ce programme incluent, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'année financière 2003-2004 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Transfert	3 362 863,3	8 300,0		3 371 163,3	3 222 149,1
	3 362 863,3	8 300,0		3 371 163.3	3 222 149,1

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde du crédit des éléments 4 et 5 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de cette partie du crédit.

Programme 6 Régimes de retraite

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
1. Régime de retraite des enseignants	116 368,0	-	-	116 368,0	108 095,0	
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	402 722,5	-	-	402 722,5	386 625,0	
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	45 108,3	-	-	45 108,3	42 476,0	
•	564 198,8			564 198,8	537 196,0	
Moins: Crédits permanents Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11) Élément 1 Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10) Élément 2 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (2001, c.31)				116 368,0 402 722,5	108 095,0 386 625,0	
Elément 3			-	45 108,3	42 476,0	
Crédits à voter				-	-	

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement aux régimes de retraite applicables au personnel des réseaux.

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Transfert	116 368,0	402 722,5	45 108,3	564 198,8	537 196,0
	116 368,0	402 722,5	45 108,3	564 198,8	537 196,0

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'année financière 2003-2004

	2003-2004
	(000 \$)
Budget de dépenses	
Programme 5 - Enseignement supérieur	
Élément 2 - Universités	
Transfert	80 164,5
Total du portefeuille	80 164,5

Ces crédits ont pour objet d'assurer le financement d'une partie des sommes allouées pour le réinvestissement en éducation dans le cadre des contrats de performance signés avec les universités. En raison de l'obligation de s'assurer de l'atteinte des résultats au terme de l'année académique qui survient 2 mois après la fin de l'année financière du gouvernement, les montants consentis à ce titre sont imputables aux crédits 2003-2004.

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration et consultation		
Autres crédits de transfert	2 915,9	2 915,9
Programme 2 - Formation en tourisme et hôtellerie		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	17 426,2	16 512,1
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	193 967,0	170 687,9
Intérêts et remboursements aux banques	62 214,1	84 886,0
Autres crédits de transfert	7 449,1	6 775,3
Total du programme 3	263 630,2	262 349,2
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	10 397,6	6 747,6
Éducation populaire	20 584,1	19 584,1
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	5 408 356,9	5 120 113,3
Enseignement privé	324 211,8	307 298,7
Service de la dette des commissions scolaires	536 993,6	540 616,7
Transport scolaire	406 662,4	391 604,7
Autres crédits de transfert	13 933,0	10 987,7
Total du programme 4	6 721 139,4	6 396 952,8
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Cégeps	1 183 271,1	1 146 286,2
Enseignement privé au collégial	79 990,1	77 175,2
Service de la dette des cégeps	194 212,2	196 393,5
Service de la dette des universités	264 044,8	256 628,0
Universités	1 641 345,1	1 539 391,7
Autres crédits de transfert	8 300,0	6 274,5
Total du programme 5	3 371 163,3	3 222 149,1
Programme 6 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	402 722,5	386 625,0
Régime de retraite des enseignants	116 368,0	108 095,0
Régime de retraite du personnel d'encadrement	45 108,3	42 476,0
Total du programme 6	564 198,8	537 196,0
Total du portefeuille	10 940 473,8	10 438 075,1

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
		(000 \$)
organismes d'État	18 726,2	17 812,1
	10 616 249,8	10 122 721,7
	41 867,6	35 192,1
	263 630,2	262 349,2
	10 940 473,8	10 438 075,1

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
(0	00 \$)
8 388 970,1	7 951 436,6
790 668,6	755 257,9
413 530,8	365 177,9
621 181,1	666 039,0
726 123,2	700 163,7
10 940 473,8	10 438 075,1

	2002-2003					
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
1. Mesures d'aide à l'emploi	962 610,5	-	-	962 610,5	960 050,9	
2. Mesures d'aide financière	2 801 343,6	-	100,0	2 801 443,6	2 948 783,5	
3. Soutien à la gestion	203 828,5	1 141,6	1 826,2	204 513,1	197 776,2	
	3 967 782,6	1 141,6	1 926,2	3 968 567,2	4 106 610,6	
Moins:						
Crédits permanents				9 319,2	34 819,2	
Crédits reportés				9 960,0	-	
Crédits déjà votés				287 000,0	-	
Crédits à voter				3 662 288,0	4 071 791,4	

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
		000 \$)
Rémunération	209 425,2	194 946,2
Fonctionnement	136 706,1	139 457,6
Affectation à un fonds spécial	1 003 798,4	1 001 276,4
Transfert	2 608 552,9	2 735 995,8
Créances douteuses et autres	9 300,0	34 800,0
Total	3 967 782,6	4 106 476,0
Effectif des programmes	3 787	3 787
Effectif des fonds spéciaux	2 693	2 693
Effectif total	6 480	6 480
Budget d'investissements		
Immobilisations	1 176,2	1 176,2
Prêts, Placements et Avances	750,0	100,0
Total	1 926,2	1 276,2

Programme 1 Mesures d'aide à l'emploi

Éléments		2001-2002			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Emploi-Québec	958 946,8	-	-	958 946,8	956 424,8
2. Politiques d'emploi	1 885,7	-	-	1 885,7	1 848,1
 Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets favorisant l'insertion, la formation et l'aide à l'emploi* 	1 778,0	-	-	1 778,0	1 778,0
-	962 610,5			962 610,5	960 050,9
Crédits à voter				962 610,5	960 050,9

Ce programme vise à pourvoir au financement d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Emploi-Québec est le service public d'emploi du Québec responsable de l'information sur le marché du travail, du placement et des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Il est également responsable de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. D-7.1) et la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. F-5). Il vise également le développement des politiques d'emploi.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	-	1 658,7	-	1 658,7	1 621,1
Fonctionnement	-	227,0	-	227,0	227,0
Affectation à un fonds spécial	958 946,8	-	-	958 946,8	956 424,8
Transfert	-	-	1 778,0	1 778,0	1 778,0
	958 946,8	1 885,7	1 778,0	962 610,5	960 050,9
Effectif total	-	32	-	32	32

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de l'élément 2 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Programme 2 Mesures d'aide financière

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
1. Gestion du réseau de la sécurité du revenu	190 244,3	-	-	190 244,3	184 578,2	
2. Politiques de sécurité du revenu	7 503,5	-	-	7 503,5	5 086,0	
3. Assistance-emploi	2 470 291,5	-	100,0	2 470 391,5	2 649 244,3	
4. Gestion du dénuement	29 000,0	-	-	29 000,0	29 000,0	
5. Aide aux parents pour leurs revenus de travail	33 453,3	-	-	33 453,3	38 053,3	
6. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	16 751,0	-	-	16 751,0	17 496,3	
Suite à la page 7 - 4						

Ce programme vise à rendre accessibles à tous les citoyennes et citoyens, qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier par l'entremise du réseau de la sécurité du revenu et celui de la ville de Montréal. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide de dernier recours égale à la différence entre leurs ressources et les besoins essentiels qui leur sont reconnus. Également, ce programme verse à des personnes à faible revenu, ayant des enfants à charge, un supplément basé sur le revenu de travail, afin de les inciter à demeurer ou à entrer sur le marché du travail. Par ailleurs, ce programme vise à favoriser l'intégration durable en emploi des prestataires de longue durée de l'assistance-emploi en leur offrant des suppléments temporaires de revenus de travail. De plus, le programme accorde à l'Office de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. Enfin, il vise le développement des politiques de sécurité du revenu.

Budget de dépenses			Éléments				Sous-
	1	2	3	4	5	6	total
			(000 \$)				
Rémunération	132 155,3	4 398,0	-	-	-	-	136 553,3
Fonctionnement	57 089,0	755,5	-	-	-	-	57 844,5
Transfert	1 000,0	2 350,0	2 460 991,5	29 000,0	33 453,3	16 751,0	2 543 545,8
Créances douteuses et autres	-	-	9 300,0	-	-	-	9 300,0
	190 244,3	7 503,5	2 470 291,5	29 000,0	33 453,3	16 751,0	2 747 243,6
Effectif total	2 612	78	-	-	-	-	2 690
Budget d'investissements							
Prêts, Placements et Avances	-	-	100,0	-	-	-	100,0
	-	-	100,0	_		-	100,0

Programme 2 (suite)

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
7. Allocations de maternité	7 600,0	-	-	7 600,0	7 300,0
8. Action emploi	36 900,0	-	-	36 900,0	8 425,4
9. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi*	9 600,0	-	-	9 600,0	9 600,0
	2 801 343,6		100,0	2 801 443,6	2 948 783,5
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 3				9 300,0	34 800,0
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5) Crédits déjà votés				3 950,0	-
Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				287 000,0	
Crédits à voter**				2 501 193,6	2 913 983,5

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-		Éléments		2002-2003	2001-2002
Laaget de dependes	total	7	8	9		
			(000 \$)			
Rémunération	136 553,3	-	-	-	136 553,3	130 924,9
Fonctionnement	57 844,5	-	-	-	57 844,5	57 739,3
Transfert	2 543 545,8	7 600,0	36 900,0	9 600,0	2 597 645,8	2 725 219,3
Créances douteuses et autres	9 300,0	-	-	-	9 300,0	34 800,0
	2 747 243,6	7 600,0	36 900,0	9 600,0	2 801 343,6	2 948 683,5
Effectif total	2 690	-	-	-	2 690	2 690
Budget d'investissements						
Prêts, Placements et Avances	100,0	-	-	-	100,0	100,0
	100,0		-	-	100,0	100,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

^{**} Les crédits à voter pour ce programme incluent, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'année financière 2003-2004 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Programme 3 Soutien à la gestion

Éléments			2001-2002		
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction	12 162,5	-	-	12 162,5	11 589,1
2. Services à la gestion	163 576,5	1 141,6	1 176,2	163 611,1	159 157,8
3. Centre de recouvrement	6 734,5	-	650,0	7 384,5	6 175,0
4. Planification et services aux citoyens	21 355,0	-	-	21 355,0	20 854,3
	203 828,5	1 141,6	1 826,2	204 513,1	197 776,2
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)				40.0	40.0
Élément 1				19,2	19,2
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				6 010,0	
Crédits à voter*				198 483,9	197 757,0

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes. De plus, il permet de verser au Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère. Également, ce programme vise à pourvoir au financement des activités de planification et coordination ministérielle et de services aux citoyennes et citoyens.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments		2002-2003	2001-2002
_ uuget ue uepeneee	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	9 823,6	45 734,7	6 075,7	9 579,2	71 213,2	62 400,2
Fonctionnement	1 888,9	72 990,2	658,8	3 096,7	78 634,6	81 491,3
Affectation à un fonds spécial	-	44 851,6	-	-	44 851,6	44 851,6
Transfert	450,0	-	-	8 679,1	9 129,1	8 998,5
	12 162,5	163 576,5	6 734,5	21 355,0	203 828,5	197 741,6
Effectif total	166	587	112	201	1 065	1 065
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	1 176,2	-	-	1 176,2	1 176,2
Prêts, Placements et Avances	-	-	650,0	-	650,0	-
	-	1 176,2	650,0	-	1 826,2	1 176,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit des éléments 1, 2 et 4 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé du crédit de l'élément 3 peut être reporté en 2003-2004, jusqu'à concurrence d'un montant de 1 000 000 \$ et ce, afin de donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

^{*} Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Crédit au net

		2002-2003	2001-2002
		(00	00 \$)
Progra	mme 3 - Soutien à la gestion		
	Dépenses du programme (excluant amortissement)	202 686,9	197 015,6
Moins	Revenus associés au crédit au net	1 300,0	7 000,0
	Crédit au net	201 386,9	190 015,6

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre de recouvrement dont la mission est de recouvrer les comptes à recevoir du Ministère en matière de sécurité du revenu. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent du recouvrement, par le Centre de recouvrement, des sommes dues par les garants défaillants et de la récupération des créances radiées.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent au tiers des revenus qui excèdent 1 300 000 \$.

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'année financière 2003-2004

	2003-2004
	(000 \$)
Budget de dépenses	
Programme 2 - Mesures d'aide financière	
Élément 3 - Assistance-emploi	
Transfert	275 000,0
Élément 6 - Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	
Transfert	4 000,0
Total du programme	279 000,0
Total du portefeuille	279 000,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2003, de prestations imputables à l'exercice financier 2003-2004.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	958 946,8	956 424,8
Fonds national de formation de la main-d'oeuvre	-	-
Total du programme 1	958 946,8	956 424,8
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail	-	-
Programme 3 - Soutien à la gestion		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de la Solidarité sociale	44 851,6	44 851,6
Total du programme 3	44 851,6	44 851,6
Total	1 003 798,4	1 001 276,4
Effectif total	2 693	2 693

Ventilation par catégories de dépenses

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
tion	155 004,3	153 822,0
	17 365,6	16 769,1
	40 903,1	40 137,6
	3 528,5	4 400,8
	786 996,9	786 146,9
	1 003 798,4	1 001 276,4

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Autres crédits de transfert	1 778,0	1 778,0
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Action emploi	36 900,0	8 425,4
Aide aux parents pour leurs revenus de travail	33 453,3	38 053,3
Allocations de maternité	7 600,0	7 300,0
Assistance-emploi	2 470 591,5	2 623 944,3
Gestion du dénuement	29 000,0	29 000,0
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	16 751,0	17 496,3
Autres crédits de transfert	3 350,0	1 000,0
Total du programme 2	2 597 645,8	2 725 219,3
Programme 3 - Soutien à la gestion		
Tribunal administratif du Québec	8 679,1	8 548,5
Autres crédits de transfert	450,0	450,0
Total du programme 3	9 129,1	8 998,5
Total du portefeuille	2 608 552,9	2 735 995,8

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
	4 800,0	4 800,0
ganismes d'État	9 810,7	9 640,9
	500,0	500,0
à but non lucratif	9 878,0	7 528,0
	2 583 564,2	2 713 526,9
uille	2 608 552,9	2 735 995,8

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
(00	00 \$)
8 048,6	7 917,7
1 675,5	1 636,6
86,6	86,6
2 598 742,2	2 726 354,9
2 608 552,9	2 735 995,8

		2002-2003			
Programmes	Budget de dépenses		Plus : t Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Protection de l'environnement	176 701,2	6 138,6	12 305,3	182 867,9	165 789,6
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	4 538,8	49,6	20,4	4 509,6	4 447,4
	181 240,0	6 188,2	12 325,7	187 377,5	170 237,0
Moins:					
Crédits permanents				34,6	34,6
Crédits reportés				750,0	-
Crédits à voter				186 592,9	170 202,4

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	((000 \$)
Rémunération	106 342,1	101 503,6
Fonctionnement	44 084,5	41 054,0
Transfert	30 788,4	23 591,9
Créances douteuses et autres	25,0	25,0
Total	181 240,0	166 174,5
Effectif des programmes	1 839	1 835
Effectif total	1 839	1 835
Budget d'investissements		
Immobilisations	12 325,7	10 250,7
Total	12 325,7	10 250,7

Programme 1 Protection de l'environnement

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Politiques environnementales et développement durable	26 008,5	-	1 696,3	27 704,8	22 675,7
2. Évaluations environnementales et coordination	16 552,2	-	88,0	16 640,2	15 940,5
3. Protection et restauration de l'environnement	77 389,1	-	8 149,3	85 538,4	75 430,2
4. Direction	6 055,8	-	29,4	6 085,2	6 118,8
5. Services à la gestion	50 695,6	6 138,6	2 342,3	46 899,3	45 624,4
	176 701,2	6 138,6	12 305,3	182 867,9	165 789,6
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 4 Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 5				9,6 25,0	9,6 25,0
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				750,0	-
Crédits à voter*				182 083,3	165 755,0

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et programmes ayant comme objectif la prévention, la réduction ou la suppression de la contamination de l'eau, du sol et de l'air, la restauration des sites et la protection des milieux et des ressources.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments			2002-2003	2001-2002
	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	16 042,4	8 949,6	51 363,4	5 054,0	21 365,1	102 774,5	98 001,2
Fonctionnement	3 103,7	1 193,3	8 780,5	746,8	29 289,0	43 113,3	40 079,8
Transfert	6 862,4	6 409,3	17 245,2	255,0	16,5	30 788,4	23 591,9
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	25,0	25,0	25,0
	26 008,5	16 552,2	77 389,1	6 055,8	50 695,6	176 701,2	161 697,9
Effectif total	277	182	1 044	77	193	1 773	1 769
Budget d'investissements							
Immobilisations	1 696,3	88,0	8 149,3	29,4	2 342,3	12 305,3	10 230,3
	1 696,3	88,0	8 149,3	29,4	2 342,3	12 305,3	10 230,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit des éléments 1, 2, 4 et 5 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie " Transfert " et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé du crédit de l'élément 3, en excluant sa partie " Transfert ", pourra être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 2 158 300 \$, incluant 600 000 \$ pour le Centre d'expertise hydrique du Québec et 161 800 \$ pour le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, afin de donner suite à deux ententes de gestion intervenues entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

^{*} Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Programme 2 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Élément	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	4 538,8	49,6	20,4	4 509,6	4 447,4
Crédits à voter			_	4 509,6	4 447,4

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement intervient principalement dans le cadre du processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement par la tenue de séances de consultation et d'information de la population.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
	1			
		(000 \$)		
Rémunération	3 567,6		3 567,6	3 502,4
Fonctionnement	971,2		971,2	974,2
	4 538,8		4 538,8	4 476,6
Effectif total	66		66	66
Budget d'investissements				
Immobilisations	20,4		20,4	20,4
	20,4		20,4	20,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédit au net

		2002-2003	2001-2002
		(0	00 \$)
Progra	mme 1 - Protection de l'environnement		
	Dépenses du programme (excluant amortissement)	170 562,6	155 059,4
Moins	Revenus associés au crédit au net*	2 350,0	350,0
	Crédit au net	168 212.6	154 709.4

Ce crédit au net vise à donner suite à deux ententes de gestion entre le ministre responsable et le Conseil du trésor :

- Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

Ce crédit au net concerne en partie les activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec dont la mission est de garantir la disponibilité, la qualité et la continuité de l'expertise et de l'information analytique pour les besoins de protection de l'environnement et de conservation des ressources. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des services d'accréditation et d'agrément dans le cadre de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et de ses règlements.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 350 000 \$.

- Centre d'expertise hydrique du Québec

Ce crédit au net concerne aussi, en partie, les activités du Centre d'expertise hydrique du Québec dont la mission est de gérer le régime hydrique du Québec avec une préoccupation de sécurité, d'équité et de développement durable. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des activités d'émission des droits et autorisations en matière de sécurité des barrages, des activités de vente et de location de lots de grève et des produits et services reliés à la gestion, à la régularisation des barrages publics et à la gestion des données hydrométriques.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise hydrique du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 2 000 000 \$.

^{*} Les revenus associés au crédits au net pour l'année financière 2001-2002 ne concernaient que les activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec.

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
_	(00	00 \$)
Programme 1 - Protection de l'environnement		
Assainissement de l'air	1 662,4	1 662,4
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	15 142,0	10 927,0
Programme de soutien aux entreprises communautaires dans le domaine de la gestion des matières résiduelles	3 000,0	3 000,0
Programme partenaire pour la conservation volontaire	900,0	-
Saint-Laurent Vision 2000	620,0	731,0
Soutien à la gestion environnementale en milieu agricole	1 700,0	2 000,0
Soutien aux instances municipales - plans de gestion des matières résiduelles	1 550,0	1 050,0
Soutien aux organismes oeuvrant en environnement	1 995,0	2 295,0
Subventions de recherche et de développement en environnement	800,0	500,0
Autres crédits de transfert	3 419,0	1 426,5
Total du programme 1	30 788,4	23 591,9
Total du portefeuille	30 788,4	23 591,9

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(000	D \$)
Entreprises et organismes d'État	268,5	242,8
Municipalités	18 354,4	13 639,4
Organismes à but non lucratif	12 165,5	9 709,7
Total du portefeuille	30 788,4	23 591,9

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
	(000 \$)
12 179,8	10 176,7
2 962,2	750,3
15 646,4	12 664,9
30 788,4	23 591,9

		20	02-2003		2001-2002
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Planification, recherche et administration	42 148,9	2 255,5	4 432,5	44 325,9	41 387,5
2. Services à la famille et à l'enfance	1 210 011,4	-	-	1 210 011,4	1 024 438,6
3. Prestations familiales	595 945,0	-	-	595 945,0	603 890,0
4. Organismes-conseils	3 707,5	-	2,0	3 709,5	3 521,9
5. Condition féminine	7 255,6	56,0	25,0	7 224,6	7 067,4
	1 859 068,4	2 311,5	4 459,5	1 861 216,4	1 680 305,4
Moins:					
Crédits permanents				2 484,6	9,6
Crédits reportés				1 250,0	-
Crédits déjà votés				130 400,0	-
Crédits à voter				1 727 081,8	1 680 295,8

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)
Rémunération	30 919,5	29 908,3
Fonctionnement	17 428,3	16 468,9
Transfert	1 808 245,6	1 632 783,8
Créances douteuses et autres	2 475,0	-
Total	1 859 068,4	1 679 161,0
Effectif des programmes	566	546
Effectif total	566	546
Budget d'investissements		
Immobilisations	4 457,5	3 427,0
Prêts, Placements et Avances	2,0	2,0
Total	4 459,5	3 429,0

Programme 1 Planification, recherche et administration

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Direction, planification, recherche et services à la gestion	28 186,5	2 255,5	4 432,5	30 363,5	26 246,7
2. Administration des services de garde et autres services à la famille et à l'enfance	13 962,4	-	-	13 962,4	15 140,8
	42 148,9	2 255,5	4 432,5	44 325,9	41 387,5
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés				2,2	-,-
Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				1 150,0	-
Crédits à voter				43 166,3	41 377,9

Ce programme vise à assurer d'une part, la réalisation de recherches, l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement des familles et des enfants en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux et, d'autre part, l'administration et le développement des services de garde éducatifs et autres services à la famille et à l'enfance. Ce programme inclut également les coûts administratifs du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
Dauget as asponess	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	12 791,4	11 964,0		24 755,4	23 945,6
Fonctionnement	13 220,1	1 998,4		15 218,5	14 404,5
Transfert	2 175,0	-		2 175,0	1 875,0
	28 186,5	13 962,4		42 148,9	40 225,1
Effectif total	226	233		459	439
Budget d'investissements					
Immobilisations	4 430,5	-		4 430,5	3 400,0
Prêts, Placements et Avances	2,0	-		2,0	2,0
	4 432,5	-		4 432,5	3 402,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Services à la famille et à l'enfance

Éléments		2002-2003				2001-2002
		Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
				(000 \$)		
1.	Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	1 205 037,4	-	-	1 205 037,4	1 020 438,6
2.	Service de la dette des centres de la petite enfance	624,0	-	-	624,0	-
3.	Soutien financier aux organismes familiaux et communautaires	4 350,0	-	-	4 350,0	4 000,0
		1 210 011,4		-	1 210 011,4	1 024 438,6
Mo	pins :					
(Crédits permanents					
	Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15)					
	Élément 1				100,0	-
(Crédits déjà votés					
	Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				85 000,0	
Cr	édits à voter*				1 124 911,4	1 024 438,6

Ce programme vise d'une part, à développer et à favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité et d'autre part, à soutenir financièrement les associations et les regroupements de services de garde ainsi que les organismes familiaux et communautaires ayant des intérêts en matière de famille et d'enfance.

Budget de dépenses		Éléments			2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Transfert	1 204 937,4	624,0	4 350,0	1 209 911,4	1 024 438,6
Créances douteuses et autres	100,0	-	-	100,0	-
	1 205 037,4	624,0	4 350,0	1 210 011,4	1 024 438,6

^{*} Les crédits à voter pour ce programme incluent, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'année financière 2003-2004 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Programme 3 Prestations familiales

Éléments		20	02-2003		2001-2002 Crédits
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
			(000 \$)		
1. Allocation familiale	529 411,7	-	-	529 411,7	540 400,0
2. Allocation pour enfant handicapé	40 163,3	-	-	40 163,3	38 400,0
3. Soutien administratif	26 370,0	-	-	26 370,0	25 090,0
	595 945,0	-	<u> </u>	595 945,0	603 890,0
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 1 Élément 2				2 311,7 63,3	
Crédits déjà votés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				45 400,0	
Crédits à voter*				548 170,0	603 890,0

Ce programme vise à permettre le versement des prestations familiales comprenant l'allocation familiale et l'allocation pour enfant handicapé. Il inclut également les coûts de gestion et d'administration de ce programme.

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Transfert	527 100,0	40 100,0	26 370,0	593 570,0	603 890,0
Créances douteuses et autres	2 311,7	63,3	-	2 375,0	-
	529 411,7	40 163,3	26 370,0	595 945,0	603 890,0

^{*} Les crédits à voter pour ce programme incluent, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'année financière 2003-2004 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Programme 4 Organismes-conseils

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Conseil de la famille et de l'enfance	1 000,4	-	2,0	1 002,4	974,1
2. Conseil des aînés	617,2	-	-	617,2	461,2
3. Secrétariat aux aînés	2 089,9	-	-	2 089,9	2 086,6
	3 707,5		2,0	3 709,5	3 521,9
Moins:					
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)			_	15,0	<u>-</u>
Crédits à voter			_	3 694,5	3 521,9

Ce programme vise à assurer le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance dont le rôle principal consiste à donner des avis à la ministre sur toute question relative à la famille et à l'enfance, à la demande de la ministre ou de sa propre initiative. Ce programme permet également d'obtenir un éclairage sur les besoins des personnes aînées du Québec, de définir des orientations à cet égard, d'identifier et de favoriser la mise en oeuvre d'actions significatives et structurantes, de même que de projets mobilisateurs sectoriels ou multisectoriels devant être inclus dans le plan d'action gouvernemental pour cette clientèle.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2002-2003	2001-2002
3	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	726,3	372,1	371,6	1 470,0	1 351,8
Fonctionnement	266,1	244,1	178,1	688,3	627,9
Transfert	8,0	1,0	1 540,2	1 549,2	1 540,2
	1 000,4	617,2	2 089,9	3 707,5	3 519,9
Effectif total	10	5	4	19	19
Budget d'investissements					
Immobilisations	2,0	-	-	2,0	2,0
	2,0	-	-	2,0	2,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 5 Condition féminine

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Conseil du statut de la femme	4 287,3	45,0	25,0	4 267,3	4 180,5
2. Secrétariat à la condition féminine	2 968,3	11,0	-	2 957,3	2 886,9
	7 255,6	56,0	25,0	7 224,6	7 067,4
Moins : Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				85,0	
Crédits à voter			-	7 139,6	7 067,4

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière de condition féminine.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
_ anger as aspended	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	3 251,1	1 443,0		4 694,1	4 610,9
Fonctionnement	1 036,2	485,3		1 521,5	1 436,5
Transfert	-	1 040,0		1 040,0	1 040,0
	4 287,3	2 968,3		7 255,6	7 087,4
Effectif total	64	24		88	88
Budget d'investissements					
Immobilisations	25,0	-		25,0	25,0
	25,0	_		25,0	25,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'année financière 2003-2004

	2003-2004
	(000 \$)
Budget de dépenses	
Programme 2 - Services à la famille et à l'enfance	
Élément 1 - Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	
Transfert	120 000,0
Programme 3 - Prestations familiales	
Élément 1 - Allocation familiale	
Transfert	48 100,0
Élément 2 - Allocation pour enfant handicapé	
Transfert	3 600,0
Total du programme	51 700,0
Total du portefeuille	171 700,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2003, de prestations imputables à l'exercice financier 2003-2004.

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(0	000 \$)
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Autres crédits de transfert	2 175,0	1 875,0
Programme 2 - Services à la famille et à l'enfance		
Exonération et aide financière pour enfant en service de garde Service de la dette des centres de la petite enfance	10,0 624,0	100,0
Subvention annuelle des garderies	187 155,6	148 084,6
Subventions à des organismes et associations	3 500,0	3 000,0
Subventions aux partenaires et projets spéciaux	650,0	800,0
Subventions de développement et d'investissement	17 948,2	25 000,0
Subventions de fonctionnement des centres de la petite enfance Autres crédits de transfert	999 823,6	847 254,0
Total du programme 2		1 024 438,6
Programme 3 - Prestations familiales	1 203 311,4	1 024 430,0
Allocation familiale	527 100,0	540 400,0
Allocation pour enfant handicapé	40 100,0	38 400,0
Soutien administratif	26 370,0	25 090,0
Total du programme 3	593 570,0	603 890,0
Programme 4 - Organismes-conseils		
Plan d'action à l'égard des aînés «Engagements et perspectives 2001-2004»	1 500,0	1 500,0
Autres crédits de transfert	49,2	40,2
Total du programme 4	1 549,2	1 540,2
Programme 5 - Condition féminine		
Programme «À égalité pour décider»	1 000,0	1 000,0
Autres crédits de transfert	40,0	40,0
Total du programme 5	1 040,0	1 040,0
Total du portefeuille	1 808 245,6	1 632 783,8

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
S	187 155,6	148 084,6
anismes d'État	26 370,0	25 090,0
but non lucratif	1 027 510,0	880 709,2
	567 210,0	578 900,0
iille	1 808 245,6	1 632 783,8

Crédits de transfert (suite)	
ordano do tranolore (dano)	

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
	(000 \$)
17 948,2	25 000,0
624,0	-
1 789 673,4	1 607 783,8
1 808 245,6	1 632 783,8

Faune et Parcs

		2002-2003			
Programme	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Société de la faune et des parcs du Québec	107 416,2	7 021,9	9 251,3	109 645,6	114 976,7
Moins:					
Crédits permanents				75,0	75,0
Crédits à voter				109 570,6	114 901,7

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(0	000 \$)
Rémunération	58 163,2	56 461,6
Fonctionnement	36 174,6	31 497,6
Transfert	13 003,4	25 913,1
Créances douteuses et autres	75,0	75,0
Total	107 416,2	113 947,3
Effectif du programme	1 054	1 054
Effectif total	1 054	1 054
Budget d'investissements		
Immobilisations	9 251,3	7 851,3
Total	9 251,3	7 851,3

Faune et Parcs

Programme 1 Société de la faune et des parcs du Québec

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Développement et aménagement de la faune	23 556,3	-	2 074,5	25 630,8	25 732,1
2. Planification et développement des parcs	29 192,6	-	4 657,5	33 850,1	32 083,3
3. Protection de la faune	33 061,3	-	2 514,4	35 575,7	35 211,0
4. Direction	21 606,0	7 021,9	4,9	14 589,0	21 950,3
	107 416,2	7 021,9	9 251,3	109 645,6	114 976,7
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 2				75,0	75,0
Crédits à voter				109 570,6	114 901,7

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable et harmonieux sur les plans culturel, social, économique et régional, la conservation et la mise en valeur de la faune, de son habitat et des parcs.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments		2002-2003	2001-2002
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	18 102,6	2 640,5	28 670,9	8 749,2	58 163,2	56 461,6
Fonctionnement	5 014,7	20 135,7	3 746,4	7 277,8	36 174,6	31 497,6
Transfert	439,0	6 341,4	644,0	5 579,0	13 003,4	25 913,1
Créances douteuses et autres	-	75,0	-	-	75,0	75,0
	23 556,3	29 192,6	33 061,3	21 606,0	107 416,2	113 947,3
Effectif total	362	58	572	62	1 054	1 054
Budget d'investissements						
Immobilisations	2 074,5	4 657,5	2 514,4	4,9	9 251,3	7 851,3
	2 074,5	4 657,5	2 514,4	4,9	9 251,3	7 851,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Faune et Parcs

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Société de la faune et des parcs du Québec		
Programme Action-Faune	550,0	550,0
Programme Emplois - Jeunes	-	8 000,0
Saint-Laurent Vision 2000	300,0	300,0
Société des établissements de plein air du Québec	6 183,3	11 300,0
Soutien dans les milieux autochtones	5 283,0	5 027,0
Autres crédits de transfert	687,1	736,1
Total du programme 1	13 003,4	25 913,1
Total du portefeuille	13 003,4	25 913,1

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
rises et organismes d'État	6 426,4	11 543,1
s	5 423,0	5 167,0
s à but non lucratif	1 154,0	1 203,0
s	-	8 000,0
rtefeuille	13 003,4	25 913,1

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
(0	000 \$)
5 435,0	1 900,0
140,0	140,0
7 428,4	23 873,1
13 003,4	25 913,1

		20	02-2003		2001-2002
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Politiques économiques et fiscales	35 876,6	44,1	144,0	35 976,5	34 874,6
2. Politiques et opérations financières	20 556,8	523,4	500,0	20 533,4	19 357,9
3. Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale	17 254,8	662,4	2 671,1	19 263,5	18 139,1
4. Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	6 497 000,0	-	-	6 497 000,0	6 732 000,0
5. Gestion interne et soutien	27 418,7	1 394,2	1 896,6	27 921,1	24 067,0
6. L'Inspecteur général des institutions financières	25 178,1	1 425,2	3 855,2	27 608,1	23 679,7
7. Soutien au développement de l'économie	196 277,9	_	-	196 277,9	158 086,8
8. Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	248 390,0	-	-	248 390,0	244 690,0
9. Provision pour des initiatives concernant les revenus	57 875,4	-	-	57 875,4	47 875,4
	7 125 828,3	4 049,3	9 066,9	7 130 845,9	7 302 770,5
Moins:				6 507 264 6	6 742 261,6
Crédits permanents				6 507 261,6	6 742 201,6
Crédits reportés				2 908,4	
Crédits à voter				620 675,9	560 508,9

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
	(000 \$		
Rémunération	65 981,6	63 262,2	
Fonctionnement	109 554,3	95 530,0	
Service de la dette	6 497 000,0	6 732 000,0	
Affectation à un fonds spécial	950,0	600,0	
Transfert	361 017,4	366 742,9	
Créances douteuses et autres	91 325,0	44 000,0	
Total	7 125 828,3	7 302 135,1	
Effectif des programmes	1 099	1 099	
Effectif des fonds spéciaux	17	17	
Effectif total	1 116	1 116	
Budget d'investissements			
Immobilisations	9 061,9	4 651,7	
Prêts, Placements et Avances	5,0	5,0	
Total	9 066,9	4 656,7	

Programme 1 Politiques économiques et fiscales

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
 Politiques économiques, fiscales, budgétaires et institutions financières 	16 303,3	44,1	144,0	16 403,2	14 895,4
2. Suivi et prévision de l'économie et des revenus budgétaires	5 017,0	-	-	5 017,0	5 656,1
3. Institut de la statistique du Québec	14 556,3	-	-	14 556,3	14 323,1
	35 876,6	44,1	144,0	35 976,5	34 874,6
Moins:					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)			_	623,5	
Crédits à voter				35 353,0	34 874,6

Ce programme vise à conseiller le gouvernement en matière de politique financière, économique et fiscale ainsi que de relations financières avec le gouvernement fédéral. Il a également pour but d'assurer l'analyse et la prévision des variables socio-économiques décrivant l'évolution et la structure de l'économie québécoise. Il a aussi pour objectif d'administrer les programmes de dégrèvements fiscaux du gouvernement dans le secteur de la nouvelle économie. Enfin, il vise à fournir des informations statistiques sur la situation du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	11 170,1	3 492,2	-	14 662,3	13 889,7
Fonctionnement	5 133,2	1 524,8	-	6 658,0	6 680,6
Transfert	-	-	14 556,3	14 556,3	14 323,1
	16 303,3	5 017,0	14 556,3	35 876,6	34 893,4
Effectif total	162	61	-	223	223
Budget d'investissements					
Immobilisations	144,0	-	-	144,0	-
	144,0	-	-	144,0	-

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Politiques et opérations financières

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
 Financement, gestion de la dette et opérations financières 	7 435,7	523,4	500,0	7 412,3	6 753,5
2. Frais de services bancaires	10 252,0	-	-	10 252,0	10 252,0
3. Sociétés d'État, projets économiques et organisation financière	2 869,1	-	-	2 869,1	2 352,4
	20 556,8	523,4	500,0	20 533,4	19 357,9
Moins:					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15)					
Élément 2				10 252,0	10 252,0
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				256,9	
Crédits à voter				10 024,5	9 105,9

Ce programme vise l'élaboration des politiques financières et comptables de même que la réalisation des opérations reliées à l'administration du Fonds consolidé du revenu et à la gestion de la dette du gouvernement. Il vise aussi à conseiller le ministre dans son rôle d'actionnaire des sociétés d'État.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
3	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	6 352,1	-	2 248,9	8 601,0	7 731,8
Fonctionnement	1 083,6	10 252,0	620,2	11 955,8	11 505,1
	7 435,7	10 252,0	2 869,1	20 556,8	19 236,9
Effectif total	127	-	29	156	156
Budget d'investissements					
Immobilisations	500,0	-	-	500,0	661,0
	500,0		-	500,0	661,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 3 Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale

Élément		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
		(000 \$)			
Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale	17 254,8	662,4	2 671,1	19 263,5	18 139,1
Moins:					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				482,4	-
Crédits à voter				18 781,1	18 139,1

Ce programme vise à permettre au Contrôleur des finances de fournir aux ministères et organismes des services de comptabilité, de développer et d'exploiter le système de comptabilité gouvernementale, de s'assurer de la fiabilité des données financières enregistrées au système comptable du gouvernement et de préparer les rapports financiers et les Comptes publics.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
_ aagot ao aoponeoo	1			
		(000 \$)		
Rémunération	14 436,4		14 436,4	14 431,9
Fonctionnement	2 818,4		2 818,4	2 354,4
	17 254,8		17 254,8	16 786,3
Effectif total	277		277	277
Budget d'investissements				
Immobilisations	2 671,1		2 671,1	2 060,0
	2 671,1		2 671,1	2 060,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 4 Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Service de la dette directe	3 829 000,0	-	-	3 829 000,0	4 000 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	2 668 000,0	-	-	2 668 000,0	2 732 000,0
	6 497 000,0		-	6 497 000,0	6 732 000,0
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 1				3 829 000,0	4 000 000,0
Voir lois ci-dessous * Élément 2 Crédits à voter				2 668 000,0	2 732 000,0

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Service de la dette	3 829 000,0	2 668 000,0		6 497 000,0	6 732 000,0
	3 829 000,0	2 668 000,0		6 497 000,0	6 732 000,0

^{*} Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16), Loi sur la police, (2000, c.12), Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (2001, c.31).

Programme 5 Gestion interne et soutien

Élément	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Gestion interne et soutien	27 418,7	1 394,2	1 896,6	27 921,1	24 067,0
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				672,5	-
Crédits à voter			_	27 239,0	24 057,4

Ce programme a pour objet, d'assurer au Ministère le support professionnel et technique dont il a besoin dans les domaines des ressources humaines, de la gestion financière, des communications, de l'informatique et des ressources matérielles.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
Luagot as asponess	1			2001 2002
		(000 \$)		
Rémunération	12 562,4		12 562,4	11 286,1
Fonctionnement	14 786,3		14 786,3	12 586,5
Transfert	70,0		70,0	70,0
	27 418,7		27 418,7	23 942,6
Effectif total	126		126	126
Budget d'investissements				
Immobilisations	1 892,6		1 892,6	1 450,5
Prêts, Placements et Avances	4,0		4,0	4,0
	1 896,6		1 896,6	1 454,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 6

L'Inspecteur général des institutions financières

Élément		2002-2003			
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
		(000 \$)			
L'Inspecteur général des institutions financières Moins :	25 178,1	1 425,2	3 855,2	27 608,1	23 679,7
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				698,3	-
Crédits à voter			-	26 909,8	23 679,7

Ce programme a pour buts la surveillance et le contrôle des institutions financières et l'administration d'un registre gouvernemental des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
	1			
		(000 \$)		
Rémunération	15 719,5		15 719,5	15 922,7
Fonctionnement	9 458,6		9 458,6	8 701,0
	25 178,1		25 178,1	24 623,7
Effectif total	317		317	317
Budget d'investissements				
Immobilisations	3 854,2		3 854,2	480,2
Prêts, Placements et Avances	1,0		1,0	1,0
	3 855,2		3 855,2	481,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 7 Soutien au développement de l'économie

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Investissement Québec	124 121,6	-	-	124 121,6	99 255,3
2. Initiatives pour le développement économique et l'emploi	26 191,8	-	-	26 191,8	16 167,0
3. Aide aux organismes engagés dans le développement de l'économie	10 864,5	-	-	10 864,5	7 564,5
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le soutien au branchement des familles à Internet*	35 100,0	-	-	35 100,0	35 100,0
-	196 277,9			196 277,9	158 086,8
Moins:					
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				174,8	-
Crédits à voter				196 103,1	158 086,8

Ce programme vise à coordonner l'action gouvernementale en matière de démarchage et d'aide à l'investissement et à soutenir divers organismes et entreprises engagés dans le développement de l'économie. Il vise également à apporter un soutien aux initiatives pour le développement économique et l'emploi. De plus, il a pour objectif de fournir une aide au branchement des familles à Internet.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Éléments 200			2002-2003	2001-2002
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Fonctionnement	-	6 001,8	-	-	6 001,8	5 827,0
Affectation à un fonds spécial	-	-	950,0	-	950,0	600,0
Transfert	57 796,6	20 190,0	9 914,5	35 100,0	123 001,1	126 659,8
Créances douteuses et autres	66 325,0	-	-	-	66 325,0	25 000,0
	124 121,6	26 191,8	10 864,5	35 100,0	196 277,9	158 086,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de l'élément 2 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance ou par des virements en provenance des autres éléments du même programme.

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Programme 8 Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi

Élément	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
 Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets visant à accroître les investissements* 	248 390,0	-	-	248 390,0	244 690,0
Crédits à voter				248 390,0	244 690,0

Ce programme vise à offrir différentes formes de soutien financier pour appuyer les investissements et la création d'emplois.

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
	1			
		(000 \$)		
Transfert	223 390,0		223 390,0	225 690,0
Créances douteuses et autres	25 000,0		25 000,0	19 000,0
	248 390,0		248 390,0	244 690,0

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Programme 9 Provision pour des initiatives concernant les revenus

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
 Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit des ministères en vue de percevoir les revenus dus au gouvernement * 	53 440,9	-	-	53 440,9	40 440,9
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit des ministères en vue de réaliser des mesures de tarification *	4 434,5	-	-	4 434,5	7 434,5
-	57 875,4		-	57 875,4	47 875,4
Crédits à voter			-	57 875,4	47 875,4

Ce programme vise à financer des projets spécifiques ayant pour but de percevoir les revenus dus au gouvernement ou de mettre en place des mesures de tarification.

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2			
			(000 \$)		
Fonctionnement	53 440,9	4 434,5		57 875,4	47 875,4
	53 440,9	4 434,5		57 875,4	47 875,4

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 2 - Politiques et opérations financières		
Fonds de financement	-	-
Programme 7 - Soutien au développement de l'économie		
Fonds du Centre financier international de Montréal	950,0	600,0
Total	950,0	600,0
Effectif total	17	17

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
(00	00 \$)
950,0	600,0
950,0	600,0

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Politiques économiques et fiscales		
Institut de la statistique du Québec	14 556,3	14 323,1
Programme 5 - Gestion interne et soutien		
Autres crédits de transfert	70,0	70,0
Programme 7 - Soutien au développement de l'économie		
Aide à certains projets industriels d'intérêt économique	30 211,8	43 156,0
Institut de finance mathématique de Montréal	4 100,0	4 100,0
Soutien au branchement des familles à Internet	35 100,0	35 100,0
Subvention de fonctionnement - Investissement-Québec	27 584,8	31 099,3
Zone de commerce international de Montréal à Mirabel	2 440,0	3 440,0
Autres crédits de transfert	23 564,5	9 764,5
Total du programme 7	123 001,1	126 659,8
Programme 8 - Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi		
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	223 390,0	225 690,0
Total du portefeuille	361 017,4	366 742,9

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(000	D \$)
ses	262 101,8	273 046,0
et organismes d'État	44 581,1	48 862,4
but non lucratif	19 234,5	9 734,5
	35 100,0	35 100,0
feuille	361 017,4	366 742,9

Ventilation par catégories de dépenses

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
	30 951,2	29 889,3
	12 429,9	12 093,1
	158 760,0	142 760,0
	158 876,3	182 000,5
euille	361 017,4	366 742,9

		2002-2003			
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Soutien technique et financier aux entreprises et au développement des marchés	139 717,1	1 445,8	5 325,5	143 596,8	148 795,9
2. Placement étudiant du Québec	5 200,0	-	-	5 200,0	5 200,0
	144 917,1	1 445,8	5 325,5	148 796,8	153 995,9
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				148 787,2	153 986,3

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(0	000 \$)
Rémunération	48 814,7	48 267,9
Fonctionnement	33 803,9	33 983,4
Transfert	62 298,5	68 548,5
Total	144 917,1	150 799,8
Effectif des programmes	798	802
Effectif total	798	802
Budget d'investissements		
Immobilisations	5 325,5	4 641,9
Total	5 325,5	4 641,9

Programme 1 Soutien technique et financier aux entreprises et au développement des marchés

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et services à la gestion	25 254,8	1 445,8	5 325,5	29 134,5	28 729,4
2. Développement des secteurs industriels	8 542,3	-	-	8 542,3	8 779,4
3. Services aux entreprises, aux coopératives et aux commerces	16 428,1	-	-	16 428,1	14 899,1
4. Politiques et analyses économiques	13 411,9	-	-	13 411,9	12 533,5
5. Développement des marchés	13 781,5	-	-	13 781,5	15 306,0
Suite à la page 12 - 3					

Ce programme vise à offrir un soutien technique et financier aux entreprises et aux organismes à des fins de développement industriel, commercial, coopératif et de développement des marchés visant la création d'emplois. Il englobe également la direction et les services de soutien à la gestion du Ministère ainsi que les ressources nécessaires à la planification et à l'élaboration des politiques et des stratégies propres à sa mission.

Budget de dépenses			Éléments			Sous-
3	1	2	3	4	5	total
			(000 \$)			
Rémunération	12 903,1	6 986,4	12 708,7	3 925,8	7 090,7	43 614,7
Fonctionnement	12 351,7	1 555,9	3 719,4	9 486,1	6 690,8	33 803,9
Transfert	-	-	-	-	-	-
	25 254,8	8 542,3	16 428,1	13 411,9	13 781,5	77 418,6
Effectif total	217	125	245	69	142	798
Budget d'investissements						
Immobilisations	5 325,5	-	-	-	-	5 325,5
	5 325,5	-	-	-	-	5 325,5

Programme 1 (suite)

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
		(000 \$)				
6. Assistance financière aux entreprises et aux partenariats	62 298,5	-	-	62 298,5	68 548,5	
	139 717,1	1 445,8	5 325,5	143 596,8	148 795,9	
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 1				9,6	9,6	
Crédits à voter				143 587,2	148 786,3	

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Rémunération	43 614,7	-		43 614,7	43 067,9
Fonctionnement	33 803,9	-		33 803,9	33 983,4
Transfert	-	62 298,5		62 298,5	68 548,5
	77 418,6	62 298,5		139 717,1	145 599,8
Effectif total	798	-		798	802
Budget d'investissements					
Immobilisations	5 325,5	-		5 325,5	4 641,9
	5 325,5	-		5 325,5	4 641,9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Placement étudiant du Québec

Élément	2002-2003			2001-2002	
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
 Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants* 	5 200,0	-	-	5 200,0	5 200,0
Crédits à voter				5 200,0	5 200,0

Ce programme, constitué d'une provision de crédits spécifiques, vise à favoriser l'emploi d'été des étudiants dans la fonction publique du Québec.

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
	1			
		(000 \$)		
Rémunération	5 200,0		5 200,0	5 200,0
	5 200,0		5 200,0	5 200,0

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Industrie et Commerce

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Soutien technique et financier aux entreprises et au développement des marchés		
Aide à la concrétisation de projets industriels	2 522,0	1 022,0
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal	800,0	800,0
Centre international de formation en télécommunications	1 600,0	1 700,0
Fonds de partenariat	4 008,4	4 008,4
Fonds d'investissement du secteur aérospatial	630,0	720,0
Fonds régionaux Desjardins	2 500,0	2 500,0
Formation de la main-d'oeuvre dans le domaine de l'optique, photonique et laser	7 800,0	6 800,0
Innovation dans les PME	16 716,2	8 300,0
Organismes de développement économique et régional	7 215,5	8 725,5
Programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique pour la région de Québec	-	1 750,0
Programme de soutien à l'emploi stratégique	1 100,0	2 600,0
Programme de soutien au développement des exportations	11 390,0	11 600,0
Programmes d'amélioration des compétences en science et en technologie	5 000,0	16 706,2
Sociétés Innovatech	700,0	700,0
Autres crédits de transfert	316,4	616,4
Total du programme 1	62 298,5	68 548,5
Total du portefeuille	62 298,5	68 548,5

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
rises	40 818,2	48 548,2
et organismes d'État	1 016,4	1 016,4
seignement	7 800,0	6 800,0
but non lucratif	12 663,9	12 183,9
portefeuille	62 298,5	68 548,5

	2002-2003	2001-2002
	-	(000 \$)
onctionnement	50,0	50,0
érêts	266,4	266,4
Support	61 982,1	68 232,1
otal du portefeuille	62 298,5	68 548,5

		20	02-2003		2001-2002
Programmes	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Activité judiciaire	67 615,0	-	2 224,0	69 839,0	64 913,9
2. Administration de la justice	275 418,5	5 041,0	21 159,1	291 536,6	270 970,3
3. Justice administrative	9 580,5	-	20,0	9 600,5	9 740,5
4. Aide aux justiciables	155 573,9	-	-	155 573,9	165 303,1
	508 187,9	5 041,0	23 403,1	526 550,0	510 927,8
Moins : Crédits permanents				98 196,3	104 425,9
Crédits reportés				4 872,0	-
Crédits à voter				423 481,7	406 501,9

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	((000 \$)
Rémunération	211 763,1	202 956,1
Fonctionnement	125 217,1	114 043,6
Affectation à un fonds spécial	570,0	350,0
Transfert	161 937,7	172 149,1
Créances douteuses et autres	8 700,0	11 400,0
Total	508 187,9	500 898,8
Effectif des programmes	3 386	3 390
Effectif des fonds spéciaux	116	116
Effectif total	3 502	3 506
Budget d'investissements		
Immobilisations	23 364,0	14 604,9
Prêts, Placements et Avances	39,1	39,1
Total	23 403,1	14 644,0

Programme 1 Activité judiciaire

Éléments		20	02-2003		2001-2002		
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits		
		(000 \$)					
1. Magistrature	44 583,3	-	-	44 583,3	40 779,9		
2. Déontologie judiciaire et perfectionnement des juges	1 303,9	-	-	1 303,9	1 301,6		
3. Soutien à la magistrature	21 527,8	-	2 224,0	23 751,8	22 632,4		
4. Comité sur la rémunération des juges	200,0	-	-	200,0	200,0		
	67 615,0		2 224,0	69 839,0	64 913,9		
Moins : Crédits permanents Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16)							
Élément 1				43 638,7	39 914,4		
Élément 2				1 303,9	1 301,6		
Élément 4				200,0	200,0		
Crédits à voter			-	24 696,4	23 497,9		

Ce programme vise à rendre la justice par la formulation de jugements selon les juridictions des diverses cours de justice. Il assure le respect des règles déontologiques qui régissent la magistrature, le perfectionnement des juges et leur fournit le soutien administratif nécessaire. Il vise également à évaluer le traitement, le régime de retraite et les autres avantages sociaux des juges de la Cour du Québec et des cours municipales et à formuler des recommandations au gouvernement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Éléments				2001-2002
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	42 064,5	124,0	19 550,7	-	61 739,2	57 665,5
Fonctionnement	2 518,8	1 179,9	1 977,1	200,0	5 875,8	5 295,9
	44 583,3	1 303,9	21 527,8	200,0	67 615,0	62 961,4
Effectif total	278	4	514	-	796	791
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	2 224,0	-	2 224,0	1 952,5
	-	-	2 224,0	-	2 224,0	1 952,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Administration de la justice

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Soutien administratif à l'activité judiciaire	67 642,9	-	321,8	67 964,7	66 564,9
2. Affaires juridiques et législatives	29 358,5	-	13,9	29 372,4	28 846,1
3. Poursuites publiques	38 225,7	-	143,2	38 368,9	36 558,0
4. Direction, planification et services à l'organisation	129 791,9	5 041,0	5 150,1	129 901,0	127 215,6
 Traitement des infractions et perception des amendes Suite à la page 13 - 4 	10 399,5	-	6 215,0	16 614,5	11 785,7

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et de la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales et à assurer l'application du Code criminel et des lois pénales du Québec.

Budget de dépenses			Éléments			Sous-
	1	2	3	4	5	total
			(000 \$)			
Rémunération	49 802,1	27 740,4	33 946,5	32 830,6	5 474,0	149 793,6
Fonctionnement	17 810,8	1 618,1	3 709,2	86 513,4	4 925,5	114 577,0
Affectation à un fonds spécial	-	-	570,0	-	-	570,0
Transfert	30,0	-	-	1 747,9	-	1 777,9
Créances douteuses et autres	-	-	-	8 700,0	-	8 700,0
	67 642,9	29 358,5	38 225,7	129 791,9	10 399,5	275 418,5
Effectif total	1 278	405	518	211	159	2 571
Budget d'investissements						
Immobilisations	290,4	13,9	143,2	5 142,4	6 215,0	11 804,9
Prêts, Placements et Avances	31,4	-	-	7,7	-	39,1
	321,8	13,9	143,2	5 150,1	6 215,0	11 844,0

Programme 2 (suite)

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
6. Système intégré d'information de justice	-	-	9 315,1	9 315,1	-
	275 418,5	5 041,0	21 159,1	291 536,6	270 970,3
Moins : Crédits permanents Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 4 Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16)				8 700,0	11 400,0
Élément 4 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)				3 966,3	3 673,9
Élément 4				9,6	9,6
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				4 872,0	
Crédits à voter				273 988,7	255 886,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Rémunération	149 793,6	-	(000 \$)	149 793,6	145 064,5
Fonctionnement	114 577,0	-		114 577,0	104 483,4
Affectation à un fonds spécial	570,0	-		570,0	350,0
Transfert	1 777,9	-		1 777,9	1 615,9
Créances douteuses et autres	8 700,0	-		8 700,0	11 400,0
	275 418,5	-		275 418,5	262 913,8
Effectif total	2 571	16		2 587	2 596
Budget d'investissements					
Immobilisations	11 804,9	9 315,1		21 120,0	12 632,4
Prêts, Placements et Avances	39,1	-		39,1	39,1
	11 844,0	9 315,1		21 159,1	12 671,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit des éléments 1, 2, 3, 4 et 6 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé du crédit de l'élément 5 peut être reporté en 2003-2004, jusqu'à concurrence d'un montant de 2 200 000 \$ et ce, afin de donner suite à une entente de gestion concernant le Bureau des infractions et des amendes intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

Programme 3 Justice administrative

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
 Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec 	9 085,9	-	-	9 085,9	9 230,1
2. Conseil de la justice administrative	494,6	-	20,0	514,6	510,4
	9 580,5		20,0	9 600,5	9 740,5
Crédits à voter			-	9 600,5	9 740,5

Ce programme vise à assurer une part du financement du Tribunal administratif du Québec, qui a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (L.R.Q., c. J-3) de statuer sur les recours formés contre une autorité administrative ou une autorité décentralisée. D'autre part, ce programme comprend le Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	-	230,3		230,3	226,1
Fonctionnement	-	264,3		264,3	264,3
Transfert	9 085,9	-		9 085,9	9 230,1
	9 085,9	494,6		9 580,5	9 720,5
Effectif total	-	3		3	3
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	20,0		20,0	20,0
	-	20,0		20,0	20,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 4 Aide aux justiciables

	2002-2003			
Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
		(000 \$)		
114 362,5	-	-	114 362,5	116 143,1
833,6	-	-	833,6	1 233,6
40 377,8	-	-	40 377,8	47 926,4
155 573,9		-	155 573,9	165 303,1
			40 277 9	47 926,4
				117 376,7
	dépenses 114 362,5 833,6 40 377,8	Budget de dépenses Amortissement 114 362,5 - 833,6 - 40 377,8 -	Budget de dépenses Moins : Amortissement Plus : Investissements 114 362,5 - - 833,6 - - 40 377,8 - -	Budget de dépenses Moins : Amortissement Plus : Investissements Crédits (000 \$) 114 362,5 - - 114 362,5 833,6 - - 833,6 40 377,8 - - 40 377,8

Ce programme vise à assurer une aide juridique, financière ou sociale aux personnes économiquement faibles et défavorisées ainsi qu'aux enfants et à la famille aux prises avec certains problèmes sociaux ayant un rapport avec la justice ou des groupes de personnes susceptibles d'avoir un recours commun et à assurer aide, support et compensation financière aux victimes d'actes criminels.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
3	1	2	3		
			(000 \$)		
Fonctionnement	-	-	4 500,0	4 500,0	4 000,0
Transfert	114 362,5	833,6	35 877,8	151 073,9	161 303,1
	114 362,5	833,6	40 377,8	155 573,9	165 303,1

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 2 - Administration de la justice		
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	570,0	350,0
Fonds des registres	-	-
Total	570,0	350,0
Effectif total	116	116

2002-2003	2001-2002
(00	00 \$)
570,0	350,0
570,0	350,0

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 2 - Administration de la justice		
Autres crédits de transfert	1 777,9	1 615,9
Programme 3 - Justice administrative		
Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	9 085,9	9 230,1
Programme 4 - Aide aux justiciables		
Aide juridique	43 413,1	40 100,0
Commission des services juridiques	70 949,4	76 043,1
Fonds d'aide aux recours collectifs - aide aux bénéficiaires	398,2	798,2
Fonds d'aide aux recours collectifs - fonctionnement	435,4	435,4
Indemnisation des victimes d'actes criminels	35 877,8	43 926,4
Total du programme 4	151 073,9	161 303,1
Total du portefeuille	161 937,7	172 149,1

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00)	D \$)
Entreprises et organismes d'État	80 470,7	85 708,6
Organismes à but non lucratif	1 747,9	1 615,9
Personnes	79 719,1	84 824,6
Total du portefeuille	161 937,7	172 149,1

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
tion	104 142,4	105 076,2
nt	18 993,2	20 059,2
	522,8	522,8
	38 279,3	46 490,9
rtefeuille	161 937,7	172 149,1

		2002-2003			
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Soutien administratif à la recherche, à la science, à la technologie et à l'innovation	23 235,7	400,0	521,3	23 357,0	22 057,0
2. Mesures d'aide à la recherche, à la science, à la technologie et à l'innovation	223 222,6	-	-	223 222,6	205 058,5
	246 458,3	400,0	521,3	246 579,6	227 115,5
Crédits à voter				246 579,6	227 115,5

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(00	
Rémunération	16 542,4	15 600,0
Fonctionnement	6 693,3	6 335,7
Transfert	223 222,6	205 058,5
Total	246 458,3	226 994,2
Effectif des programmes	257	257
Effectif total	257	257
Budget d'investissements		
Immobilisations	521,3	521,3
Total	521,3	521,3

Programme 1 Soutien administratif à la recherche, à la science, à la technologie et à l'innovation

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Planification, coordination, mise en oeuvre et soutien administratif	20 779,2	400,0	521,3	20 900,5	19 654,1
2. Conseil de la science et de la technologie	1 384,5	-	-	1 384,5	1 365,9
3. Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé	1 072,0	-	-	1 072,0	1 037,0
	23 235,7	400,0	521,3	23 357,0	22 057,0
Crédits à voter			-	23 357,0	22 057,0

Ce programme vise à procurer les ressources humaines et matérielles ainsi que les services administratifs nécessaires à la mise en oeuvre et au suivi de la Politique québécoise de la science et de l'innovation, au développement de mécanismes d'évaluation, à la gestion de mesures et à la coordination de l'intervention gouvernementale en matière d'acquisition et de partage du savoir, de recherche et d'innovation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
3	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	14 852,3	1 018,6	671,5	16 542,4	15 600,0
Fonctionnement	5 926,9	365,9	400,5	6 693,3	6 335,7
	20 779,2	1 384,5	1 072,0	23 235,7	21 935,7
Effectif total	222	23	12	257	257
Budget d'investissements					
Immobilisations	521,3	-	-	521,3	521,3
	521,3	_	-	521,3	521,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Mesures d'aide à la recherche, à la science, à la technologie et à l'innovation

Élén	Éléments		2002-2003				
		Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
1. F	Fonds de recherche en santé du Québec	75 042,2	-	-	75 042,2	70 766,5	
	Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	46 333,0	-	-	46 333,0	42 498,2	
	Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	38 085,2	-	-	38 085,2	33 123,5	
4. 3	Soutien à la recherche et à l'innovation	56 762,2	-	-	56 762,2	51 670,3	
5. (Centre de recherche industrielle du Québec	7 000,0	-	-	7 000,0	7 000,0	
		223 222,6			223 222,6	205 058,5	
Cré	dits à voter				223 222,6	205 058,5	

Ce programme vise à fournir les ressources financières nécessaires pour soutenir la recherche et la formation de chercheurs, l'innovation, la liaison et le transfert, la promotion des carrières scientifiques et technologiques, la diffusion des connaissances ainsi que le rayonnnement international du Québec en matière de recherche et d'innovation.

Budget de dépenses		2	Éléments	_	2002-2003	2001-2002	
	1	2	3	4	э		
			(000 \$)				
Transfert	75 042,2	46 333,0	38 085,2	56 762,2	7 000,0	223 222,6	205 058,5
	75 042,2	46 333,0	38 085,2	56 762,2	7 000,0	223 222,6	205 058,5

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
_	(00	00 \$)
Programme 2 - Mesures d'aide à la recherche, à la science, à la technologie et à l'innovation		
Aide à la relève en science et en technologie	2 300,0	2 300,0
Aide aux organismes oeuvrant au développement de la recherche, de la science et de la technologie	800,0	800,0
Aide financière au développement scientifique	1 733,8	1 733,8
Centre de recherche industrielle du Québec	7 000,0	7 000,0
Développement des études doctorales en partenariat avec l'industrie	900,0	1 800,0
Fonds de la recherche en santé du Québec - Bourses et subventions	70 678,7	68 057,6
Fonds de la recherche en santé du Québec - Subvention à la gestion	4 363,5	2 708,9
Fonds des priorités gouvernementales en science et en technologie	1 000,0	1 000,0
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies - bourses	35 909,3	31 990,1
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies - subvention à la gestion	2 175,9	1 133,4
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture - bourses	43 603,6	41 043,9
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture - subvention à la gestion	2 729,4	1 454,3
Institut de recherche clinique de Montréal	8 536,5	8 536,5
Médecine science	149,8	149,8
Programme de soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation	1 550,0	1 200,0
Programme de soutien aux initiatives de concertation régionale en RSTI	4 413,6	4 113,6
Soutien à la génomique	10 000,0	-
Soutien à la valorisation de l'invention technique ou technologique	1 200,0	1 200,0
Soutien à l'acquisition d'équipements dans les réseaux des centres collégiaux de transfert de technologie	-	3 600,0
Soutien au projet INNO-Centre Région	400,0	600,0
Soutien aux centres de liaison et de transfert	16 383,2	14 583,2
Subvention pour études portant sur les techniques de la santé	1 015,3	1 040,4
Autres crédits de transfert	6 380,0	9 013,0
Total du programme 2	223 222,6	205 058,5
Total du portefeuille	223 222,6	205 058,5

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
reprises	1 000,0	2 333,0
reprises et organismes d'État	23 381,3	18 946,6
sements de santé et de services sociaux	92 266,0	87 141,0
ons d'enseignement	24 928,9	21 000,0
smes à but non lucratif	31 365,3	31 527,8
nes	50 281,1	44 110,1
u portefeuille	223 222,6	205 058,5

Crédits de transfert (suite)	

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
	3 297,1	3 224,9
	6 417,3	2 517,3
	400,0	-
	213 108,2	199 316,3
feuille	223 222,6	205 058,5

		2002-2003				
Programme	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
1. Mesures de soutien au développement local et régional	194 715,9	528,0	32 863,7	227 051,6	221 077,0	
Moins:				T 450 0	7.040.0	
Crédits permanents				7 159,3	7 619,3	
Crédits reportés				300,0	-	
Crédits à voter				219 592,3	213 457,7	

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
	(000 \$)		
Rémunération	12 038,8	11 678,7	
Fonctionnement	5 062,1	6 184,4	
Affectation à un fonds spécial	15 204,7	15 204,7	
Transfert	155 260,6	147 463,8	
Créances douteuses et autres	7 149,7	7 609,7	
Total	194 715,9	188 141,3	
Effectif du programme	160	160	
Effectif du fonds spécial	4	4	
Effectif total	164	164	
Budget d'investissements			
Immobilisations	620,0	620,0	
Prêts, Placements et Avances	32 243,7	32 843,7	
Total	32 863,7	33 463,7	

Programme 1 Mesures de soutien au développement local et régional

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Gestion interne et soutien	17 100,9	528,0	625,0	17 197,9	17 960,1
2. Mesures de soutien au développement local et régional gérées par des partenaires	93 819,9	-	23 832,2	117 652,1	99 907,4
3. Mesures de soutien au développement local et régional gérées par le ministère	13 529,7	-	8 406,5	21 936,2	23 346,2
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement régional*	100,0	-	-	100,0	100,0
5. Développement des régions	70 165,4	-	-	70 165,4	79 763,3
	194 715,9	528,0	32 863,7	227 051,6	221 077,0
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1 Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15)				9,6	9,6
Élément 3				7 149,7	7 609,7
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				300,0	-
Crédits à voter				219 592,3	213 457,7

Ce programme vise à susciter et à soutenir le développement local et régional dans ses dimensions économique, sociale et culturelle, en favorisant sa prise en charge par les collectivités, dans le cadre d'un partenariat entre elles et l'État. Il cherche à accroître l'efficacité des initiatives visant le développement local et régional en favorisant l'harmonisation, la simplification ainsi que l'accessibilité des services de soutien à l'entreprenariat.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments			2002-2003	2001-2002
Ludget de depende	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	12 038,8	-	-	-	-	12 038,8	11 678,7
Fonctionnement	5 062,1	-	-	-	-	5 062,1	6 184,4
Affectation à un fonds spécial	-	15 204,7	-	-	-	15 204,7	15 204,7
Transfert	-	78 615,2	6 380,0	100,0	70 165,4	155 260,6	147 463,8
Créances douteuses et autres	-	-	7 149,7	-	-	7 149,7	7 609,7
	17 100,9	93 819,9	13 529,7	100,0	70 165,4	194 715,9	188 141,3
Effectif total	160	-	-	-	-	160	160
Budget d'investissements							
Immobilisations	620,0	-	-	-	-	620,0	620,0
Prêts, Placements et Avances	5,0	23 832,2	8 406,5	-	-	32 243,7	32 843,7
	625,0	23 832,2	8 406,5	-	-	32 863,7	33 463,7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de l'élément 1 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance ou par des virements en provenance des autres éléments du même programme.

^{*} Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
Programme 1 - Mesures de soutien au développement local et régional		
Fonds de développement régional	15 204,7	15 204,7
Total	15 204,7	15 204,7
Effectif total	4	4

2002-2003	2001-2002
(00	00 \$)
15 204,7	15 204,7
15 204,7	15 204,7

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures de soutien au développement local et régional		
Centres locaux de développement - Fonctionnement et économie sociale	23 526,8	23 562,8
Centres locaux de développement - Volet jeunes	6 379,7	5 979,7
Économie sociale	11 603,1	8 838,2
Entente de développement - Centres de la petite enfance	616,5	573,5
Fonctionnement des conseils régionaux de développement	10 134,3	10 134,3
Fonds conjoncturel de développement	5 000,0	5 000,0
Fonds d'aide aux entreprises (intérêts)	184,8	412,0
Fonds régionaux de solidarité	1 380,0	2 330,0
Plan de relance de la Gaspésie	1 936,4	10 015,0
Plan de relance de la MRC du Bas-Richelieu	7 400,0	7 000,0
Soutien à la ruralité	17 920,0	2 920,0
Stratégie de développement économique des régions	68 229,0	69 748,3
Autres crédits de transfert	950,0	950,0
Total du programme 1	155 260,6	147 463,8
Total du portefeuille	155 260,6	147 463,8

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002	
	(00	000 \$)	
eprises	68 898,1	71 853,5	
utions d'enseignement	573,0	585,8	
cipalités	3 113,5	5 463,8	
nismes à but non lucratif	82 676,0	69 560,7	
du portefeuille	155 260,6	147 463,8	

2002-2003	2001-2002
	(000 \$)
12 704,0	15 051,7
142 556,6	132 412,1
155 260,6	147 463,8

	2002-2003				2001-2002
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
Relations civiques, relations avec les citoyens et gestion de l'identité	24 581,9	369,3	126,2	24 338,8	21 638,3
2. Immigration, intégration et régionalisation	112 319,2	2 551,7	1 705,4	111 472,9	108 771,6
3. Conseil et organismes de protection relevant du ministre	26 303,7	230,0	314,4	26 388,1	24 533,0
4. Curateur public	36 684,6	2 100,0	8 200,0	42 784,6	35 463,2
	199 889,4	5 251,0	10 346,0	204 984,4	190 406,1
Moins : Crédits permanents				487,6	487,6
Crédits reportés				1 077,0	-
Crédits à voter				203 419,8	189 918,5

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
	(0	(000 \$)	
Rémunération	123 987,7	115 638,2	
Fonctionnement	48 130,4	50 272,6	
Transfert	27 271,3	24 263,3	
Créances douteuses et autres	500,0	500,0	
Total	199 889,4	190 674,1	
Effectif des programmes	2 157	2 105	
Effectif des fonds spéciaux	274	274	
Effectif total	2 431	2 379	
Budget d'investissements			
Immobilisations	10 148,0	4 807,0	
Prêts, Placements et Avances	198,0	176,0	
Total	10 346,0	4 983,0	

Programme 1 Relations civiques, relations avec les citoyens et gestion de l'identité

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Planification, relations civiques et interculturelles	7 939,3	-	-	7 939,3	6 873,3
2. Relations avec les citoyens	14 428,3	369,3	126,2	14 185,2	13 609,0
3. Gestion de l'identité et des lois d'accès et de protection	2 214,3	-	-	2 214,3	1 156,0
	24 581,9	369,3	126,2	24 338,8	21 638,3
Moins:					
Crédits permanents					
Loi visant à favoriser le civisme, (L.R.Q., c. C-20)					
Élément 1				468,4	468,4
Crédits à voter			-	23 870,4	21 169,9

Ce programme vise à assurer la promotion des droits fondamentaux ainsi que l'exercice des responsabilités civiques. Il vise également à assurer la qualité des rapports entre le citoyen et l'État québécois et à soutenir la pleine participation de tous au développement de la société québécoise. En outre, il vise à assurer l'intégrité de l'identité des citoyens ainsi que la promotion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	2 822,8	11 613,6	1 002,3	15 438,7	14 635,2
Fonctionnement	1 000,6	2 814,7	1 012,0	4 827,3	3 858,3
Transfert	4 115,9	-	200,0	4 315,9	3 387,9
	7 939,3	14 428,3	2 214,3	24 581,9	21 881,4
Effectif total	59	240	13	312	311
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	121,2	-	121,2	126,2
Prêts, Placements et Avances	-	5,0	-	5,0	-
		126,2	<u>-</u>	126,2	126,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Immigration, intégration et régionalisation

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
		(000 \$)				
1. Immigration	11 929,8	-	67,0	11 996,8	12 754,6	
2. Intégration et régionalisation	63 847,6	-	202,0	64 049,6	62 996,3	
3. Direction et services administratifs	36 541,8	2 551,7	1 436,4	35 426,5	33 020,7	
	112 319,2	2 551,7	1 705,4	111 472,9	108 771,6	
Moins:						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 3				19,2	19,2	
Crédits à voter*				111 453,7	108 752,4	

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, culturelle et économique des immigrants.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	11 256,9	34 472,6	16 779,9	62 509,4	57 985,6
Fonctionnement	672,9	7 375,0	19 301,9	27 349,8	30 588,3
Transfert	-	22 000,0	460,0	22 460,0	20 380,0
	11 929,8	63 847,6	36 541,8	112 319,2	108 953,9
Effectif total	151	644	199	994	995
Budget d'investissements					
Immobilisations	66,0	27,0	1 429,4	1 522,4	2 193,4
Prêts, Placements et Avances	1,0	175,0	7,0	183,0	176,0
	67,0	202,0	1 436,4	1 705,4	2 369,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

^{*} Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Programme 3 Conseil et organismes de protection relevant du ministre

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
	(000 \$)				
1. Office de la protection du consommateur	8 648,7	141,1	34,4	8 542,0	8 433,5
2. Commission d'accès à l'information	4 086,3	42,1	12,0	4 056,2	4 003,7
3. Conseil des relations interculturelles	686,8	1,0	3,0	688,8	678,9
 Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse 	12 881,9	45,8	265,0	13 101,1	11 416,9
•	26 303,7	230,0	314,4	26 388,1	24 533,0
Crédits à voter			-	26 388,1	24 533,0

Ce programme vise à permettre aux citoyens de faire appel, lorsque nécessaire, aux organismes qui sont chargés de protéger leurs droits, que ce soit par rapport au respect des droits et libertés de la personne, à l'égalité entre les personnes, à la protection des renseignements personnels ou aux droits des consommateurs. Ce programme vise aussi à permettre au Ministère d'obtenir un éclairage sur des problématiques particulières touchant les relations interculturelles en vue de définir ses orientations, d'identifier les grandes avenues d'intervention et de choisir les mesures les plus appropriées pour répondre aux besoins exprimés.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments		2002-2003	2001-2002
3	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	6 215,2	3 224,3	539,2	9 862,1	19 840,8	18 357,1
Fonctionnement	1 938,1	862,0	147,6	3 019,8	5 967,5	5 823,1
Transfert	495,4	-	-	-	495,4	495,4
	8 648,7	4 086,3	686,8	12 881,9	26 303,7	24 675,6
Effectif total	117	53	9	155	334	334
Budget d'investissements						
Immobilisations	33,4	7,0	2,0	262,0	304,4	87,4
Prêts, Placements et Avances	1,0	5,0	1,0	3,0	10,0	-
	34,4	12,0	3,0	265,0	314,4	87,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 4 Curateur public

Élément	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
		(000 \$)			
Curateur public Moins : Crédits reportés	36 684,6	2 100,0	8 200,0	42 784,6	35 463,2
Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				1 077,0	-
Crédits à voter				41 707,6	35 463,2

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes. Il vise également à remettre les biens non réclamés aux ayants droits ou à l'État.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
Laaget as asponess	1			
		(000 \$)		
Rémunération	26 198,8		26 198,8	24 660,3
Fonctionnement	9 985,8		9 985,8	10 002,9
Créances douteuses et autres	500,0		500,0	500,0
	36 684,6		36 684,6	35 163,2
Effectif total	517		517	465
Budget d'investissements				
Immobilisations	8 200,0		8 200,0	2 400,0
	8 200,0		8 200,0	2 400,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédit au net

		2002-2003	2001-2002
		(000	\$)
Progra	nme 2 - Immigration, intégration et régionalisation		
	Dépenses du programme (excluant amortissement)	109 767,5	101 361,5
Moins	Revenus associés au crédit au net	8 600,0	12 800,0
	Crédit au net	101 167,5	88 561,5

Ce crédit au net vise à faciliter la réalisation du Plan triennal d'immigration 2001-2003. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation de revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent à la hausse des revenus jusqu'à concurrence de 6 600 000 \$ et, pour l'excédent, dans une proportion représentant 10 % des revenus additionnels.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(0	00 \$)
Programme 1 - Relations civiques, relations avec les citoyens et gestion de l'identité		
Fonds de l'information gouvernementale	-	-
Fonds de l'état civil	-	-
Total		-
Effectif total	274	274

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Relations civiques, relations avec les citoyens et gestion de l'identité		
Actes de civisme	468,4	468,4
Adaptation des organismes	57,5	104,5
Fonds de la semaine québécoise de la citoyenneté	210,0	210,0
Fonds de soutien en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	150,0	150,0
Observatoire éthique et télésanté	50,0	50,0
Programme de soutien à la participation civique	1 900,0	1 900,0
Programme d'échanges des jeunes	355,0	355,0
Programme national de réconciliation avec les orphelins et orphelines de Duplessis	1 000,0	-
Promotion de la Charte des droits et libertés de la personne	125,0	97,5
Autres crédits de transfert	<u> </u>	52,5
Total du programme 1	4 315,9	3 387,9
Programme 2 - Immigration, intégration et régionalisation		
Accueil et établissement des immigrants	4 700,0	4 150,0
Fonds de développement de l'immigration en région	700,0	400,0
Programme d'accueil et d'installation des réfugiés	2 200,0	1 600,0
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	11 000,0	11 500,0
Programme de reconnaissance et de soutien à un regroupement national d'organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes	200,0	-
Programme de soutien à des projets pilotes afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels	200,0	-
Programme de soutien à l'insertion en emploi	2 000,0	1 800,0
Soutien à des projets d'intégration	1 000,0	572,5
Autres crédits de transfert	460,0	357,5
Total du programme 2	22 460,0	20 380,0
Programme 3 - Conseil et organismes de protection relevant du ministre		
Subventions à des organismes oeuvrant dans le domaine de la consommation	495,4	495,4
Total du portefeuille	27 271,3	24 263,3

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
nseignement	355,0	355,0
	1 000,0	572,5
lucratif	11 247,9	11 167,4
	14 668,4	12 168,4
uille	27 271,3	24 263,3

|--|

	2002-2003	2001-2002
		(000 \$)
pport	27 271,3	24 263,3
otal du portefeuille	27 271,3	24 263,3

	2002-2003				2001-2002
Programme	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Affaires internationales	107 457,6	1 239,6	1 635,0	107 853,0	106 006,0
Moins : Crédits permanents				109,6	109,6
Crédits à voter				107 743,4	105 896,4

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
		(000 \$)	
Rémunération	51 602,1	49 218,7	
Fonctionnement	23 594,3	23 320,4	
Affectation à un fonds spécial	9 197,7	10 542,3	
Transfert	23 063,5	22 535,0	
Total	107 457,6	105 616,4	
Effectif du programme	583	583	
Effectif du fonds spécial	4	4	
Effectif total	587	587	
Budget d'investissements			
Immobilisations	1 035,0	830,0	
Prêts, Placements et Avances	600,0	600,0	
Total	1 635,0	1 430,0	

Programme 1 Affaires internationales

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction, politiques et affaires publiques	13 468,3	-	-	13 468,3	11 742,8
2. Représentation du Québec à l'étranger	47 804,8	-	1 100,0	48 904,8	48 737,8
3. Affaires bilatérales	16 698,2	-	-	16 698,2	19 811,8
4. Affaires francophones et multilatérales	16 396,5	-	-	16 396,5	14 225,5
5. Gestion interne	13 089,8	1 239,6	535,0	12 385,2	11 488,1
	107 457,6	1 239,6	1 635,0	107 853,0	106 006,0
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				109,6	109,6
Crédits à voter				107 743,4	105 896,4

Ce programme vise à planifier, organiser et diriger l'action du gouvernement du Québec à l'étranger ainsi que celle de ses ministères et organismes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments			2002-2003	2001-2002
_ anger as aspected	1	2	3	4	5		
			(000 \$)				
Rémunération	7 920,5	29 155,1	5 613,4	2 611,4	6 301,7	51 602,1	49 218,7
Fonctionnement	4 368,8	9 452,0	2 218,5	766,9	6 788,1	23 594,3	23 320,4
Affectation à un fonds spécial	-	9 197,7	-	-	-	9 197,7	10 542,3
Transfert	1 179,0	-	8 866,3	13 018,2	-	23 063,5	22 535,0
	13 468,3	47 804,8	16 698,2	16 396,5	13 089,8	107 457,6	105 616,4
Effectif total	112	260	105	43	63	583	583
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	500,0	-	-	535,0	1 035,0	830,0
Prêts, Placements et Avances	-	600,0	-	-	-	600,0	600,0
		1 100,0	-	_	535,0	1 635,0	1 430,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
Programme 1 - Affaires internationales		
Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger	9 197,7	10 542,3
Total	9 197,7	10 542,3
Effectif total	4	4

2002-2003	2001-2002
(00	00 \$)
237,1	151,8
7 765,4	8 877,3
818,3	1 057,5
376,9	455,7
9 197,7	10 542,3

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Programme 1 - Affaires internationales		
Affaires françaises	1 665,6	1 651,3
Francophonie	6 212,6	6 918,9
Office franco-québécois pour la jeunesse et Agence Québec/Wallonie-Bruxelles	3 115,6	2 415,6
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2 000,0	2 000,0
Québec sans frontières	3 617,0	1 617,0
Saison Québec - New York 2001	-	3 726,0
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	2 085,1	1 215,0
Subventions dans le cadre des affaires multilatérales	3 188,6	2 051,4
Autres crédits de transfert	1 179,0	939,8
Total du programme 1	23 063,5	22 535,0
Total du portefeuille	23 063,5	22 535,0

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
ises	-	50,0
ns d'enseignement	1 175,0	600,0
	10,0	108,0
s à but non lucratif	19 866,8	19 503,1
	2 011,7	2 273,9
efeuille	23 063,5	22 535,0

2002-2003	2001-2002
(00)) \$)
23 063,5	22 535,0
23 063,5	22 535,0

Ressources naturelles

		2002-2003			
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Connaissance et gestion du territoire	26 456,8	3 041,1	5 577,3	28 993,0	32 365,3
2. Connaissance et gestion du patrimoine forestier	131 285,9	4 050,1	2 260,7	129 496,5	160 010,1
3. Développement énergétique	45 145,5	780,6	684,0	45 048,9	47 063,5
4. Gestion et développement de la ressource minérale	35 151,3	1 997,7	3 400,8	36 554,4	34 505,0
5. Direction et soutien administratif	39 516,7	2 572,6	7 547,5	44 491,6	43 004,7
	277 556,2	12 442,1	19 470,3	284 584,4	316 948,6
Moins : Crédits permanents				5 019,2	5 019,2
Crédits à voter				279 545,2	311 897,4

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Rémunération	82 989,5	76 981,5
Fonctionnement	74 289,2	79 477,3
Affectation à un fonds spécial	106 433,1	136 449,2
Transfert	13 844,4	19 816,9
Total	277 556,2	312 724,9
Effectif des programmes	1 378	1 378
Effectif des fonds spéciaux	2 103	2 103
Effectif total	3 481	3 481
Budget d'investissements		
Immobilisations	19 359,9	19 359,9
Prêts, Placements et Avances	110,4	110,4
Total	19 470,3	19 470,3

Ressources naturelles

Programme 1 Connaissance et gestion du territoire

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
		(000 \$)			
1. Connaissance géographique du territoire	8 863,5	1 185,1	3 654,8	11 333,2	15 782,1
2. Gestion des terres publiques	17 593,3	1 856,0	1 922,5	17 659,8	16 583,2
	26 456,8	3 041,1	5 577,3	28 993,0	32 365,3
Crédits à voter			-	28 993,0	32 365,3

Ce programme vise à recueillir toutes les informations relatives aux dimensions, à la configuration, à l'utilisation, à la délimitation et à la description du territoire. Il vise aussi l'enregistrement des diverses transactions relatives à l'aliénation ou à la localisation de certaines parties du domaine public et à contrôler l'utilisation des terres publiques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		Éléments	2002-2003	
11	1	2		2002 2000	2001-2002
	(000 \$)				
Rémunération	5 324,9	12 321,2		17 646,1	17 140,0
Fonctionnement	3 538,6	5 171,1		8 709,7	13 027,2
Transfert	-	101,0		101,0	101,0
	8 863,5	17 593,3		26 456,8	30 268,2
Effectif total	93	227		320	320
Budget d'investissements					
Immobilisations	3 654,8	1 922,5		5 577,3	5 388,7
	3 654,8	1 922,5		5 577,3	5 388,7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Connaissance et gestion du patrimoine forestier

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Politiques et programmes forestiers	50 958,7	4 005,1	2 230,7	49 184,3	45 172,8
2. Planification et soutien des interventions forestières	78 333,1	-	-	78 333,1	112 839,8
3. Financement forestier	1 994,1	45,0	30,0	1 979,1	1 997,5
	131 285,9	4 050,1	2 260,7	129 496,5	160 010,1
Moins:					
Crédits permanents					
Loi sur les forêts, (L.R.Q., c. F-4.1)					
Élément 1				5 000,0	5 000,0
Crédits à voter				124 476,5	154 978,1

Ce programme vise à favoriser et appuyer le développement, l'application et la mise à jour des connaissances du milieu forestier et de ses ressources, à en planifier, contrôler et évaluer l'utilisation et à suivre les interventions permettant d'assurer sa mise en valeur. Il vise également à favoriser la protection du milieu contre les fléaux d'origine naturelle ou humaine et à améliorer en quantité et en qualité sa capacité de production afin de répondre aux demandes de matière ligneuse ou à d'autres usages. Il vise enfin à favoriser la rationalisation et le développement du secteur de la transformation des bois et à rendre accessible un crédit forestier en vue de faciliter les investissements dans la mise en valeur et la consolidation des forêts privées.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
Lauget as asponess	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	14 070,1	-	1 043,6	15 113,7	14 336,3
Fonctionnement	35 638,2	-	254,9	35 893,1	35 077,9
Affectation à un fonds spécial	-	78 333,1	-	78 333,1	108 649,2
Transfert	1 250,4	-	695,6	1 946,0	2 503,0
	50 958,7	78 333,1	1 994,1	131 285,9	160 566,4
Effectif total	242	-	11	253	253
Budget d'investissements					
Immobilisations	2 230,7	-	30,0	2 260,7	5 212,7
	2 230,7	_	30,0	2 260,7	5 212,7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 3 Développement énergétique

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Développement énergétique	11 199,4	780,6	684,0	11 102,8	13 451,9
2. Efficacité énergétique	5 846,1	-	-	5 846,1	5 811,6
 Grand verglas - Rétablissement des services publics essentiels d'électricité 	28 100,0	-	-	28 100,0	27 800,0
	45 145,5	780,6	684,0	45 048,9	47 063,5
Crédits à voter			-	45 048,9	47 063,5

Ce programme vise à formuler les actions et interventions du gouvernement dans le secteur énergétique, à administrer les lois et règlements concernant ce secteur, ainsi qu'à gérer les programmes d'aide technique et financière ayant pour objet d'accroître la productivité énergétique du Québec. Il vise enfin à verser une partie des contributions requises par le Fonds relatif à la tempête de verglas qui apparaît au portefeuille « Conseil du trésor, Administration et Fonction publique ».

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
_ aagot as aspenses	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	5 722,4	-	-	5 722,4	5 229,2
Fonctionnement	2 307,2	-	-	2 307,2	2 669,5
Affectation à un fonds spécial	-	-	28 100,0	28 100,0	27 800,0
Transfert	3 169,8	5 846,1	-	9 015,9	12 531,4
	11 199,4	5 846,1	28 100,0	45 145,5	48 230,1
Effectif total	95	-	-	95	95
Budget d'investissements					
Immobilisations	684,0	-	-	684,0	87,2
	684,0	-	<u> </u>	684,0	87,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 4 Gestion et développement de la ressource minérale

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Exploration	19 889,4	1 819,2	1 436,0	19 506,2	20 375,4
2. Industrie minérale, recherche et développement et gestion des lois	15 261,9	178,5	1 964,8	17 048,2	14 129,6
	35 151,3	1 997,7	3 400,8	36 554,4	34 505,0
Crédits à voter				36 554,4	34 505,0

Ce programme vise à établir la connaissance géologique du territoire, à faire la promotion de l'exploration, à promouvoir avec l'industrie des projets de développement et la réalisation de certains investissements en infrastructures et également à réglementer certaines conditions d'exercice de l'activité minière. Il vise également à favoriser l'exploitation, la transformation et l'utilisation des substances minérales par la recherche appliquée et la prestation de services analytiques et conseils techniques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
-	1	2			2001 2002
			(000 \$)		
Rémunération	10 552,3	8 999,7		19 552,0	17 481,9
Fonctionnement	8 785,3	4 397,2		13 182,5	13 151,7
Transfert	551,8	1 865,0	5,0	2 416,8	4 466,8
	19 889,4	15 261,9		35 151,3	35 100,4
Effectif total	126	124		250	250
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 436,0	1 964,8		3 400,8	1 764,2
	1 436,0	1 964,8		3 400,8	1 764,2

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 5 Direction et soutien administratif

Élément		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et soutien administratif	39 516,7	2 572,6	7 547,5	44 491,6	43 004,7
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				19,2	19,2
			_	19,2	
Crédits à voter				44 472,4	42 985,5

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Élément	2002-2003	2001-2002
Luagot as asponess	1			
		(000 \$)		
Rémunération	24 955,3		24 955,3	22 794,1
Fonctionnement	14 196,7		14 196,7	15 551,0
Transfert	364,7		364,7	214,7
	39 516,7		39 516,7	38 559,8
Effectif total	460		460	460
Budget d'investissements				
Immobilisations	7 437,1		7 437,1	6 907,1
Prêts, Placements et Avances	110,4		110,4	110,4
	7 547,5		7 547,5	7 017,5

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
Programme 1 - Connaissance et gestion du territoire		
Fonds d'information géographique	-	-
Fonds d'information foncière	-	-
Total du programme 1		-
Programme 2 - Connaissance et gestion du patrimoine forestier		
Fonds forestier	78 333,1	108 649,2
Programme 3 - Développement énergétique		
Fonds relatif à la tempête de verglas	28 100,0	27 800,0
Programme 5 - Direction et soutien administratif		
Ressources naturelles	-	-
Total	106 433,1	136 449,2
Effectif total	2 103	2 103

2002-2003	2001-2002
(00	00 \$)
38 087,4	49 287,5
11 333,5	22 894,2
-	55,3
57 012,2	64 212,2
106 433,1	136 449,2

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Programme 1 - Connaissance et gestion du territoire		
Aide à la mise en valeur du territoire	101,0	101,0
Programme 2 - Connaissance et gestion du patrimoine forestier		
Développement de l'industrie forestière Prêts forestiers	1 250,4 695,6	1 650,4 852,6
Total du programme 2	1 946,0	2 503,0
Programme 3 - Développement énergétique		
Agence de l'efficacité énergétique Aide à la recherche et au développement Enfouissement des fils électriques Extension du réseau gazier	5 846,1 1 219,8 1 700,0 250,0	5 811,6 1 219,8 - 5 500,0
Total du programme 3	9 015,9	12 531,4
Programme 4 - Gestion et développement de la ressource minérale		
Aide à l'exploration minérale Assistance à l'industrie minérale Consortium de recherche minérale (COREM)	551,8 865,0 1 000,0	2 951,8 15,0 1 500,0
Total du programme 4	2 416,8	4 466,8
Programme 5 - Direction et soutien administratif		
Autres crédits de transfert	364,7	214,7
Total du portefeuille	13 844,4	19 816,9

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
S	3 250,7	10 438,1
ganismes d'État	6 360,8	5 826,3
eignement	587,9	1 468,3
	1 801,0	101,0
ut non lucratif	1 844,0	1 983,2
lle	13 844,4	19 816,9

Crédits de tra	ansfert ((suite)
----------------	-----------	---------

	2002-2003	2001-2002
	(0)	00 \$)
	1 900,0	1 865,5
nt	910,3	910,3
	390,0	5 640,0
	2 200,0	-
	8 444,1	11 401,1
	13 844,4	19 816,9

		2002-2003			
Programme	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Administration fiscale	658 648,6	1 500,0	4 153,5	661 302,1	633 531,4
Moins:				400 202 4	206 350,6
Crédits permanents				196 383,1	200 330,0
Crédits reportés				6 931,6	
Crédits à voter				457 987,4	427 180,8

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
		(000 \$)	
Rémunération	260 691,1	249 504,2	
Fonctionnement	135 597,6	134 435,8	
Affectation à un fonds spécial	107 636,3	96 223,5	
Transfert	123,6	103,0	
Créances douteuses et autres	154 600,0	151 000,0	
Total	658 648,6	631 266,5	
Effectif du programme	5 565	5 565	
Effectif du Compte de gestion T.P.S.	1 393	1 393	
Effectif des fonds spéciaux	1 416	1 416	
Effectif total	8 374	8 374	
Budget d'investissements			
Immobilisations	4 138,5	3 749,9	
Prêts, Placements et Avances	15,0	15,0	
Total	4 153,5	3 764,9	

Programme 1 Administration fiscale

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
		(000 \$)				
1. Opérations régionales	156 696,0	-	120,0	156 816,0	157 211,5	
2. Opérations concentrées	77 220,8	-	1 636,4	78 857,2	92 047,7	
3. Technologies de l'information	51 488,6	-	-	51 488,6	41 446,5	
4. Administration et support	106 065,2	1 500,0	2 397,1	106 962,3	96 002,7	
5. Perception	192 491,5	-	-	192 491,5	182 597,5	
6. Pensions alimentaires	43 153,7	-	-	43 153,7	38 034,9	
Suite à la page 19 - 3						

Ce programme vise à percevoir les impôts et les taxes ainsi qu'à administrer des programmes sociaux à caractère fiscal et tout autre programme de perception que lui confie le gouvernement.

Budget de dépenses	•	•	Éléments		_		Sous-
	1	2	3	4	5	6	total
			(000 \$)				
Rémunération	131 833,2	41 635,8	25 577,4	44 689,0	-	-	243 735,4
Fonctionnement	24 862,8	35 585,0	25 911,2	34 661,5	-	-	121 020,5
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	26 591,1	37 891,5	43 153,7	107 636,3
Transfert	-	-	-	123,6	-	-	123,6
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	154 600,0	-	154 600,0
	156 696,0	77 220,8	51 488,6	106 065,2	192 491,5	43 153,7	627 115,8
Effectif total	3 040	1 061	390	680	-	-	5 171
Budget d'investissements							
Immobilisations	105,0	1 636,4	-	2 397,1	-	-	4 138,5
Prêts, Placements et Avances	15,0	-	-	-	-	-	15,0
	120,0	1 636,4	_	2 397,1	-	<u> </u>	4 153,5

Programme 1 (suite)

Éléments		20	02-2003		2001-2002
_	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
 Recherche et développement en matière de lutte contre l'évasion fiscale 	31 532,8	-	-	31 532,8	26 190,6
_	658 648,6	1 500,0	4 153,5	661 302,1	633 531,4
Moins:					
Crédits permanents					
Loi sur la taxe de vente du Québec, (L.R.Q., c. T-0.1)					
Élément 1				-	1 572,5
Loi concernant la taxe sur les carburants, (L.R.Q., c. T-1)					
Élément 1				2 600,0	2 279,9
Loi concernant l'impôt sur le tabac, (L.R.Q., c. I-2)					
Élément 1				1 341,0	1 488,6
Loi sur le ministère du Revenu, (L.R.Q., c. M-31)					
Élément 1				16 060,0	21 060,0
Élément 2				21 772,5	28 940,0
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 4				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15)					
Élément 5				154 600,0	151 000,0
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				6 931,6	-
Crédits à voter*			-	457 987,4	427 180,8

^{*} Les crédits à voter pour ce programme incluent, outre le montant présenté ci-haut, ceux portant sur des dépenses imputables aux années financières 2003-2004 et 2004-2005 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-		Éléments	2002-2003	2001-2002
3	total	7			
			(000 \$)		
Rémunération	243 735,4	16 955,7		260 691,1	249 504,2
Fonctionnement	121 020,5	14 577,1		135 597,6	134 435,8
Affectation à un fonds spécial	107 636,3	-		107 636,3	96 223,5
Transfert	123,6	-		123,6	103,0
Créances douteuses et autres	154 600,0	-		154 600,0	151 000,0
	627 115,8	31 532,8		658 648,6	631 266,5
Effectif total	5 171	394		5 565	5 565
Budget d'investissements					
Immobilisations	4 138,5	-		4 138,5	3 749,9
Prêts, Placements et Avances	15,0	-		15,0	15,0
	4 153,5	_		4 153,5	3 764,9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit des éléments 1, 2, 3, 4, 5, et 6 de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde du crédit qui n'aura pas été utilisé à l'élément 7 de ce programme peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence d'un montant de 2 000 000 \$.

Crédits à voter pour des dépenses imputables aux années financières 2003-2004 et 2004-2005

	2003-2004	2004-2005
	(000	\$)
Budget de dépenses		
Programme 1 - Administration fiscale		
Élément 5 - Perception		
Affectation à un fonds spécial	37 891,5	37 891,5
Total du portefeuille	37 891,5	37 891,5

Ces crédits ont pour objet d'assurer le financement du Centre de perception fiscale dont la mission consiste à protéger et recouvrer les sommes dues au ministère du Revenu en impôts, en taxes, en droits ou en cotisation à des régimes sociaux en vertu des lois fiscales du Québec et en vertu de la Loi sur la taxe d'accise, partie VIII, IX et annexes (L.R.C., 1985, c. E-15) relativement à la perception de la taxe sur les produits et services sur le territoire québécois. Il a également le mandat de recouvrer les sommes dues pour des créances alimentaires impayées. Il est à noter qu'une entente de gestion entre le ministre responsable et le Conseil du trésor est prévue concernant le Centre de perception fiscale.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
Programme 1 - Administration fiscale		
Fonds de perception	37 891,5	31 597,5
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	26 591,1	26 591,1
Fonds des pensions alimentaires	43 153,7	38 034,9
Total	107 636,3	96 223,5
Effectif total	1 416	1 416

2002-2003	2001-2002	
(00	00 \$)	
63 472,6	52 035,7	
14 942,7	14 966,8	
24 721,1	24 721,1	
4 499,9	4 499,9	
107 636,3	96 223,5	

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Administration fiscale		
Subventions à des organismes reliés à la fiscalité	123,6	103,0
Total du portefeuille	123,6	103,0

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
		(000 \$)
cratif	123,6	103,0
	123,6	103,0

	2002-2003	2001-2002
		(000 \$)
	123,6	103,0
euille	123,6	103,0

		20	02-2003		2001-2002
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Fonctions nationales	218 335,4	1 714,8	1 067,4	217 688,0	230 767,5
2. Fonctions régionales	12 913 829,6	-	-	12 913 829,6	12 603 841,8
3. Office des personnes handicapées du Québec	51 062,4	180,0	100,0	50 982,4	47 169,7
4. Régie de l'assurance maladie du Québec	4 268 197,2	-	<u> </u>	4 268 197,2	4 257 106,2
	17 451 424,6	1 894,8	1 167,4	17 450 697,2	17 138 885,2
Moins:					0.540.005.5
Crédits permanents				2 469 176,5	2 512 835,5
Fonds des services de santé				4 594 000,0	4 426 000,0
Crédits à voter				10 387 520,7	10 200 049,7

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002	
	(000 \$		
Rémunération	56 224,0	53 284,7	
Fonctionnement	55 758,1	54 560,9	
Transfert	17 339 442,5	17 031 443,4	
Total	17 451 424,6	17 139 289,0	
Effectif des programmes	960	960	
Effectif total	960	960	
Budget d'investissements			
Immobilisations	1 167,4	1 020,0	
Total	1 167,4	1 020,0	

Programme 1 Fonctions nationales

Éléments		20	02-2003		2001-2002
_	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction et gestion ministérielle	78 980,9	1 714,8	1 067,4	78 333,5	76 258,0
2. Organismes-conseils	5 130,0	-	-	5 130,0	3 989,5
3. Activités nationales	134 224,5	-	-	134 224,5	150 520,0
_	218 335,4	1 714,8	1 067,4	217 688,0	230 767,5
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				28,8	28,8
Loi sur la protection de la santé publique, (L.R.Q., c. P-35) Élément 3				418,5	418,5
Crédits à voter				217 240,7	230 320,2

Ce programme vise à procurer au Ministère et aux organismes-conseils les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler leurs programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins, à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux et à financer les activités nationales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	44 767,6	3 527,3	-	48 294,9	45 580,5
Fonctionnement	34 213,3	1 502,7	742,3	36 458,3	35 651,3
Transfert	-	100,0	133 482,2	133 582,2	149 891,5
	78 980,9	5 130,0	134 224,5	218 335,4	231 123,3
Effectif total	770	45	-	815	815
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 067,4	-	-	1 067,4	920,0
	1 067,4	_	_	1 067,4	920,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Fonctions régionales

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régies régionales	96 542,1	-	-	96 542,1	93 744,3
2. Établissements de santé et de services sociaux	10 502 845,8	-	-	10 502 845,8	10 214 365,7
3. Soutien des organismes communautaires	261 238,6	-	-	261 238,6	236 077,1
4. Activités connexes	1 523 785,2	-	-	1 523 785,2	1 543 158,0
5. Service de la dette	529 417,9	-	-	529 417,9	516 496,7
	12 913 829,6			12 913 829,6	12 603 841,8
Crédits permanents Fonds des services de santé Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5) Élément 2 Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics,				2 297 000,0	2 213 000,0
(L.R.Q., c. R-10) Élément 4 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (2001, c.31) Élément 4				410 930,8 86 601,2	384 291,0 83 991,0
Crédits à voter				10 119 297,6	9 922 559,8

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la Politique de la santé et du bien-être en matière d'adaptation sociale, de santé physique, de santé publique, de santé mentale et d'intégration sociale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Éléments 1 2 3		4	5	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)				
Fonctionnement	-	-	-	17 236,5	-	17 236,5	16 915,1
Transfert	96 542,1	10 502 845,8	261 238,6	1 506 548,7	529 417,9	12 896 593,1	12 586 926,7
	96 542,1	10 502 845,8	261 238,6	1 523 785,2	529 417,9	12 913 829,6	12 603 841,8

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde du crédit qui n'aura pas été utilisé à l'élément 5 de ce programme peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de cette partie du crédit.

Programme 3 Office des personnes handicapées du Québec

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
		(000 \$)			
1. Services aux personnes handicapées	41 070,0	-	-	41 070,0	37 519,0
2. Direction et administration	9 992,4	180,0	100,0	9 912,4	9 650,7
	51 062,4	180,0	100,0	50 982,4	47 169,7
Crédits à voter			-	50 982,4	47 169,7

Ce programme vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
gp	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	-	7 929,1		7 929,1	7 704,2
Fonctionnement	-	2 063,3		2 063,3	1 994,5
Transfert	41 070,0	-		41 070,0 51 062,4	37 519,0 47 217,7
	41 070,0	9 992,4			
Effectif total	-	145		145	145
Budget d'investissements					
Immobilisations	_	100,0		100,0	100,0
	-	100,0		100,0	100,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 4 Régie de l'assurance maladie du Québec

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
	(000 \$)					
1. Services médicaux	2 626 800,0	-	-	2 626 800,0	2 614 555,7	
2. Services optométriques	28 597,3	-	-	28 597,3	36 268,9	
3. Services dentaires	85 234,4	-	-	85 234,4	84 121,8	
4. Services pharmaceutiques et médicaments	1 356 570,9	-	-	1 356 570,9	1 356 570,9	
5. Autres servicesSuite à la page 20 - 6	105 043,2	-	-	105 043,2	100 804,6	

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés dans le cadre des régimes d'assurance maladie, d'assistance maladie et d'assurance médicaments ainsi que les frais d'administration afférents.

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	4	5	Sous- total
			(000 \$)			
Transfert	2 626 800,0	28 597,3	85 234,4	1 356 570,9	105 043,2	4 202 245,8
	2 626 800,0	28 597,3	85 234,4	1 356 570,9	105 043,2	4 202 245,8

Programme 4 (suite)

Éléments		20	002-2003		2001-2002	
	Budget dépens	de Moins : es Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)	(000 \$)		
6. Administration	65 95 ⁻	,4 -	-	65 951,4	64 784,3	
	4 268 19	7,2 -	-	4 268 197,2	4 257 106,2	
Moins:						
Crédits permanents Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Que (L.R.Q., c. R-5)	ébec,					
Élément 1				1 213 144,7	1 255 413,7	
Élément 2				13 207,2	17 415,0	
Élément 3				39 364,1	40 392,2	
Élément 4				626 510,1	651 375,6	
Élément 5				48 512,5	48 402,7	
Élément 6				30 458,6	31 107,0	
Fonds des services de santé Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Que (L.R.Q., c. R-5)	ébec,					
Élément 1				1 413 655,3	1 359 142,0	
Élément 2 Élément 3				15 390,1	18 853,9	
Élément 4				45 870,3 730 060.8	43 729,6 705 195,3	
Élément 5				730 060,8 56 530,7	703 193,3 52 401,9	
Élément 6				35 492,8	33 677,3	
Crédits à voter						
Ventilation par supercatégories						
	us- otal 6	Éléments		2002-2003	2001-2002	
		(000 \$)				
Transfert 4 202 24	5,8 65 951,4			4 268 197,2	4 257 106,2	
4 202 24	5,8 65 951,4			4 268 197,2	4 257 106,2	

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(0	000 \$)
Programme 1 - Fonctions nationales		
Programme d'intervention - Hépatite C	18 933,1	30 752,9
Services hospitaliers hors-Québec	72 941,2	70 104,8
Autres crédits de transfert	41 707,9	49 033,8
Total du programme 1	133 582,2	149 891,5
Programme 2 - Fonctions régionales		
Achat de vaccins et de produits biologiques	43 166,9	160 644,7
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	67 260,3	64 770,9
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	497 532,0	468 282,0
Établissements privés	348 142,9	330 408,0
Établissements publics	10 051 175,7	9 783 326,7
Loyer CHQ - établissements du réseau	103 527,2	100 631,0
Organismes communautaires de maintien à domicile	37 697,8	34 176,4
Organismes communautaires de promotion et de services	223 540,8	201 900,7
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	41 108,0	32 000,0
Régies régionales	96 542,1	93 744,3
Rémunération des internes et résidents	110 766,0	107 930,4
Ressources de type familial	156 005,7	153 951,6
Santé publique	32 686,8	29 324,6
Service de la dette	529 417,9	516 496,7
Système du sang	256 590,0	225 465,4
Transporteurs ambulanciers	134 862,9	124 928,6
Autres crédits de transfert	166 570,1	158 944,7
Total du programme 2	12 896 593,1	12 586 926,7
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Subventions aux centres de travail adapté	35 269,4	31 718,4
Subventions aux organismes de promotion des droits des personnes handicapées	5 265,4	5 265,4
Autres crédits de transfert	535,2	535,2
Total du programme 3	41 070,0	37 519,0
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Bourses d'études, de recherche et primes	9 150,0	9 150,0
Frais afférents à l'administration des régimes d'assurance maladie et d'assistance maladie	65 951,4	64 784,3
Prothèses et orthèses	95 893,2	91 654,6
Services dentaires	85 234,4	84 121,8
Services médicaux	2 626 800,0	2 614 555,7
Services optométriques	28 597,3	36 268,9
Services pharmaceutiques et médicaments	1 356 570,9	1 356 570,9
Total du programme 4	4 268 197,2	4 257 106,2
Total du portefeuille	17 339 442,5	17 031 443,4

Crédits de transfert (suite)

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)
Entreprises	114 862,9	104 928,6
Entreprises et organismes d'État	98 342,0	93 263,8
Établissements de santé et de services sociaux	12 262 933,7	12 003 876,8
Organismes à but non lucratif	326 556,2	308 842,4
Personnes	4 536 747,7	4 520 531,8
Total du portefeuille	17 339 442,5	17 031 443,4

	2002-2003	2001-2002
	(0	00 \$)
n	12 444 307,8	12 309 145,9
ent	2 239 082,7	2 150 543,8
	245 028,2	214 798,4
	306 252,1	324 083,7
	2 104 771,7	2 032 871,6
e	17 339 442,5	17 031 443,4

		2002-2003				
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
1. Sécurité, prévention et gestion interne	371 079,7	4 711,1	3 782,5	370 151,1	344 847,5	
2. Sûreté du Québec	393 902,0	14 563,1	14 674,4	394 013,3	391 561,6	
3. Organismes relevant du ministre	25 155,8	-	1 103,1	26 258,9	25 756,4	
	790 137,5	19 274,2	19 560,0	790 423,3	762 165,5	
Moins : Crédits permanents				6 387,8	6 352,3	
Crédits à voter				784 035,5	755 813,2	

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(0	000 \$)
Rémunération	378 664,4	397 154,4
Fonctionnement	232 856,5	220 901,9
Affectation à un fonds spécial	145 818,2	109 631,1
Transfert	32 767,4	23 183,2
Créances douteuses et autres	31,0	31,0
Total	790 137,5	750 901,6
Effectif des programmes	6 692	6 946
Effectif du fonds spécial	2 814	2 562
Effectif total	9 506	9 508
Budget d'investissements		
Immobilisations	19 498,6	28 218,0
Prêts, Placements et Avances	61,4	61,4
Total	19 560,0	28 279,4

Programme 1 Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments		2002-2003				
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
		(000 \$)				
1. Direction et services supports à la gestion	19 211,1	-	10,0	19 221,1	18 500,1	
2. Services correctionnels	163 497,7	-	10,0	163 507,7	162 486,4	
3. Expertises judiciaires	6 528,5	-	-	6 528,5	6 462,7	
4. Affaires policières et sécurité-protection	58 559,9	-	10,0	58 569,9	40 019,7	
5. Sécurité civile et sécurité incendie	19 942,3	-	4,5	19 946,8	16 419,7	
Suite à la page 21 - 3						

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites aux bénéfices des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Budget de dépenses			Éléments			Sous-
_ anger as aspended	1	2	3	4	5	total
			(000 \$)			
Rémunération	15 116,4	128 708,3	5 174,3	18 830,9	9 649,0	177 478,9
Fonctionnement	3 868,3	34 789,4	1 354,2	15 935,7	1 796,3	57 743,9
Transfert	226,4	-	-	23 793,3	8 497,0	32 516,7
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	-
	19 211,1	163 497,7	6 528,5	58 559,9	19 942,3	267 739,5
Effectif total	274	2 745	120	372	172	3 683
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	_	_	-	-	-
Prêts, Placements et Avances	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5

Programme 1 (suite)

Éléments		20	02-2003		2001-2002
_	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
6. Éléments de gestion centrale	103 340,2	4 711,1	3 748,0	102 377,1	100 958,9
_	371 079,7	4 711,1	3 782,5	370 151,1	344 847,5
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1 Loi sur l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. A-23.1) Élément 4				9,6 1 939,6	9,6
Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre, (L.R.Q., c. P-38.1) Élément 5				4 404,2	4 404,2
Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 6				31,0	31,0
Crédits à voter				363 766,7	338 498,6

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Rémunération	177 478,9	22 213,9		199 692,8	195 536,4
Fonctionnement	57 743,9	81 095,3		138 839,2	126 875,3
Transfert	32 516,7	-		32 516,7	22 932,5
Créances douteuses et autres	-	31,0		31,0	31,0
	267 739,5	103 340,2		371 079,7	345 375,2
Effectif total	3 683	25		3 708	3 710
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	3 748,0		3 748,0	3 955,2
Prêts, Placements et Avances	34,5	-		34,5	34,5
	34,5	3 748,0		3 782,5	3 989,7

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 2 Sûreté du Québec

Éléments	2002-2003				2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	218 387,7	-	10,0	218 397,7	211 451,9
2. Gestion interne et soutien	175 514,3	14 563,1	14 664,4	175 615,6	180 109,7
	393 902,0	14 563,1	14 674,4	394 013,3	391 561,6
Crédits à voter				394 013,3	391 561,6

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
3	1	2			
			(000 \$)		
Rémunération	120 092,3	40 575,6		160 667,9	183 658,2
Fonctionnement	13 097,5	74 318,4		87 415,9	87 429,0
Affectation à un fonds spécial	85 197,9	60 620,3		145 818,2	109 631,1
	218 387,7	175 514,3		393 902,0	380 718,3
Effectif total	1 744	888		2 632	2 884
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	14 664,4		14 664,4	23 331,4
Prêts, Placements et Avances	10,0	-		10,0	10,0
	10,0	14 664,4		14 674,4	23 341,4

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Programme 3 Organismes relevant du ministre

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	11 555,4	-	976,3	12 531,7	12 181,3
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	2 734,2	-	11,6	2 745,8	2 710,2
3. Bureau du coroner	6 113,8	-	91,4	6 205,2	6 154,2
4. Commissaire à la déontologie policière	2 865,6	-	13,0	2 878,6	2 835,6
5. Comité de déontologie policière	1 886,8	-	10,8	1 897,6	1 875,1
	25 155,8	-	1 103,1	26 258,9	25 756,4
Moins : Crédits permanents Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (L.R.Q., c. L-6) Élément 1				3,4	3,4
Crédits à voter			-	26 255,5	25 753,0

Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise, également, à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas des décès survenus en des circonstances obscures ou violentes, et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments			2002-2003	2001-2002
	1	2	3	4	5		
Rémunération	8 470,3	2 016,2	4 131,3	2 421,0	1 264,9	18 303,7	17 959,8
Fonctionnement	2 834,4	718,0	1 982,5	444,6	621,9	6 601,4	6 597,6
Transfert	250,7	-	-	-	-	250,7	250,7
	11 555,4	2 734,2	6 113,8	2 865,6	1 886,8	25 155,8	24 808,1
Effectif total	207	33	48	42	22	352	352
Budget d'investissements							
Immobilisations	968,6	10,4	88,4	12,0	6,8	1 086,2	931,4
Prêts, Placements et Avances	7,7	1,2	3,0	1,0	4,0	16,9	16,9
	976,3	11,6	91,4	13,0	10,8	1 103,1	948,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	145 818,2	109 631,1
Total	145 818,2	109 631,1
Effectif total	2 814	2 562

2002-2003	2001-2002	
(00)	00 \$)	
112 086,5	82 361,2	
29 239,5	23 309,3	
4 338,4	3 791,5	
153,8	169,1	
145 818,2	109 631,1	

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne		
Formation des policiers et des pompiers	4 300,0	2 900,0
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Lutte contre le terrorisme	5 000,0	-
Sécurité civile	4 567,0	4 567,0
Sécurité incendie	2 330,0	-
Services policiers en milieu autochtone	14 495,0	13 845,0
Autres crédits de transfert	774,7	570,5
Total du programme 1	32 516,7	22 932,5
Programme 3 - Organismes relevant du ministre		
Autres crédits de transfert	250,7	250,7
Total du portefeuille	32 767,4	23 183,2

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
ntreprises et organismes d'État	1 200,0	1 200,0
stitutions d'enseignement	3 100,0	1 700,0
unicipalités	24 925,0	16 740,8
Organismes à but non lucratif	675,4	675,4
Personnes	2 867,0	2 867,0
Total du portefeuille	32 767,4	23 183,2

2002-2003	2001-2002
(0	00 \$)
32 767,4	23 183,2
32 767,4	23 183,2

		2002-2003			
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	ents Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Promotion et développement du tourisme	61 453,4	_	-	61 453,4	60 096,5
2. Développement du loisir et du sport	66 666,4	146,3	683,0	67 203,1	60 112,1
	128 119,8	146,3	683,0	128 656,5	120 208,6
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits à voter				128 646,9	120 199,0

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
		000 \$)
Rémunération	4 171,8	3 144,4
Fonctionnement	2 137,0	1 854,7
Affectation à un fonds spécial	46 153,4	44 796,5
Transfert	75 657,6	70 399,3
Total	128 119,8	120 194,9
Effectif des programmes	73	64
Effectif du fonds spécial	363	363
Effectif total	436	427
Budget d'investissements		
Immobilisations	683,0	30,0
Total	683,0	30,0

Programme 1 Promotion et développement du tourisme

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Tourisme Québec	46 153,4	-	-	46 153,4	44 796,5
2. Société du Centre des congrès de Québec	15 300,0	-	-	15 300,0	15 300,0
	61 453,4			61 453,4	60 096,5
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				9,6	9,6
Crédits à voter				61 443,8	60 086,9

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre touristique et en assurant la promotion du Québec et de ses expériences touristiques.

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
_uuget as asponess	1	2			
			(000 \$)		
Affectation à un fonds spécial	46 153,4	-		46 153,4	44 796,5
Transfert	-	15 300,0		15 300,0	15 300,0
	46 153,4	15 300,0		61 453,4	60 096,5

Programme 2 Développement du loisir et du sport

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Promotion du loisir et de l'action bénévole	40 778,8	-	-	40 778,8	37 088,3
2. Promotion du sport et de la sécurité	18 573,8	-	-	18 573,8	17 081,0
3. Administration du loisir et du sport	7 313,8	146,3	683,0	7 850,5	5 942,8
	66 666,4	146,3	683,0	67 203,1	60 112,1
Crédits à voter			-	67 203,1	60 112,1

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Rémunération	-	-	4 171,8	4 171,8	3 144,4
Fonctionnement	-	=	2 137,0	2 137,0	1 854,7
Transfert	40 778,8	18 573,8	1 005,0	60 357,6	55 099,3
	40 778,8	18 573,8	7 313,8	66 666,4	60 098,4
Effectif total	-	-	73	73	64
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	-	683,0	683,0	30,0
	-		683,0	683,0	30,0

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(000	D \$)
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	46 153,4	44 796,5
Total	46 153,4	44 796,5
Effectif total	363	363

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
tion	18 500,0	17 900,0
	4 553,4	4 927,4
	600,0	589,1
	22 500,0	21 380,0
	46 153,4	44 796,5

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Société du Centre des congrès de Québec	15 300,0	15 300,0
Programme 2 - Développement du loisir et du sport		
Kino-Québec	1 575,0	1 575,0
Promotion du loisir	13 447,4	13 618,1
Promotion du sport	16 998,8	15 506,0
Soutien aux équipements de loisir	1 668,0	1 668,0
Soutien aux organismes multidisciplinaires	25 663,4	21 802,2
Autres crédits de transfert	1 005,0	930,0
Total du programme 2	60 357,6	55 099,3
Total du portefeuille	75 657,6	70 399,3

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
Entreprises et organismes d'État	15 300,0	15 300,0
Établissements de santé et de services sociaux	1 575,0	1 575,0
Municipalités	1 668,0	1 668,0
Organismes à but non lucratif	57 114,6	51 856,3
Total du portefeuille	75 657,6	70 399,3

2002-2003	2001-2002
(00	0 \$)
3 727,0	3 421,7
3 320,5	3 344,6
7 003,1	6 866,2
3 874,7	4 292,8
57 732,3	52 474,0
75 657,6	70 399,3

		2002-2003				
Programmes	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits	
			(000 \$)			
1. Infrastructures de transport	970 984,7	93 623,3	25 528,1	902 889,5	913 822,7	
2. Systèmes de transport	298 618,6	409,4	353,8	298 563,0	322 573,2	
3. Administration et services corporatifs	92 711,8	11 568,8	13 634,2	94 777,2	81 894,4	
	1 362 315,1	105 601,5	39 516,1	1 296 229,7	1 318 290,3	
Moins : Crédits permanents				19,2	19,2	
Crédits à voter				1 296 210,5	1 318 271,1	

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
		000 \$)
Rémunération	195 518,7	181 661,0
Fonctionnement	410 997,7	411 573,3
Affectation à un fonds spécial	414 120,8	297 334,7
Transfert	341 542,9	374 950,5
Créances douteuses et autres	135,0	135,0
Total	1 362 315,1	1 265 654,5
Effectif des programmes	3 850	3 949
Effectif des fonds spéciaux	2 526	2 427
Effectif total	6 376	6 376
Budget d'investissements		
Immobilisations	39 316,1	30 344,0
Prêts, Placements et Avances	200,0	138 300,0
Total	39 516,1	168 644,0

Programme 1 Infrastructures de transport

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Construction des infrastructures de transport	505 839,7	93 623,3	13 375,0	425 591,4	445 263,2
2. Entretien des infrastructures de transport	400 095,0	-	12 153,1	412 248,1	402 459,5
3. Aide financière au réseau routier local	65 050,0	-	-	65 050,0	66 100,0
	970 984,7	93 623,3	25 528,1	902 889,5	913 822,7
Crédits à voter				902 889,5	913 822,7

Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection, de même que l'entretien des infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien.

Note concernant les données 2001-2002 :

La révision, à compter de 2001-2002, des estimations des durées de vie utile relatives aux immobilisations du réseau routier a eu pour effet de réduire les dépenses d'amortissement. Cette réduction se reflète dans les dépenses du Ministère aux supercatégories « Fonctionnement » et « Affectation à un fonds spécial ». Afin de présenter les données 2001-2002 sur la même base que les données du budget de dépenses 2002-2003, des corrections ont été apportées à ces deux postes de dépenses et les crédits excédentaires à la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » ont été inscrits à la supercatégorie « Prêts, Placements et Avances ».

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
_ aagot ao aoponese	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	-	118 940,6	-	118 940,6	110 272,2
Fonctionnement	96 078,4	271 471,7	-	367 550,1	374 597,8
Affectation à un fonds spécial	409 761,3	4 359,5	-	414 120,8	297 334,7
Transfert	-	5 323,2	65 050,0	70 373,2	70 798,2
	505 839,7	400 095,0	65 050,0	970 984,7	853 002,9
Effectif total	-	2 746	-	2 746	2 863
Budget d'investissements					
Immobilisations	13 375,0	11 953,1	-	25 328,1	26 083,1
Prêts, Placements et Avances	-	200,0	-	200,0	138 300,0
	13 375,0	12 153,1	<u> </u>	25 528,1	164 383,1

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant ses parties « Affectation à un fonds spécial » et « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde du crédit affecté à un fonds spécial qui n'aura pas été utilisé aux éléments 1 et 2 de ce programme peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de cette partie du crédit.

Programme 2 Systèmes de transport

Éléments		20	02-2003		2001-2002 Crédits
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	
	(000 \$)				
1. Transport terrestre	227 985,1	-	81,3	228 066,4	263 126,5
2. Transport maritime	54 025,2	-	3,8	54 029,0	44 833,4
3. Transport aérien	3 829,1	-	-	3 829,1	3 029,0
4. Commission des transports du Québec	12 779,2	409,4	268,7	12 638,5	11 584,3
	298 618,6	409,4	353,8	298 563,0	322 573,2
Crédits à voter				298 563,0	322 573,2

Ce programme vise à établir les politiques et la réglementation relatives aux systèmes de transport de personnes et de marchandises, à apporter une aide financière aux organismes offrant des services de transport, à délivrer des permis de transport ou de location pour différents modes de transport et à gérer le Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses		Éléments				2001-2002
_ anger at arpointer	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	6 028,3	1 381,7	761,4	8 241,9	16 413,3	14 671,8
Fonctionnement	1 979,9	4 806,1	1 412,7	4 537,3	12 736,0	5 558,7
Transfert	219 976,9	47 837,4	1 655,0	-	269 469,3	302 451,9
	227 985,1	54 025,2	3 829,1	12 779,2	298 618,6	322 682,4
Effectif total	105	24	17	171	317	305
Budget d'investissements						
Immobilisations	81,3	3,8	-	268,7	353,8	331,6
	81,3	3,8	_	268,7	353,8	331,6

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde du crédit de transfert qui n'aura pas été utilisé à l'élément 1 de ce programme peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de cette partie du crédit.

Programme 3 Administration et services corporatifs

Éléments		20	02-2003		2001-2002
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Direction	6 176,3	-	81,4	6 257,7	5 976,1
2. Services administratifs	64 877,0	11 568,8	13 056,5	66 364,7	57 263,8
3. Planification, recherche et développement	21 658,5	-	496,3	22 154,8	18 654,5
	92 711,8	11 568,8	13 634,2	94 777,2	81 894,4
Moins:					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				19,2	19,2
Crédits à voter			-	94 758,0	81 875,2

Ce programme vise à fournir les divers services de soutien à la gestion des activités du Ministère et à assurer l'élaboration des plans de transport de personnes et de marchandises. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments	2002-2003	2001-2002
	1	2	3		
			(000 \$)		
Rémunération	4 886,7	41 469,9	13 808,2	60 164,8	56 717,0
Fonctionnement	790,7	23 272,1	6 648,8	30 711,6	31 416,8
Transfert	498,9	-	1 201,5	1 700,4	1 700,4
Créances douteuses et autres	-	135,0	-	135,0	135,0
	6 176,3	64 877,0	21 658,5	92 711,8	89 969,2
Effectif total	46	499	242	787	781
Budget d'investissements					
Immobilisations	81,4	13 056,5	496,3	13 634,2	3 929,3
	81,4	13 056,5	496,3	13 634,2	3 929,3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2002-2003	2001-2002
	(00)	0 \$)
Programme 1 - Infrastructures de transport		
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	409 761,3	293 095,2
Fonds de gestion de l'équipement roulant	4 359,5	4 239,5
Fonds pour la vente de biens et services du MTQ	-	-
Total	414 120,8	297 334,7
Effectif total	2 526	2 427

Ventilation par catégories de dépenses

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
ation	67 361,7	65 163,7
	34 576,0	23 274,6
	143 080,7	105 097,1
	169 102,4	103 799,3
	414 120,8	297 334,7

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures de transport		
Aide financière au réseau routier local	65 050,0	66 100,0
Transport terrestre	5 323,2	4 698,2
Total du programme 1	70 373,2	70 798,2
Programme 2 - Systèmes de transport		
Société des traversiers du Québec	37 760,9	34 632,2
Transport aérien	1 655,0	2 321,8
Transport en commun : fonctionnement	9 615,7	16 613,0
Transport en commun : immobilisations et service de la dette	168 238,9	179 336,7
Transport en commun : transport adapté aux personnes handicapées	22 218,0	46 363,4
Transport maritime	10 076,5	9 510,5
Transport terrestre	9 385,0	9 385,0
Autres crédits de transfert	10 519,3	4 289,3
Total du programme 2	269 469,3	302 451,9
Programme 3 - Administration et services corporatifs		
Autres crédits de transfert	1 700,4	1 700,4
Total du portefeuille	341 542,9	374 950,5

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
S	17 881,0	18 204,8
ganismes d'État	37 760,9	34 632,2
ent	658,6	658,6
	281 939,6	319 160,1
atif	1 965,3	2 007,8
	1 337,5	287,0
	341 542,9	374 950,5

Crédits de tr	ansfert (sui	ite)
---------------	--------------	------

Ventilation par catégories de dépenses

	2002-2003	2001-2002
	(00	00 \$)
n	21 492,6	19 315,3
nt	6 468,1	5 487,7
	169 101,4	168 385,3
	58 017,7	60 680,6
	86 463,1	121 081,6
	341 542,9	374 950,5

		2002-2003			
Programme	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	Crédits
			(000 \$)		
1. Travail	61 227,7	2 215,0	2 642,9	61 655,6	73 879,5
Moins : Crédits permanents				2 473,5	2 440,5
Crédits reportés				580,0	-
Crédits à voter				58 602,1	71 439,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2002-2003	2001-2002
	(0	000 \$)
Rémunération	44 436,4	41 390,3
Fonctionnement	16 529,5	15 649,5
Transfert	185,6	16 185,6
Créances douteuses et autres	76,2	76,2
Total	61 227,7	73 301,6
Effectif du programme	854	854
Effectif total	854	854
Budget d'investissements		
Immobilisations	2 641,9	2 641,9
Prêts, Placements et Avances	1,0	1,0
Total	2 642,9	2 642,9

Programme 1 Travail

Éléments		2002-2003			
	Budget de dépenses	Moins : Amortissement	Plus : Investissements	Crédits	Crédits
		(000 \$)			
1. Relations du travail	22 856,8	631,2	741,6	22 967,2	22 130,4
2. Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	506,9	-	1,0	507,9	501,0
3. Commission de l'équité salariale	5 540,3	114,6	235,0	5 660,7	5 510,3
4. Conseil des services essentiels	2 356,8	36,0	67,4	2 388,2	2 355,2
 Régie du bâtiment du Québec Suite à la page 24 - 3 	29 966,9	1 433,2	1 597,9	30 131,6	27 382,6

Ce programme vise à élaborer, mettre en oeuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail, de relations du travail, d'équité salariale, de qualité des bâtiments, de sécurité des usagers d'édifices publics et d'installations techniques. Il vise également à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques, financières et informationnelles nécessaires à la gestion du ministère du Travail.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses			Éléments			Sous-
_ anger at arpointer	1	2	3	4	5	total
			(000 \$)			
Rémunération	16 541,8	376,9	3 951,7	1 826,9	21 739,1	44 436,4
Fonctionnement	6 128,7	130,0	1 588,6	529,4	8 152,8	16 529,5
Transfert	185,6	-	-	-	-	185,6
Créances douteuses et autres	0,7	-	-	0,5	75,0	76,2
	22 856,8	506,9	5 540,3	2 356,8	29 966,9	61 227,7
Effectif total	332	6	67	22	427	854
Budget d'investissements						
Immobilisations	741,6	-	235,0	67,4	1 597,9	2 641,9
Prêts, Placements et Avances	-	1,0	-	-	-	1,0
	741,6	1,0	235,0	67,4	1 597,9	2 642,9

Programme 1 (suite)

Éléments		20	02-2003		2001-2002 Crédits
	Budget de dépenses		Plus : Investissements	Crédits	
			(000 \$)		
6. Aide financière à la Commission de la santé et de la sécurité du travail	-	-	-	-	16 000,0
	61 227,7	2 215,0	2 642,9	61 655,6	73 879,5
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18) Élément 1				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (2000, c. 15) Élément 1				0,7	0,7
Élément 4				0,5	0,5
Élément 5 Code du travail, (L.R.Q., c. C-27)				75,0	75,0
Élément 4				2 387,7	2 354,7
Crédits reportés Loi n° 2 sur les crédits, 2001-2002 (2001, c. 5)				580,0	-
Crédits à voter			_	58 602,1	71 439,0

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2002-2003	2001-2002
			(000 \$)		
Rémunération	44 436,4	-		44 436,4	41 390,3
Fonctionnement	16 529,5	-		16 529,5	15 649,5
Transfert	185,6	-		185,6	16 185,6
Créances douteuses et autres	76,2	-		76,2	76,2
	61 227,7	_		61 227,7	73 301,6
Effectif total	854	-		854	854
Budget d'investissements					
Immobilisations	2 641,9	-		2 641,9	2 641,9
Prêts, Placements et Avances	1,0	-		1,0	1,0
	2 642,9	-		2 642,9	2 642,9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme :

Le solde du crédit de ce programme qui n'aura pas été utilisé peut être reporté en 2003-2004 jusqu'à concurrence de 3 % du montant de ce crédit, en excluant sa partie « Transfert » et ce, dans la mesure où ce montant n'a pas été augmenté par un recours au fonds de suppléance.

Crédits de transfert

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
Programme 1 - Travail		
Aide financière à la Commission de la santé et de la sécurité du travail	-	16 000,0
Autres crédits de transfert	185,6	185,6
Total du programme 1	185,6	16 185,6
Total du portefeuille	185,6	16 185,6

Ventilation par bénéficiaires

	2002-2003	2001-2002
	(00	0 \$)
prises et organismes d'État	-	16 000,0
ismes à but non lucratif	185,6	185,6
l du portefeuille	185,6	16 185,6

Ventilation par catégories de dépenses

2002-2003	2001-2002
(000	\$)
185,6	16 185,6
185,6	16 185,6